

«NOUVELLE HUMILIATION POUR LA SUISSE», PAR EDDY BAUER

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 5 65 01
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN

Première journée du président français en URSS

Troïka et Pompidou: sincérité et cordialité

MOSCOU (AP). — De l'ocre automnal des forêts entourant l'aéroport de Vnoukovo au rouge sang des milliers de drapeaux agités par la foule au passage du cortège présidentiel, en passant par le vert des uniformes des innombrables policiers et soldats faisant la haie, l'arrivée de M. et Mme Pompidou à Moscou a été un tableau des plus colorés.

MM. Podgorny, président du présidium du Soviet suprême, Kossyguine, président du conseil et Brejnev, secrétaire général du P.C. ont accueilli M. Pompidou.

Après l'exécution des hymnes nationaux, un détachement interarmes a défilé devant les deux chefs d'Etat.

M. Pompidou n'a pas eu droit aux souhaits de longue vie et de bonne santé

que les soldats avaient formulés d'un seul cri, pour le général De Gaulle sur le même aéroport, il y a quatre ans.

FOLKLORE

La foule, massée sur deux ou trois rangs le long de l'interminable perspective Lénine, sur le pont Pierre franchissant la Moskova et jusqu'aux murs ocre du Kremlin, agita

gagement des drapeaux des deux pays, les rouges l'emportant toutefois en nombre sur les tricolores.

Des banderoles, tendues en travers de l'avenue glorifiant l'amitié, l'entente, la coopération entre l'URSS et la France amie, et leur rôle pour la sécurité européenne. Peu de manifestants portaient des pancartes.

Contrairement à ce que le général De Gaulle avait pu voir en 1966, aucune inscription ne rappelait la guerre contre l'Allemagne nazie.

Quelques minutes après son arrivée dans l'enceinte du Kremlin, le président Pompidou alla déposer une gerbe sur la tombe du soldat inconnu.

PREMIÈRE PHASE

Le premier entretien politique a débuté à 16 h 30 dans la salle Catherine.

M. Brejnev, entouré de MM. Podgorny et Kossyguine, faisait face à M. Pompidou, après lequel étaient assis M. Schumann, l'interprète et les autres membres de la délégation française.

L'agence Tass a précisé qu'au cours des négociations, qui se sont déroulées dans une atmosphère de sincérité et de cordialité, il a été procédé à un échange de vues sur les problèmes des relations franco-soviétiques et sur les principaux problèmes de la coopération économique entre les deux pays.



Face à Pompidou, de droite à gauche: Podgorny, Brejnev et Kossyguine (Téléphoto AP)

RÉVISION DE LA LOI SUR LA MONNAIE AU NATIONAL

M. CELIO INTERVIENT AUJOURD'HUI DANS LE DÉBAT

D'un de nos correspondants à Berne: Le Conseil national a amorcé hier l'examen du projet de révision de la loi sur la monnaie.

Les rapporteurs n'avaient pas vraiment à convaincre. Chacun savait que le projet tendant à donner au Conseil fédéral la compétence de réévaluer ou de dévaluer la monnaie était justifié par le souci d'aller vite, en cas de besoin, et de déjouer la spéculation. Notons cependant que les rapporteurs, tout comme de nombreux orateurs, ont insisté sur le fait qu'il n'était pas question de remettre en cause la stabilité légendaire et éminemment favorable à nos intérêts de notre monnaie. Ce fut, notamment, le point de vue défendu par le président de la Banque nationale, le Tessinois Breno Galli.

POINTS DE VUE

Un ancien ministre des finances, le socialiste Max Weber, vint, tout en apportant son soutien, demander des garanties quant à la manière dont notre monnaie continuerait d'être évaluée et couverte.

Le conseiller national conservateur Eisenring apparut comme le plus réservé, se méfiant de voir le Conseil fédéral vouloir faire de la politique conjoncturelle en manipulant les taux. Quant à un autre conservateur, le Tessinois Franzoni, il tint à compléter, avec MM. Celio et Galli, le tercet latin.

Pour lui, le fait qu'un parlement se désaisisse d'une compétence est chose grave. Les exemples étrangers, où le gouvernement est responsable devant le parlement, ne lui semblent pas probants. En Suisse, un certain type de décision doit être pris conjointement par l'exécutif et le législatif. Si celui-ci se retire quelque peu, pour des raisons pratiques, il se justifierait qu'il oblige le Conseil fédéral à consulter, à tout le moins, les délégations des commissions des finances des deux Conseils.

Ainsi, le principe serait sauf. Mais déjà, d'autres orateurs succédant au Tessinois relevèrent qu'une telle procédure reviendrait à hypothéquer le résultat cherché: rapidité et discrétion.

J. E.

Lire la suite en avant-dernière page

Conséquence de la grève des éboueurs et des égoutiers

L'ANGLETERRE EST PRISE À LA GORGE PAR LA POLLUTION



Dans l'est de la capitale, les nouveaux parterres londoniens (Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

M. Pompidou à Moscou

Bien que l'URSS s'apprête, dit-on, du moins dans la presse française, à réserver un excellent accueil à M. Georges Pompidou, qui séjournera une dizaine de jours en Russie, les circonstances dans lesquelles se fait ce voyage sont assez différentes de celles qui entourèrent le déplacement du général De Gaulle en 1966 dans cette même Union soviétique. Nous ne comparons pas ici la personnalité des deux présidents de la République. C'est la situation politique qui a évolué en quatre ans et les rapports entre Paris et Moscou, quoiqu'on puisse toujours les qualifier d'amicaux, ne constituent plus cette pierre d'angle sur laquelle De Gaulle entendait construire son édifice « de l'Atlantique à l'Oural ».

En 1966, le général était au comble de sa puissance internationale, du moins théoriquement. Il voulait une France grande, libre et indépendante. Il avait quitté POTAN et, pour faire contrepoids à une Amérique dont il rejetait la tutelle tout en conservant avec elle des liens indispensables, il pratiquait une large politique d'ouverture à l'Est, faisant à l'URSS toutes les avances possibles. Ce qu'il cherchait en somme à obtenir par cette politique, c'était la fin des deux grands blocs. L'Europe non pas intégrée, mais celle des Etats (de l'Ouest à l'Est) eût pu alors, sous la direction française, jouer à nouveau un rôle sur la scène mondiale.

Aujourd'hui, le grand « dessein » s'est évanoui. Et les objectifs de M. Pompidou, quand bien même il souhaiterait, lui aussi, assurer un certain équilibre Amérique - Europe - Union soviétique, sont beaucoup plus modestes. Il lui suffira de renforcer les liens franco-russes, pendant à sa politique américaine lorsqu'il se rendit aux Etats-Unis, effaçant les taches du passé, en dépit des quelques incidents dont on se souvient.

C'est qu'en effet, après le déferlement tumultueux des idées gaulliennes, les choses ont repris leur cours d'antan. Plus question pour la France de se poser en médiatrice. Qu'il s'agisse de l'armement nucléaire, du drame du Proche-Orient ou de la guerre du Viet-nam, les Etats-Unis et l'Union soviétique règlent seuls de nouveau (ou enveniment) leurs affaires. Et puis, la France a été évincée d'un fait majeur, l'été dernier. Personne ne l'a consultée, pas plus Bonn que Moscou, lorsqu'il s'est agi de signer le pacte germano-soviétique. De là à conclure que l'Allemagne a finalement été préférée à la France par l'URSS, il y a un pas qui a été vite franchi au regard de l'opinion internationale.

Reste un champ à explorer pour M. Pompidou et ses collaborateurs techniques: c'est celui qu'offre l'activité de la « grande commission économique », constituée entre les deux pays sous les auspices de M. Michel Debré. Mais il est apparu ici aussi qu'un certain déséquilibre s'était produit. La France offre à l'URSS plus de produits finis qu'elle n'en exporte. D'où un certain mécontentement chez les dirigeants russes. Quant aux échanges culturels qui peuvent-ils bien signifier, sinon superficiellement, quand les idéologies, ou mieux les spiritualités, sont aussi dissemblables, de part et d'autre?

Le voyage de M. Pompidou sera au mieux en dernière analyse un succès de prestige. Mais sur le plan concret, il ne faut pas en attendre grand-chose.

René BRAICHET

Des craintes pour la vie du diplomate enlevé à Montréal

MONTREAL (AP). — L'enlèvement, lundi, de l'attaché commercial britannique à Montréal, M. James-Richard Cross, 49 ans, par quatre Canadiens français extrémistes, met dans l'embarras à la fois le gouvernement provincial du Québec et le gouvernement fédéral à Ottawa.

Les deux administrations n'ont pas encore, apparemment, pris de décision sur la méthode à employer pour régler cette affaire. « Nous ne savons pas comment manœuvrer », a déclaré à Ottawa M. Sharp, ministre canadien des affaires étrangères.

Pour l'instant, les opérations de police ont été provisoirement suspendues, car

les responsables ne veulent pas affoler les terroristes qui pourraient commettre un geste irréparable.

M. Cross souffre de tension et il doit prendre deux fois par jour un médicament spécial. M. Choquette, ministre de la Justice du Québec, a demandé aux ravisseurs de faire preuve d'humanité et de procurer ce produit à leur otage. Un médecin de Montréal a déclaré que le diplomate serait en danger réel dans quelques jours s'il n'avait pas son médicament.

En principe, si les demandes des ravisseurs étaient satisfaites, M. Cross devrait être libéré dans les quarante-huit heures, délai accordé par les membres

du Front de libération du Québec pour obtenir la libération de douze prisonniers politiques et leur transfert à Cuba ou en Algérie.

De plus, les extrémistes séparatistes demandent une rançon de 500.000 dollars en or, la publication de leur manifeste dans la presse, ainsi que la photo de l'homme qui a donné des renseignements à la police permettant le démantèlement d'une cellule du Front.

LE SCÉNARIO

M. Cross, qui a rang de consul général, est arrivé au Canada avec sa femme et sa fille en 1968. Son enlèvement s'est déroulé rapidement. Sous

prétexte de lui remettre un cadeau d'anniversaire, les ravisseurs s'introduisirent chez lui, dans le centre de Montréal. Une fois dans la maison, un des hommes sortit un pistolet et menaça la bonne, tandis que deux autres pénétraient dans la chambre du diplomate et lui passaient des menottes. Ils le traînèrent ensuite dans une voiture à l'arrêt, qui portait les couleurs d'une compagnie de taxis.

L'une des plus curieuses exigences des ravisseurs est le réembauchage des postes chauffeurs de camions qui ont perdu leur emploi au début de l'année, quand le gouvernement a pris sur lui d'assurer la distribution du courrier à Montréal.

LONDRES (AP). — Des armées de rats, de vers et de mouches ont envahi certains quartiers de Londres et des milliers de poissons meurent dans les eaux polluées des rivières au huitième jour de la grève des ouvriers de la voirie et des égoutiers.

Quelque 400.000 mètres cubes d'eaux usées sont rejetées chaque jour dans les rivières et canaux de l'Angleterre. A Londres et dans les autres villes, les ordures ménagères s'amoncellent.

Les autorités de Londres et de Bristol, où 50.000 mètres cubes d'eaux usées sont déversés dans l'Avon, ont annoncé que la santé publique n'était pas menacée. Elles affirment que l'eau potable ne manquera pas.

A Luton, on est moins optimiste. On se prépare à appeler l'armée pour faire fonctionner deux usines d'épuration où les cadres n'ont pu faire qu'en partie le travail d'épuration des eaux de la Lea, un affluent de la Tamise. On estime qu'il faudra dix ans pour repeupler la Lea en poissons.

SALAIRES... Des volontaires qui s'occupent des stations de pompage de Londres auront également recours à l'armée si d'importantes pluies se produisent.

Cinquante mille éboueurs, égoutiers, balayeurs et autres employés de la voirie respectent un ordre de grève qui s'étend à toutes les villes et tous les villages d'Angleterre.

Les négociations ont buté sur une augmentation hebdomadaire de 55 shillings du salaire de base pour qu'il passe à 16 livres 10 shillings.

Les syndicalistes ont demandé aux grévistes de poursuivre le mouvement tant que les municipalités s'en tiennent à leur offre de 36 shillings.

Cent vingt jambes comme ça

C'est dans une rue de Londres, près du Palladium, que cette photo a été prise. Pas de strip-tease, mais revue de détail des soixante « Doriss Girls » qui se préparaient à quitter la Grande-Bretagne pour Paris, où elles ont rendez-vous avec le Moulin-Rouge.



(Téléphoto AP)



La police devant la maison du diplomate (Téléphoto AP)

La douzième fois

M. Cross est le 12^{me} diplomate enlevé dans l'hémisphère occidental depuis le 4 septembre 1969, mais les autres avaient été enlevés par des organisations terroristes d'Amérique latine.

Deux d'entre eux ont été tués, 83 prisonniers politiques au total ont été libérés en échange de sept otages.

Deux autres personnes, M. Comide, consul du Brésil, et M. Fly, expert agricole américain, sont détenus depuis deux mois par des terroristes en Uruguay.

L'actualité régionale: pages 2, 3, 6, 9, 10 et 11
Au Grand conseil et au Conseil général de Neuchâtel: page 7
Les sports: pages 17 et 19
Le carnet du jour. — Les programmes radio-TV. — Les bourses: page 21
L'actualité en Suisse: page 23

Le problème du logement devant le Grand conseil neuchâtelois:

Le train est sur les rails mais quelle locomotive le tirera? (Pages neuchâteloises)

L'OR MONTE

PARIS (AP). — Une hausse sensible du cours de l'or a été enregistrée mardi à l'ouverture sur les principales places mondiales.

A Paris, la parité a été fixée à 36,68 dollars l'once contre 36,52 lundi, à Zurich, 37,05 contre 36,75, à Londres 36,925 (cours le plus élevé depuis novembre) contre 36,725 et à Hong-Kong 38,69 contre 38,18. Les financiers ne s'attendent cependant pas à une vague de spéculations mais s'interrogent sur les motifs exacts de cette hausse.

PRÉ-ALERTE À BERLIN

Après le Moyen-Orient, le ciel d'automne va-t-il maintenant s'assombrir également en Europe? Une nouvelle « pré-alerte » occidentale à Berlin, et le grand branle-bas auquel se prépare l'Allemagne de l'Est, où sont imminentes les manœuvres des forces de l'URSS et des satellites, font naître quelques inquiétudes.

Déjà les Américains réagissent. Ils vont lancer un pont aérien géant sur l'Atlantique, leur permettant de transporter sous peu des Etats-Unis en Allemagne occidentale quelque 12.000 hommes avec armes et bagages. Histoire de rétablir l'équilibre: l'URSS exerce une pression d'un côté, les Américains répondent par une contre-pression de l'autre.

Plus sérieux, toutefois, sont les bruits relatifs à une nouvelle grave crise que les Russes ouvriront dans les corridors aériens reliant l'ex-capitale allemande à l'Ouest. Les Alliés, Américains, Anglais et Français, ne semblant guère décidés à s'incliner devant une telle menace, faut-il craindre des complications?

La question, qui est examinée dans le contexte du voyage officiel que le président Pompidou vient de commencer à Moscou, fait surgir le souvenir de la tension extrême qui était née, en 1948-1949, du blocus, par les Russes, des voies d'accès terrestres menant de l'Allemagne fédérale à Berlin. Or, on n'exclut pas l'éventualité d'une nouvelle coupure de ces voies à la faveur des manœuvres des troupes orientales ces prochains jours.

Le fond de l'affaire, le voici: le traité de « coopération pacifique » signé en août dernier à Moscou, par l'URSS et l'Allemagne fédérale, provoque de profonds remous, notamment en Allemagne orientale et en Tchécoslovaquie. En URSS même, la perspective de l'arrivée massive d'hommes d'affaires et de techniciens ouest-allemands (projet de construction, en Russie centrale, d'une usine pouvant sortir 150.000 camions lourds « Daimler-Benz » par an) réveille le souvenir inconfortable de l'époque de la colonisation pacifique de la Russie tsariste par les Germains.

En outre, les Chinois, depuis quelque temps, ont des agents très actifs chez les Allemands de l'Est et dans la plupart des démocraties populaires. Ils versent de l'huile sur le feu, dénonçant la « trahison » des Soviétiques, qui « pactisent avec les revanchards allemands ».

Pour prouver leur attachement aux principes marxistes-léninistes et anti-capitalistes, les Russes se proposent de créer une nouvelle « perturbation » dans le ciel de Berlin. Faut-il s'attendre à quelques chaudes journées d'octobre? Mieux vaut être prévenu.

R. A.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Le bon sens a triomphé à la Coudre

De notre correspondant :
En ouvrant leur journal, l'autre jour, les habitants de la Coudre ont eu une très agréable surprise. Ils ont appris que le Conseil communal avait pris une décision concernant le terrain sur lequel serait construit la nouvelle école qui fait un si pressant besoin au quartier. Le choix du Crêt-du-Chêne a rempli d'aise les gens du quartier et principalement les membres du groupement des Coudriers qui depuis plusieurs années ont vigoureusement lutté pour que ce terrain-là soit choisi à l'exclusion de tout autre. Le Crêt-du-Chêne offre en effet, tous les avantages possibles. Situé au centre de l'agglomération, il est accessible de toute part, met les futurs élèves dans des conditions de tranquillité très appréciables, permettra la création d'un jardin public entre le temple et l'école (emplacement depuis longtemps désiré par la population), et formera avec le temple un centre culturel et spirituel.

La décision que vient de prendre le Conseil communal est un magnifique cadeau et les Coudriers l'apprécient à sa juste valeur et en remercient de tout leur cœur les autorités. L'heureux aboutissement de cette affaire est dû aussi pour une bonne part aux efforts inlassables qu'ont fournis la commission d'étude et la sous-commission qui ont fait un travail considérable. N'oublions pas non plus les autorités scolaires et le directeur des écoles primaires qui depuis toujours ont défendu avec la plus grande ardeur l'implantation du nouveau collège à l'endroit choisi.

Tout est donc pour le mieux ainsi et dans deux ans et demi, un magnifique collège ornera la colline de la Coudre. Un investissement fait en faveur des enfants est avantageux pour la communauté tout entière. On pourrait, à ce sujet, faire une petite remarque. Depuis de nombreuses années, la commission scolaire, le directeur des écoles primaires et le groupe des Coudriers ont demandé aux autorités communales de construire au centre de l'agglomération. Pour des raisons obscures, cette demande a toujours été repoussée. Si le Crêt-du-Chêne avait d'emblée été retenu, le bâtiment pourrait être construit à l'heure actuelle et nous ne connaîtrions pas de pénurie de locaux comme c'est le cas actuellement. D'autre part, si le bâtiment était construit, cette construction aurait été d'un coût moins élevé, d'où économie.

Mais ne remuons pas le fer dans la plaie. Les Coudriers sont particulièrement satisfaits. Quoique peu représentés dans les conseils de la ville, ils ont maintenant la conviction que les autorités ne les traitent pas en parents pauvres. Ils remercient le Conseil communal et le félicitent de la décision qui vient d'être prise.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 4 octobre: Beljakovic, Zil, fils de Zivorad, fraiseur à Corcelles, et de Milena, née Milosevic; Mari, Pascaline, fille d'Edouard-Florian, mécanicien à Auvèrner et d'Yvette, née Perret; Clottu, Valérie-Nicole, fille de Michel, dessinateur à Cornaux, et de Ruth-Anna, née Wieland.

PROMESSES DE MARIAGE. — 6 octobre: Fleury, Michel-Gaston, moniteur de football à Yverdon, et Perret, Claude-Suzanne, à Neuchâtel.

MARIAGE. — 25 septembre: Erdä, Mehmet-Tugrul, étudiant à Tschugg, et Pierron, Anne-Karin, à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 4 octobre: Neuhaus, née Schneider, Martha-Mina, née en 1902, ménagère à Bâle, divorcée.

La C.C.A.P.
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 549 92 Neuchâtel
Agent général: Chs Robert

AVIS TARDIFS
Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

EXPOSITION
G. DE MICHELI
ouverte ce soir, 20-22 heures
Galerie des Amis des Arts
Musée des Beaux-Arts, Neuchâtel

COURS DE PILOTAGE
Lignières
Le prochain cours de pilotage de la Section neuchâteloise du T.C.S. aura lieu le samedi 10 octobre prochain, à Lignières.
Prix du cours: membres du T.C.S. Fr. 10.— non-membres Fr. 20.—
Il reste encore des places disponibles. Prière de s'inscrire à l'office. Promenade Noire 1 - Neuchâtel - Tél. 415 31.

T.P.N. CENTRE DE CULTURE
Pommière 9 Neuchâtel
Vendredi 9 et samedi 10 octobre, à 20 h 30

Récital de guitare à dix cordes
Michel Dintrich
Location au T.P.N., tous les jours dès 13 h 30 et à l'entrée. Tél. (038) 590 74.

PAR LA TROUPE FANTASIO LES TÉMOINS
ou notre petite stabilisation
Ce soir et demain soir, à 20 h 30 au T.P.N. - Centre de culture (Pommière 9).

URGENT
La Raffinerie de Cressier cherche un **APPARETEMENT**
de 2 pièces, à Neuchâtel ou aux environs.
Tél. (038) 775 21, interne 251.

CONFÉRENCE
L'évangile en Côte-d'Ivoire
par M. et Mme Louis Ahnne, missionnaires
Ce soir, à 20 heures, salle de l'Action biblique, faubourg de l'Hôpital, 28. Bienvenue à chacun

Ce soir, au Grand auditoire des Terreaux
L'Amérique des terres australes
Conférence avec film de **J.-C. Spahni**
ethnologue et sociologue
Organisation CEO-COOP

Naissances
Muriel et Peter KROEMER-BERNATH ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils
Dimitri
le 6 octobre 1970
Maternité Grise-Pierre 30 Pourtalès Neuchâtel

Avec la troupe

Le Rgt PA 13 ad hoc, comprenant notamment le Bat PA 5, de Neuchâtel, accompli depuis le lundi dernier son tour de répétition en Gruyère. La prise d'un drapeau du Rgt aura lieu le mercredi à Bulle.

Marché des légumes à Neuchâtel

Offre régulière: carottes, côtes de bettes, haricots, choux-pommes, choux-fleurs, raves, radis, scaroles, tomates, poireaux, céleri nouveau avec feuillage, choux blancs, choux-raves, salades pain de sucre, épinards, salades poménées, laitues romaines, rampon. Offre faible: courgettes. Légumes de serre: aubergines, poivrons, tomates. Légumes nouveaux: poireaux blancs, fenouil, choux de Bruxelles.

Marché des fruits à Neuchâtel

Offre: Gravenstein, poires, pruneaux.

Pêche dans le lac de Neuchâtel

Perches: moyennes, filets de brème; bonnes; brochets: faibles; bondelles: faibles; lottes: nulles; filets de gardon: bonnes.



DEUX GROUPES VISITENT NOTRE JOURNAL

Sept contemporains du Val-de-Travers conduits par M. R. Sutter, de Brot-Dessus, et l'Amicale des membres de la protection civile de Neuchâtel et environs, conduits par leur président, M. Bex, ont visité hier soir, notre journal.

L'Ecole technique de Neuchâtel a eu sa journée de sport

De notre correspondant :
Mis sur pied par un comité de trois membres, MM. Marc Humbert, André Mojon et Edmond Quinche, cette première journée de sports a connu un véritable succès sur le plan de la participation et du temps.
Placée sous le signe de l'E.P.G.S., cette journée a été quelque peu différente des autres années. En effet, les cinq épreuves de l'E.P.G.S. étaient le thème principal des épreuves et un challenge était en compétition pour les élèves de Ire année: il était offert par M. Edmond Quinche. Un polyathlon comprenant les cinq épreuves: le cross et le saut en hauteur faisait l'objet du challenge Roussy. Quelque 150 jeunes gens ont lutté pour l'obtention des challenges et médailles. L'après-midi était réservé aux épreuves par équipes qui, cette année, ne comportaient que le football. Une équipe par degré de la section pratiquait disputait une série de matches sous forme de championnat soit toutes les équipes l'une contre l'autre. Le tout était terminé par le match entre le corps enseignant et l'équipe d'Etudiants. Finaliste du championnat scolaire 1970. Match acharné où la sportivité du corps enseignant et tout spécialement de son gardien a enchanté les supporters chauvins des « élève » qui ont été quelque peu déçus de ne pas voir plus de buts. Cette journée a été suivie par MM. Ely Tachella et Lecoultre de « Jeunesse et sports ». Voici les meilleurs résultats:
Polyathlon 7 épreuves:
1. Christian Seiler, IV BM, 121 points, médaille d'or et challenge Roussy; 2. Philippe Haeblerli, III BM, 118 points, médaille d'argent; 3. Hans-Peter Wittwer, II AM, 112 p., médaille de bronze; 4. Christian Glardon, III BE, 101 p.
Classement cinq épreuves E.P.G.S. (réservé aux élèves de Ire année):
1. François Ducret, 88 points; 2. Christian Ferrine, 82 p.; 3. Claudio Comello, 79 p.; 4. Thierry Auchlin et François Kogler, 78 points.
FOOTBALL
I A contre III + IV BE (4-0); I B contre II A + B (0-5); I B contre III + IV BE (1-1); I A contre II A + B (0-1); II A + B contre III B + IV BE (6-0); I A contre I B (1-2).
Classement: 1. II A + B, 6 points; 2. I B, 3 p.; 3. I A, 2 p.; 4. III + IV BE, 1 point.
Cette journée a été un vrai succès. D'autres journées suivront. rc

VIGNOBLE - VIGNOBLE

MARIN-ÉPAGNIER

Quand le bâtiment va...

(c) Alors qu'à la rue de la Gare on termine l'aménagement de deux blocs localisés comprenant 32 appartements, on a commencé à la rue Charles-Perrier la construction de quatre blocs de 36 appartements, 52 studios et 24 chambres individuelles, le tout destiné au personnel de deux entreprises. D'autre part, entre la route de la Tène et le parc de Préfargier, douze maisons familiales vont être édifiées pour le compte d'un industriel de Marin qui y logera une partie de son personnel.

D'autres projets de construction comprenant plus de deux cents appartements sont actuellement soumis à l'examen des autorités.

CORCELLES

Les viticulteurs de la F.N.V. font le point

(c) La section neuchâteloise de la Fédération romande des viticulteurs a siégé récemment à Saint-Aubin. On y a parlé de très haut intérêt, ont animé l'assemblée. L'ordre du jour comportait douze points. Le président, M. Jean Henrioud-Godet, fit le tour de tout ce qui a marqué le vignoble d'une vendange à l'autre. Le secrétaire-caissier, M. P.-H. Burgat, lut le procès-verbal de la dernière séance et donna de bonnes nouvelles concernant les comptes.

REVALORISATION DES PRIX

Après ces préambules, plusieurs questions ont été débattues. Résumons tout ce qui a accaparé ces sociétaires durant trois heures. Prévision de récolte et date des prochaines vendanges, en accord avec les dirigeants, et sous les réserves d'usage: 15 octobre pour le pinot noir et une semaine plus tard pour la vendange blanche. Concernant les prix payés aux producteurs, ceux qui auraient désiré une revalorisation de ces prix se heurtent aux personnes chargées de la vente des produits. Néanmoins, une revalorisation de moins de 10 % sera demandée pour la vendange de rouge, tandis que le prix d'achat du « blanc » restera aux mêmes conditions qu'en 1969.

L'association de travail des jeunes viticulteurs a donné des précisions sur son activité. Celle-ci tend à rendre la tâche du vigneron plus adaptée aux conditions de salaires actuelles et à décider de jeunes forces à venir reprendre les tâches des gens de la vigne. On attend avec intérêt les résultats de cette activité. On parla ensuite de la fixation des vacances d'automne, dans la région et surtout dans les classes supérieures, où elle prive prématurément les viticulteurs de cette main-d'œuvre juvénile. Un sociétaire reçut des offres de service pour les vendanges, d'amis du Jura bernois! Il est devenu classique à cette époque — de M. J.-R. Humbert-Droz, de la station d'Auvèrner, mit un point final à cette séance animée. Son tour d'horizon sur la situation actuelle fut réconfortant, chiffres et tirages étant à l'appui de ses constatations.

En toute objectivité, les assistants apprécieront les excellents crus des caves de la Béroche, accompagnés d'une collation bienvenue.

CORTAILLOD

Bientôt les vendanges

(c) Le Conseil communal de Cortaillod a convoqué ce soir, mardi, les propriétaires de vignes pour discuter des vendanges. L'assemblée n'a pas fait d'objection aux propositions suivantes qui resteront à confirmer ou, le cas échéant à modifier. Vendange du rouge dès le début de la semaine prochaine, vendange du blanc à la fin de la même semaine.

Les vacances scolaires à Cortaillod et au Cescole seront adaptées au mieux de la situation.

COMMUNIQUÉ

Nouveau programme à l'ABC
Pour le temps des vendanges, Charles Jaquet présente un programme vivement attendu et devenu classique à cette époque — de M. J.-R. Humbert-Droz, de la station d'Auvèrner, mit un point final à cette séance animée. Son tour d'horizon sur la situation actuelle fut réconfortant, chiffres et tirages étant à l'appui de ses constatations.

Avis mortuaires

Madame et Monsieur Tadeusz Majer-Kung, à Cortaillod;
Madame et Monsieur Fernand Gilomen-Kung, à Genève, et leurs enfants;
Monsieur et Madame Daniel Gilomen, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame André Kung-Ferrand et leur fille Nicole, à Genève;
les familles de feu Benoît Laubscher, à Tufflèren;
les familles de feu Samuel Kung, à Cortaillod;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Bertha KUNG

née LAUBSCHER
leur chère maman, grand-maman, belle-sœur, tante et parente, enlevée à leur affection à l'âge de 92 ans.
Cortaillod (NE), le 5 octobre 1970.
(Goutte-d'Or 9)

Le soir étant venu, Jésus dit: Passons sur l'autre rive.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, jeudi 8 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Culte pour la famille au domicile à 14 h 15.

La famille ne portera pas le deuil

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
Monsieur et Madame Charles Neuhaus-Huguenin et leurs enfants Sonja et Marcel, à Neuchâtel;
Madame et Monsieur Willy Christen-Neuhaus, à Lausanne;
Madame Anna Steinmann-Schneider, à Brügg/Bienne;
Monsieur Ernst Hirt-Schneider et ses enfants, à Brügg/Bienne;
Madame et Monsieur Gottfried von Ballmoos-Schneider et leurs enfants, à Bienne;
Monsieur et Madame Hans Schneider-Weber et leurs enfants, à Brügg/Bienne;
Monsieur et Madame Ernst Schneider-Zürcher et leurs enfants, à Munchenbuechee, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de
Madame

Martha Neuhaus-Schneider

leur chère maman, grand-maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, marraine, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 69ème année après une longue maladie.
Neuchâtel, le 4 octobre 1970.

Je lève mes yeux vers les montagnes...
D'où me vient le secours?
Le secours me vient de l'Éternel,
Qui a fait les cieux et la terre.

L'incinération aura lieu mercredi 7 octobre.
Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Repose en paix.
Madame Ernest Wylder-Sahli, à Vauxmarcus, ses enfants et petits-enfants;
Madame et Monsieur Samuel Gaberell-Wylder et leurs enfants, à Yverdon;
Monsieur et Madame Rodolphe Wylder-Bünter et leur fille, à Steffisburg;
Monsieur Kurt Wylder et sa fiancée, Mademoiselle Edith Schnyder, à Neuchâtel;
Mademoiselle Marguerite Wylder, à Vauxmarcus;
Monsieur Arnold Wylder, à Vauxmarcus;
Madame et Monsieur Hans Sahli-Wylder à Zurich, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Ernest WYDLER

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain et cousin, enlevé à leur tendre affection, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage, dans sa 58ème année.
Vauxmarcus, le 6 octobre 1970.
Dieu est pour nous un refuge et un appui.
Un secours qui ne manque jamais dans la détresse.
Ps. 46 : 2.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin, le jeudi 8 octobre.
Culte au temple à 13 h 30, où le corps sera déposé.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel de l'entreprise Comina, Noble S. A., à Saint-Aubin, ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Ernest WYDLER

leur ancien employé.
Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de famille.
Saint-Aubin, le 6 octobre 1970.

Madame Béatrice Jeanneret née Notari, à Peseux.

Monsieur et Madame Jacques Jeanneret-Kläsi, à Attalens;
Madame Lydia Baudoin née Jeanneret, à Sartrouville (France), ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur JEANNERET

leur regretté époux, père et parent, enlevé à leur affection, subitement dans sa 64ème année.
Peseux, le 6 octobre 1970.
(Utüns 5)

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, jeudi 8 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire à 16 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfarth
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

Madame Henri Honegger - Chappuis et ses enfants;
Monsieur Henri-Daniel Honegger;
Monsieur Denis Honegger;
Madame et Monsieur Alexandre Paris-Honegger, à Genève;
Madame et Monsieur Alfred Godet-Honegger et leurs enfants;
Monsieur et Madame Charles Honegger-Thyennet et leurs enfants;
Madame Alfred Chappuis, aux Ponts-de-Martel;
Monsieur et Madame Ali Chappuis-Huguenin, à Corcelles, et leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur Alfred Chappuis, à Colombier, ses enfants et petit-fils;
Monsieur et Madame Robert Chappuis-Pellaton, à la Sagne, et leurs enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Henri HONEGGER

industriel
leur très cher époux, père, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, dans sa 59ème année.
2000 Neuchâtel, le 5 octobre 1970.
(Rue de la Côte 4)

Sois pour moi un roc de force, une enceinte de rempart qui me sauve car mon rocher, mon rempart, c'est Toi; pour ton nom, guide-moi, conduis-moi.
Ps. 31 : 3-4.

L'incinération aura lieu mercredi 7 octobre.
Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le personnel de la maison Henri Honegger a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Henri HONEGGER

son cher et regretté patron.
Les contemporains de 1912 ont le profond regret de faire part du décès de

Henri HONEGGER

leur cher membre et ami.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La SFG «Neuchâtel-Ancienne» sous-section «Jeunes-Vieux» a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Henri HONEGGER

membre dudit groupement.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le Groupement des industriels et artisans de Neuchâtel et environs a le triste devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Henri HONEGGER

membre actif.
Je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde.
Mat. 28 : 20

Madame et Monsieur Alfred Moser, au Crêt-Pellaton sur Travers, leurs enfants et petits-enfants, à la Brévine, le Bullet et Brot-Dessus;
Monsieur et Madame Paul Wältli et leurs enfants, à Coffrane;
Madame et Monsieur Bruno Amstad et leurs enfants, à Buochs (NW);
Monsieur et Madame Otto Wältli et leurs enfants, à Bussy sur Valangin;
Madame et Monsieur Claude Balmer et leur fille, à la Joux-du-Plâne;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Frédéric Geller; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Christian Wältli, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Alfred WÄLTI

née Frieda GFELLER
leur chère et regrettée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 82ème année.
2042 Valangin, le 5 octobre 1970.
Père, mon désir est que là où je suis, ceux que Tu m'as donnés y soient aussi avec moi.
Jean 17 : 24.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 7 octobre.
Culte au temple de Valangin, à 15 heures.

Culte au crématoire, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité du groupement des contemporains de 1919 du Val-de-Ruz a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Madame Alfred WÄLTI

mère de Monsieur Paul Wältli, fidèle membre du groupement.
L'enterrement, auquel les membres sont priés d'assister, aura lieu mercredi 7 octobre, à 15 heures, à Valangin, ou à 16 h 30 à la chapelle du crématoire.

REMERCIEMENTS

Très touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus, la famille de

Monsieur Georges RENAUD

remercie tous ceux qui ont pris part à son grand deuil, par leur présence, leur envoi de fleurs ou leur message et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.
Petit-Cortaillod, octobre 1970.

VILLE DE NEUCHÂTEL

SESSION IMPROMPTUE DU GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS

Demandée par la majorité des députés, prématurée et surtout trop hâtive au goût du Conseil d'Etat, cette session impromptue sur une question capitale a-t-elle servi à grand-chose? Seule une réponse de Normand est de rigueur. Oui, dans le sens où le gouvernement est décidé, par un moyen qui reste encore à trouver, à empêcher certaines hausses inconsidérées de loyers, non si l'on espérait que de ce débat improvisé et quelque peu déçu sortirait une solution miracle. A huit jours d'une votation, il était indispensable de battre un fer encore chaud, ne serait-ce que pour mettre le train sur les rails même si l'on ne sait toujours pas quel locomotive le tirera...

Pour le Conseil d'Etat, la situation est moins dramatique que sérieuse

Qu'en pense le Conseil d'Etat? Dans sa réponse, M. Carlos Grosjean a précisé que le gouvernement s'inclinait devant la volonté, exprimée par les députés, d'aborder si rapidement ce débat fondamental. Mais, et on doit honnêtement le constater, la discussion n'a pas apporté d'armes nouvelles et il faudra compter sur l'étroite collaboration du Conseil d'Etat et du Grand conseil pour trouver un remède à ce mal qui est le propre de tous les pays industriels. Sur le plan juridique, le conseil d'Etat étudie depuis un certain temps le problème de la surveillance des loyers car là est le seul dénouement: lutter contre ces hausses inconsidérées. Le président du gouvernement a ensuite brossé un tableau de la situation: elle n'est pas dramatique mais sérieuse. Dans une période comprise entre 1939 et la fin de 1968, le loyer des anciens logements, c'est-à-dire ceux construits avant 1947, a augmenté de 93 %, l'ensemble des logements, anciens et nouveaux, subissant une hausse moyenne de 146 %. Durant ce même laps de temps, et si l'on prend pour base l'indice zuricois, le coût de la construction augmentait de 224 % et le gain des ouvriers de 362 %. Comme d'autres pays industriels, la Suisse a subi trois phénomènes sociologiques cumulatifs qui se sont répercutés et ont amplifié la pénurie de logement: l'augmentation démographique; la

Logement: trois heures d'un débat dont on ne pouvait attendre une solution-miracle

FREINER CERTAINES CONSTRUCTIONS Deux motions, deux interpellations et le projet de décret Maurice Favre étaient inscrits à l'ordre du jour, le tout placé sous le signe du logement. M. Eisenring (soc) ouvre le ban. Constatant que 70 % des participants neuchâtelois au scrutin des 26 et 27 septembre avaient approuvé l'initiative populaire lancée par le Mouvement des familles, le député local rappelle que le problème doit être examiné sous deux angles: déjà la protection des locataires contre des loyers exagérément élevés et, ensuite, la mise à disposition, à des prix abordables, d'un nombre suffisant d'appartements. Il demande donc au Conseil d'Etat ce qu'il propose pour répondre à cette légitime attente de la population. Non seulement le gouvernement doit étendre la septième campagne HLM des villes

aux villages, mais encore serait-il bien inspiré, et ce serait à une façon de pallier le manque chronique de main-d'œuvre dans l'industrie du bâtiment, de freiner la construction d'appartements luxueux et de résidences secondaires. M. Eisenring s'est à peine assis que M. Jaggi est debout. Au nom du groupe PPN, il proteste énergiquement. A l'entendre, cette session a été décidée sans l'accord des présidents de groupe. Le procédé choque; il rend l'institution caduque. Partagés entre leurs occupations professionnelles et leurs engagements politiques, les députés PPN n'assistent donc que partiellement au débat, tentant de concilier les deux en n'assistant qu'à une partie de la session. — Allons!, coupe M. Blaser. Le problème soulevé et son importance justifiaient cette séance...

Le député popiste développe alors sa propre interpellation. Pour lui, la votation sur le droit au logement a montré qu'une majorité importante des citoyens neuchâtelois avait conscience de la menace qui pèse sur les locataires en raison de la disparition, le 15 décembre prochain, des dernières dispositions de protection des locataires. Il demande donc au conseil d'Etat ses intentions en ce qui concerne, les modalités d'application de la sixième campagne HLM, l'utilisation du Fonds cantonal du logement, la suite qui sera donnée à la motion acceptée par le Grand conseil en faveur d'une septième campagne HLM, la réponse qui sera donnée à l'enquête du Conseil fédéral et, enfin, les moyens prévus pour faciliter l'obtention de capitaux aux constructeurs. En terminant, abordant sous un autre angle le problème du manque de main-d'œuvre déjà effleuré par M. Eisenring, le député popiste lance une ultime bourrade à M. Schwarzenbach: lui aussi est à l'origine de bien des déconvenues.

tant le Conseil d'Etat à étudier les moyens de réagir, par la voie administrative et judiciaire, contre les hausses de loyer exagérées. En résumé, M. Favre, s'inspirant des résultats de l'enquête du professeur Juvet, pense qu'il faut, dans le premier cas, soustraire le marché du logement aux lois d'une économie monopolistique et, dans l'autre, que ces hausses malvenues sont justement nées de l'exploitation d'un même marché monopolistique. Comment lutter contre les abus? Sur le plan judiciaire, il doit être possible de recourir aux dispositions sur l'usure et, éventuellement, de contrôler les excès par les droits de police. Qu'en pensent les socialistes? Bien sûr, ils auraient préféré voir aboutir l'initiative populaire du MPP. M. Michel Rousson, leur porte-parole, rappelle que le problème du logement ne date pas d'aujourd'hui. Il y a de nombreuses années, huit en tout, que ses amis politiques enfourchèrent ce dada. A l'époque, on leur avait ri au nez. On leur avait rétorqué qu'ils avaient bien tort de se faire du souci puisque la solution devait être trouvée dans le jeu de la libre concurrence et avec la suppression du contrôle des loyers. Tout irait mieux par la suite, expliquait la droite. Or, c'est loin d'être le cas. Mais que l'on ne se méprenne pas: il y a des logements. Mais à quel prix! M. Rousson cite des chiffres, donne des exemples. Bref, les socialistes soutiendront les motions et le projet de décret mais en échange de quelques amendements. Il importe par exemple, dans le projet de décret, de modifier le texte en ce sens: «...La Confédération et les cantons s'efforcent d'assurer à la population un logement convenable, à un prix décent et en rapport avec ses possibilités financières.»

concentration urbaine; et l'augmentation du niveau de vie, donc des besoins en pièces habitables. Trouver comment vaincre ces phénomènes permettrait de résoudre dans sa plus grande partie la crise du logement. Quant aux hausses de loyer, que le conseil d'Etat repousse et auxquelles les locataires devront, hélas, encore s'attendre, elles sont dues à plusieurs facteurs notamment l'augmentation des taux hypothécaires et le coût des terrains qui ne cessent de renchérir, ce dernier phénomène étant l'une des résultantes de la concentration urbaine. Au groupe popiste, le conseiller d'Etat Grosjean a rappelé les trois voies suivies par le gouvernement c'est-à-dire l'aide à la construction d'HLM classiques, à la propriété par étage et à la construction de logements pour les vieillards et les familles nombreuses. Le projet de décret et l'une des motions Favre (celle traitant des hausses de loyer) ont donc été renvoyés au conseil d'Etat pour étude. Si la séance n'a pas servi à grand-chose dans la matérialité des faits, elle a permis de gagner un temps précieux.

Affaires cantonales

Décisions du Conseil d'Etat La chancellerie d'Etat nous communique: Dans sa séance du 2 octobre 1970, le Conseil d'Etat a nommé M. Roland Tschanz, domicilié à la Chaux-de-Fonds, aux fonctions de technicien au bureau géométrique cantonal, à la Chaux-de-Fonds; il a délivré le brevet spécial du type B pour l'enseignement de l'éducation physique dans les écoles publiques du canton à Mme Lucienne Hüther-Lanaz, domiciliée à Colombier.

FAIRE LE PREMIER PAS Le projet de décret Maurice Favre est défendu par son auteur qui dit s'exprimer au nom de l'APRN. La démarche du canton auprès de l'Assemblée fédérale, cette proposition de «s'efforcer d'assurer à la population un logement convenable» ne doit être, en fin de compte, qu'un coup d'aiguillon dans les parties charnues de la Confédération, une sorte de stimulant, la façon de faire ou plutôt de provoquer le premier pas. Le député de la Chaux-de-Fonds détaille ensuite ses deux motions, l'une poussant à une septième campagne de construction de logements, habitations à loyers modestes et modérés, l'autre invi-

COMMENT AGIR? M. Yves-Blaise Vuillemin (lib) résumant l'avis des siens, déclare ne pouvoir se rallier au projet de décret, entre autres parce que le fédéralisme implique que chacun résolve ses problèmes lui-même.

MM. Renk (PPN) puis Blaser (POP) prennent ensuite la parole, le second proposant un amendement à la mention «septième campagne». Cette proposition est refusée par M. Favre qui, en revanche, accepte volontiers les amendements des socialistes. Après la réponse du Conseil d'Etat, la prise en considération du projet de décret est acceptée par 63 voix contre 18 (ici, les libéraux et le PPN). Il en va de même de la motion sur les hausses de loyer injustifiées: 73 voix contre trois, c'est-à-dire le dernier carré du PPN. MM. Favre et Blaser échangent encore quelques mots agréables à propos de l'amendement du second nommé, amendement qui est finalement accepté par 39 voix contre 34. Battu sur ce point, M. Favre décide de retirer sa motion concernant la septième campagne de construction et le député popiste puis M. Spira, président du groupe socialiste, se lance dans des questions de procédure. Craignant une fin tumultueuse comme ce fut le cas la veille au soir, le président Vacher envoie le Grand conseil à la buvette.

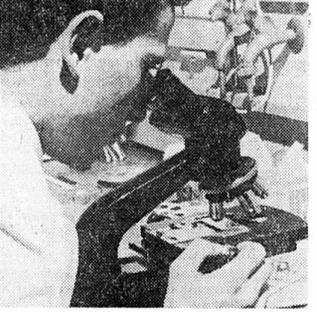
Les premières bouteilles de blanc n'étaient pas encore bues que l'on devait apprendre que, du même coup, la session serait close... Cl.-P. Ch.

VOIR ÉGALEMENT EN PAGE 7: Motions, interpellations et questions sur le bureau du Grand conseil. Après la séance du Conseil général de Neuchâtel.

À LA COUR DE CASSATION PÉNALE AVEC 3,3 POUR MILLE, LE RECOURANT N'AVAIT PAS GRAND CHOSE À ESPÉRER

La Cour de cassation pénale neuchâteloise a siégé hier sous la présidence de M. J. Cornu assistés de MM. R. Ramseyer, J. Hirschi, J.-C. Landry et J. Biétry, conseillers. M. A. Perret, substitut du procureur général, représentait le ministère public et M. Ch. Lambert assumait les fonctions de greffier. G. J. avait été condamné, en tribunal de police à dix jours d'emprisonnement sans sursis et à la publication du jugement pour avoir perdu la maîtrise de son véhicule alors qu'il était gravement ivre (3,3 ‰). Le prévenu a recouru contre le jugement de première instance en prétextant ce qui suit: a) Le juge a fait preuve d'arbitraire en retenant dans son jugement un taux d'alcoolémie relevé par une prise de sang opérée plus d'une heure après que G. J. eut été appréhendé. b) La capacité du prévenu en matière d'absorption de boissons alcooliques n'est pas telle qu'elle lui permette de boire pour 3,3 ‰. c) Le prévenu ayant été choqué au cours de son accident, on ne peut rien tirer de son état physique après l'accident. La cour considère que le pourvoi de G. J. est empreint d'une certaine témérité et le rejette à l'unanimité. Le recourant se voit également infliger un émolument de 90 francs.

B. di M. avait été condamné en première instance à trois jours d'emprisonnement sans sursis pour avoir conduit sa voiture en état d'ébriété (0,8 ‰). Le prévenu a recouru contre ce jugement en alléguant que la peine était excessive et qu'en tout état de cause, il pouvait, compte tenu de ses bons antécédents, bénéficier de la nouvelle juridiction du Tribunal fédéral en matière d'octroi du sursis. Il demande la cassation du jugement avec ou sans renvoi. La Cour se rend à l'argumentation du recourant et casse le jugement avec renvoi au tribunal de Boudry. Un camion descendait la Vue-des-Alpes en direction de la Chaux-de-Fonds. A la hauteur du virage de la M&E, trois voitures suivaient le camion. Le premier le dépassa. La troisième pilotée par F. P. dépassa la deuxième voiture pour tenter ensuite de doubler le poids lourd. Alors qu'il se trouvait à la hauteur de la deuxième automobile, celle-ci fit un écart. F. P. fut alors gêné dans sa manœuvre et entra en collision avec une voiture qui venait en sens inverse. F. P. avait été condamné en première instance. Mécontent de la décision, il recourut. Son pourvoi est admis par trois voix contre deux et le jugement est cassé sans renvoi. Le pourvoi du ministère public en la cause N. et R. a été admis, le jugement cassé et l'affaire renvoyée pour nouveau jugement devant le tribunal de Boudry.



A l'Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer, à Lausanne, l'encombrement des locaux est tel qu'une partie des services a été installée au sous-sol

Le cancer sera-t-il un jour vaincu?

Les connaissances sur le cancer se sont considérablement élargies au cours des vingt dernières années. Durant cette période, les chercheurs et les médecins engagés activement dans la lutte contre les maladies cancéreuses ont accumulé plus de données que pendant les vingt siècles écoulés. Le cancer est considéré comme un problème majeur de santé se posant à toutes les générations. Il n'est pas uniquement une maladie de la personne âgée. Il menace particulièrement les personnes atteignant le point culminant de leur carrière professionnelle entre 40 et 60 ans. Le cancer est aussi le principal responsable des causes de décès chez l'enfant en dehors des accidents.

positive, mais si le nombre de chercheurs et de savants est élevé, en revanche, les laboratoires et les lieux de travail appropriés font malheureusement défaut. La recherche est concentrée à l'Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC) à Lausanne. Plus de cinquante universitaires travaillent à plein temps dans cet institut de renommée internationale qui accueille chaque année de nombreux chercheurs de l'étranger, notamment des Etats-Unis d'Amérique, l'ISREC, toutefois, manque de place. Un nouveau bâtiment sera prochainement construit. En dehors de cet institut, Zurich et Berne disposent de centres mais plus modestes.

est menée en Suisse par un groupe de médecins spécialisés dans le traitement chimique des cancers. Ces médecins, on les retrouve dans les facultés de médecine et les principaux hôpitaux du pays. Ils travaillent tous en étroite collaboration selon un programme élaboré à l'avance. Leurs travaux font autorité au-delà des frontières du pays. Pourtant, à ce sujet, il serait vain de nier que cette sorte de recherche a été quelque peu négligée en Suisse. Il conviendrait de la promouvoir — comme on le fait dans certains pays voisins — en lui procurant, sans lésiner, les moyens financiers nécessaires. La lutte contre le cancer concerne chaque membre de la société. Cette maladie, en effet, peut avoir des conséquences désastreuses non seulement sur le plan familial mais également pour les entreprises et la vie économique en général.

Audience du tribunal de police de Neuchâtel

Où garer sa voiture sans se faire tremper?

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier, sous la présidence de M. Alain Bauer, Mme C. Quinche assumait les fonctions de greffier. En résumé, beaucoup d'affaires, beaucoup de prévenus, mais peu de jugements. Le défaut des prévenus, dont le jugement intervient 60 minutes après que le défaut a été constaté, le renvoi pour preuves, les suspensions de procédure sont les raisons qui expliquent le nombre relativement faible de jugements prononcés hier en cours d'audience.

CONTRIBUTION DE LA SUISSE

La Suisse est-elle en mesure d'organiser la recherche sur le cancer et de la maintenir à un niveau élevé? La réponse est

ET LA RECHERCHE APPLIQUÉE?

Si la recherche expérimentale est primordiale, la recherche appliquée, c'est-à-dire la recherche menée au chevet du malade,

ment sur des objets soldés et cela conformément à une autorisation qui lui avait été accordée, mais qui concernait aussi des articles non soldés. Or l'OCF sur les liquidations réglemente l'offre d'avantages momentanés et la soumet à autorisation. Dans notre affaire l'offre de rabais sur les articles non soldés se limite à une courte période, celle pour laquelle l'autorisation

des rabais sur les articles soldés, c'est-à-dire celle des soldés. L'offre de rabais sur les objets non soldés correspond donc bien à une offre momentanée, réglementée par l'OCF en question et soumise à autorisation. Celle-ci n'a pas été accordée ni même demandée. W.W. est alors condamné à une amende de 50 fr, ainsi qu'au paiement des frais s'élevant à 20 fr.

«Fantasio», une troupe théâtrale de jeunes Neuchâtelois en pleine forme

En 1964, quelques jeunes Neuchâtelois enthousiastes (moyenne d'âge 14 ans) décidèrent de former une troupe de théâtre. On pouvait se demander si une telle initiative allait durer... Pourtant, «Fantasio» tient bon, après six ans d'existence cette petite troupe ne s'est jamais aussi bien portée. Certes, elle a subi de grandes mutations parmi ses membres au cours des mois, puisque de la troupe initiale restait, fidèle à la barre, Etienne Wenger, gymnaste, metteur en scène, responsable du groupe qui se compose actuellement de dix personnes: six acteurs et quatre décorateurs - machinistes - accessoiristes... «Fantasio» a monté régulièrement une pièce par année et n'a pas hésité à se donner en pâture au public presque tout de suite: seules les critiques et les réactions d'une salle permettent de se jauger.

janvier, dénote un certain souci de ne pas tomber dans la facilité. S'il ne s'agit pas à proprement parler d'une pièce «à thèses» mais bien plutôt d'un poème en trois temps, elle n'en pose pas moins à différents niveaux le doigt sur de larges plaies. Elle veut avant tout faire prendre conscience au public d'un malaise sous-jacent; plus encore: le suggérer. Car chacun le vit, le voit. Est-ce que vraiment tout va aussi bien que ça en a l'air? Derrière les gestes les plus banals, les mots follement doux, l'agressivité trop longtemps refoulée, la révolte contre ce monde de stabilisation, la peur aussi, s'arqueboute soudain dans la conversation, menaçant de faire vaciller toutes ces valeurs bien assises. Bien sûr, on est libre, on peut faire ce qu'on veut, mais toujours «jusqu'à un certain point», enfermé qu'on est dans cette notion de propriété, «le tien, le mien et le nôtre»... Même abrutissement et impuissance pour ceux qui jouent le jeu du couple idéal, dans la deuxième partie, que pour ceux qui vivent de faux problèmes dans la dernière scène. Une pièce sensible et attachante pour une petite troupe pleine de cran, qui donnera deux représentations au TPN mercredi et jeudi, ainsi que quatre autres dans trois semaines. A.-L. G.

L'OMBRE DE SCHWARZENBACH!

E. Z., prévenu de voies de faits, d'injures et de jet de matières, comparait devant le tribunal avec l'évidente intention de ne pas se laisser faire. Aussi, dès la relation des faits par le président, le prévenu conteste-t-il les accusations portées contre lui. De quoi s'agit-il? Le 21 mai 1970 un automobiliste dont le langage trahit son origine ensoleillée «gare sa voiture devant le domicile de E.Z. Celui-ci s'empresse de sa fenêtre d'avertir le conducteur du véhicule que le terrain sur lequel il se trouve est un emplacement privé, et qu'en conséquence, il doit s'en chercher un autre. C'est à partir d'ici que les choses divergent. Pour le plaignant, E. Z. s'est montré le premier grossier et injurieux. Pour le prévenu, le conducteur lui a répondu: «Ta gueule». Toujours est-il et ceci n'est pas contesté, que E.Z. a déversé sur la tête de notre voisin du sud un pot d'eau, et cela pour «le calmer». Bref, plainte fut déposée par le conducteur... tressé. Le tribunal a essayé hier, d'arranger cette affaire. Mal lui en prit car une tempête de protestations du prévenu contre ces «sales méridionaux» vint réduire à néant tout espoir de règlement amical. La suite de l'audience n'est alors qu'une suite d'altercations entre le prévenu, le mandataire du plaignant et le président qui se voit contraint de remettre en place le fougueux Suisse... Dans son jugement, le tribunal constate que la réalité des injures reprochées à E.Z. n'a pas été établie par l'audience, qu'en conséquence la prévention d'injures ne peut être retenue et que de même les autres accusations portées contre le prévenu doivent être abandonnées. E. Z. est donc libéré des fins de la poursuite pénale et les frais de la cause mis à la charge de l'Etat. Une seconde affaire jugée concerne l'OCF sur les liquidations et autres opérations analogues. Ce n'est pas la première fois que le tribunal de Neuchâtel doit s'occuper d'une violation de l'OCF mentionnée plus haut. Espérons que le législateur, s'il ne s'est pas déjà penché sur le problème, entame la révision de ce texte qui paraît de plus en plus dépassé par l'évolution commerciale. Voici les faits reprochés à W.W. Durant le mois de juillet, le prévenu a fait paraître dans un journal de notre canton une annonce portant sur des rabais accordés, non seule-



Macabre découverte

Le corps d'une habitante de Neuchâtel a été découvert, dimanche, dans le lac, au large de la ville. Cette personne, d'un certain âge, avait disparu depuis quelques jours de son domicile et se trouvait dans un état dépressif.

Pose de bitume: la chaussée de la Boine bouclée

UN tapis de bitume sera posé cette semaine dans la partie supérieure de la chaussée de la Boine. Les travaux doivent commencer sans délai, puisque une interdiction de circuler dans ce quartier bouclé a déjà été posée. Il est prévu que la pose de ce revêtement durera deux jours.

Visite à la station d'épuration

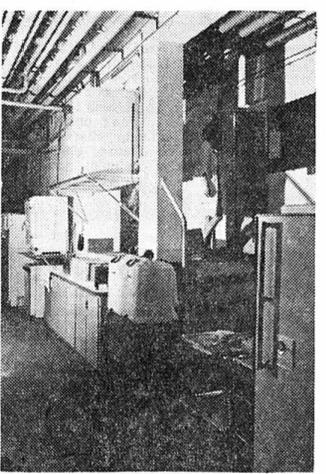
Des représentants des autorités de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne, ainsi que de toutes les communes françaises limitrophes ont visité la station d'épuration des eaux usées. Ils ont été reçus par le directeur des travaux publics.

Nomination

LE Conseil communal a nommé M. Claude Humbert-Droz en qualité de préposé adjoint à la police des habitants, avec entrée en fonction le 1er novembre prochain.

En visite au (038)

SOUS la conduite de M. Adrien Bassin, directeur de l'arrondissement des téléphones, le Conseil communal «in corpore» a visité récemment les équipements techniques nécessaires à l'écoulement du trafic entrant et sortant du groupe de réseau (038) et qui sont abrités dans l'hôtel des PTT. Un échange de vues a eu lieu concernant l'avenir du centre des télécommunications de Neuchâtel auquel est lié le développement de toute une région très importante. Des constructions nouvelles seront notamment indispensables.



Les travaux des chercheurs suisses font autorité à l'étranger. Mais il faudrait promouvoir la recherche en lui fournissant les moyens financiers nécessaires...

AVIS OFFICIELS



ÉCOLE TECHNIQUE NEUCHÂTEL

MISE AU CONCOURS

La Commission de l'École Technique de Neuchâtel met au concours un poste nouveau de

constructeur en machines-outils et appareils mécaniques

Exigences : diplôme d'ingénieur-technicien ETS en technique mécanique ou titre équivalent, Plusieurs années d'expérience dans la construction mécanique. Intérêt pour l'enseignement.

Obligations : légales.

Traitement : légal.

Entrée en fonctions : dès que possible.

Les offres manuscrites, accompagnées du curriculum vitae et des copies de certificats, sont reçues par le directeur de l'École, M. P. Indermühle, jusqu'au 15 octobre 1970.

Les candidats sont priés d'aviser le Département de l'Instruction publique, château de Neuchâtel, 2001 Neuchâtel, de leur postulation.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction de l'École, rue Jaquet-Droz 7, 2000 Neuchâtel, Tél. (038) 5 18 71.

Neuchâtel, le 1er octobre 1970.

La Commission.

TRIBUNAL DE POLICE DU DISTRICT DE BOUDRY

EXTRAIT DE JUGEMENT

Par jugement du 16 septembre 1970, le Tribunal de police du district de Boudry a condamné ANGELISANTI Anacleto, né le 21 octobre 1928, maçon, domicilié à Neuchâtel, Charmettes 33, à la peine de 10 jours d'emprisonnement, à une amende de 250 fr. et au paiement des frais judiciaires fixés à 600 fr., pour ivresse au volant en récidive et perte de maîtrise de son véhicule; actes commis le 7 novembre 1969 sur la RN 5 entre Boudry et Areuse (art. 31/1, 90/2, 91/1 et 102 LCR, 89 CPPN).

La publication en extrait dudit jugement a de plus été ordonnée aux frais du condamné (art. 61 CPS).

Au nom du tribunal de police :

Le greffier, Le président,

J. FREIBURGHÄUS, surnuméraire Ph. AUBERT

Donné pour une publication dans la Feuille d'avis de Neuchâtel. Boudry, le 5 octobre 1970.

Le greffier du Tribunal du district de Boudry : MANNWILLER



LES SERVICES INDUSTRIELS DE LA VILLE DU LOCLE

cherchent

un ingénieur ETS

diplômé en électrotechnique,
éventuellement en mécanique.

Le titulaire dirigera le bureau technique.

Poste indépendant avec responsabilités dans une entreprise en plein développement.

Les candidats, qui ont des aptitudes pour diriger du personnel et de l'intérêt pour élaborer des projets dans les domaines les plus variés, feront leurs offres, avec prétentions de salaire, aux SERVICES INDUSTRIELS, 2400 le Locle.

Pour tous renseignements, tél. (039) 5 44 65.

ENCHÈRES

Office des poursuites de Boudry

ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des poursuites de Boudry vendra, par voie d'enchères publiques, le jeudi 8 octobre 1970, dès 14 heures, à Boudry, local des ventes, rue Louis-Favre 20, les biens ci-après désignés :
1 buffet de service rustique, 2 portes et 3 tiroirs ; 1 buffet de service, corps ; 1 petit meuble-bar, portes à glissières et lumière ; 2 tables à rallonge ; 2 lits jumeaux avec sommiers et matelas ; 2 tables de nuit ; 1 coiffeuse avec miroir séparé ; 2 armoires, 2 portes chacune ; 2 armoires, 1 porte chacune ; 2 lits ; 1 lit métallique avec matelas ; 1 salon composé de : 1 divan et 2 fauteuils sur roulettes, en skai brun, 1 guéridon ; 1 ensemble de 3 fauteuils, 1 tabouret, 1 table ronde, en osier ; 1 table de cuisine, pieds tubulaires ; petites tables ; chaises pailées et rembourrées ; tabouret, pieds tubulaires ; 1 table et chaises de camping ; 5 tapis fond de chambre ; divers lustres dont 1 cristal ; lampes de chevet ; diverses peintures à l'huile, encadrées ; 1 cuisinière électrique Le Réve, 3 plaques, 1 four ; 1 cuisinière à gaz, 3 feux, 1 four ; 1 frigo Electrolux ; 1 lot de vaisselle et casseroles ; 1 téléviseur Médiateur type MD 59 T 156/66 ; 1 radio Philips 4 longueurs d'ondes ; 2 fers à repasser ; 1 graisseur ; 1 câble de remorquage ; 1 pneu usagé sur jante de camion ; outils divers ; 1 palan ; 30 tubes de graisse Shell ; huile pour moteur ; filtres à moteur ; 1 tuyau d'arrosage, ainsi que d'autres objets dont le détail est supprimé. La vente aura lieu au comptant, conformément à la L. P.
Pour visiter, le local des ventes sera ouvert le jour des enchères dès 13 h 30.

OFFICE DES POURSUITES
BOUDRY

IMMEUBLES

NEUCHÂTEL

2 maisons locatives anciennes

Tél. (038) 5 13 13
NEUCHÂTEL
Epancheurs 4
offre à vendre

comprenant ensemble 9 appartements de 2 et 3 pièces, avec jardin.

A vendre à Neuchâtel

Cité Belleruche - Colline de Bel-Air

magnifiques appartements

Dans immeubles de 9 et 12 appartements en copropriété. Construction de qualité remarquable réalisée avec le concours d'entreprises très qualifiées de la région.

Confort : ascenseur, cuisine complètement équipée, cave, comble, jardins avec jeux pour enfants.

PRIX : 3 ½ pièces à partir de Fr. 89.000.—
5 pièces à partir de Fr. 140.000.—
6 pièces à partir de Fr. 207.000.—
(plus participation aux garages)

Nécessaire pour traiter : 30 %.

Vente directe des promoteurs MM. P. Cretegy et F. Bernasconi. Pour renseignements et visites, s'adresser à P. Cretegy & Cie, 43, faubourg du Lac, à Neuchâtel, tél. 5 69 21.

A vendre à Bôle, rue des Longchamps,

appartements résidentiels

de 4 et 5 pièces.

Pour visiter et traiter, s'adresser à Ed. Pagani & Cie, 2014 Bôle. Téléphone (038) 6 35 87.

EXCEPTIONNEL

Si vous aimez les sports nautiques en été, les sports d'hiver, nous vendons dans la vallée de Joux

UN IMMEUBLE DE 14 PIÈCES

6 appartements, dépendances, terrain attenant. Proximité du lac et des téléskis. Situation de premier ordre. Convient pour club, colonies. Cause de maladie. Pas sérieux et intermédiaire s'abstenir. Prix exceptionnel.

Ecrire sous chiffres P 36-901348 à Publicitas S.A., 1950 SION.

A vendre à Colombier, près de l'école primaire, dans quartier tranquille, situation, ensoleillée,

maison familiale

confortable. Grand hall, cuisine, salle de bains, salon avec cheminée à la française, salle à manger, 3 chambres à coucher et 2 chambres mansardées. Grandes caves, buanderie, chauffage central. Garage indépendant.

Immeuble intéressant. Prix avantageux. Tous renseignements et détails sous chiffres 55022, aux Annonces Suisses S.A., 2501 Bienne.

Chalet

région Val-de-Ruz, les Hauts-Geneveys, grandeur moyenne.

Marius Vauthier, 54, Frontenex, 1206 Genève.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

A vendre, région SAINT-SULPICE (VD),

BELLE VILLA NEUVE

Vue panoramique sur le Léman. Construction soignée. Extérieur aménagé. Zone villas.

1 appartement de 5 pièces
2 appartements de 5 pièces
2 grands garages
Prix 400.000 fr.

Ecrire sous chiffres OFA 8387 L, à Orell-Füssli-Annonces, 1002 Lausanne ou tél. (031) 71 30 76. Intermédiaires priés de s'abstenir.

A vendre, commune de Travers (NE),

PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE

28,6 ha, en un seul mas.

Pour tous renseignements, s'adresser à Sofiger S.A., Gland (Vd), tél. (022) 64 13 17.

Particulier cherche à acheter (éventuellement à louer), pour le printemps 1971 ou date à convenir,

maison familiale confortable

de 5 à 6 pièces. Région : Hauterive - La Coudre - Peuseux - Corcelles - Cormondrèche - Bôle-Auvernier - Colombier. Adresser offres écrites à HV 2385 au bureau du journal.

maison familiale de 2 appartements

modernes avec garages, local, verger. Bien situé. Ecrire sous chiffres BH 2480 au bureau du journal.



L'annonce
reflet vivant
du marché

VENTE SUR PLANS DE LOCAUX COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS

- Formule inédite par le groupement des acquéreurs en société immobilière.
- Relation directe avec architecte et entrepreneurs.
- Application de nouvelles méthodes de rationalisation pour construction économique.
- Convient pour bureaux, ateliers, etc.
- Immeuble sur 4 étages, achat au m2 ou par étage. Possibilité de créer une centrale de réception avec téléphoniste.
- Implantation de l'immeuble, rue du Tombet, à Pesoux.

Faire offres à : **SOGICO S.A.**

Pierre-de-Vingle 9, Neuchâtel.
Tél. (038) 6 26 26.

EXCEPTIONNEL POUR GROS PAYSAU OU SYNDICAT D'ELEVAGE :

A vendre, à 18 minutes de Neuchâtel, 250 m de la poste, altitude 1150 m, accès par belle route goudronnée jusqu'à la ferme,

très belle montagne

de 440.000 m2 attenant pour 110 têtes, ferme modèle et appartement de vacances.

Salle de bains, cuisine moderne, central au mazout, 2 écuries spacieuses et récentes.

20 poses de forêt.

Prix : Fr. 550.000.— ; pour traiter : 50 %.

Terrain de qualité, partiellement plat.

Agence Immobilière

Claude BUTTY

Estavayer-le-Lac

Tél. (037) 63 24 24.

On cherche à acheter

maison ancienne

à Neuchâtel.

Adresser offres écrites à MT 2491 au bureau du journal.

A vendre

MAISON DE CAMPAGNE

à 3 kilomètres du bord du lac. Prix : Fr. 38.000.—

SALLE A MANGER

style valaisan, sculptée main. Prix : Fr. 10.000.— Tél. (024) 3 15 87.

Etude de Maître G. Carre, notaire à PLOUIGNEAU - 29 N - FRANCE

A VENDRE, au centre d'une ville du Nord-Finistère, sur R.N. 12, vue sur le port,

HOTEL

(murs et fonds) en face de parking, 27 chambres, parfait état, 2 salons, cuisine, appartement type IV, tout confort. Possibilité de bar, restaurant (licence IV), au rez-de-chaussée.



WINCKLER SA 1701 FRIBOURG
CONSTRUIT DANS TOUTE LA SUISSE Tel. 031 / 225 71

Demandez sans frais la documentation illustrée sur nos spécialités de constructions (villas Novelty, bungalows, chalets, maisons Multiplan) et sur les «7 avantages Winckler».

Peniscola... est unique!

Une véritable perle de la Méditerranée espagnole entre palmiers et orangers (232 km au sud de Barcelone). Plus de

300 jours de soleil

par an !
Température moyenne en été : 27 degrés.
Température moyenne en hiver : 18 degrés.
Venez choisir votre parcelle, votre maison de vacances ou villa !

Demandez-nous tous renseignements et documentation. Gubler, Vidollet 7, 1202 Genève, tél. (022) 33 97 55.

A LOUER

LOCAUX

A louer, au centre de la ville, 2 pièces (1 bureau + local pouvant servir d'entrepôt ou de laboratoire).

S'adresser à Annonces Suisses S.A., 2, fbg du Lac, Neuchâtel, ou téléphoner au 5 25 15.

La maison ODAC à Couvet vous propose la visite d'un appartement pilote

aménagé dans l'immeuble de M. Hubert Pétremand, au lieu dit le Prevel, au 1er étage, ouvert au public du 2 au 11 octobre 1970 : tous les soirs : de 19 à 22 h ; samedi et dimanche : de 14 à 17 h.

Il reste à louer :

4 appartements de 4 pièces
1 appartement de 3 pièces

donc chacun dispose d'un galetas et d'une cave, une buanderie avec machine à laver et un local de séchage à disposition.

Prix de location :
appartement de 4 pièces Fr. 370.—
+ charges Fr. 60.—
Fr. 430.—

appartement de 3 pièces Fr. 300.—
+ charges Fr. 45.—
Fr. 345.—

M. Pétremand reste à disposition de chacun pour de plus amples renseignements.

M. Hubert Pétremand, tél. 9 65 06 Grand-Rue 6 2108 Couvet.

magasin

convenant à n'importe quel commerce. Agencement existant à reprendre. Long bail.

Renseignements sous chiffres 55.028, aux Annonces Suisses S.A., 2501 Bienne.

A louer

locaux commerciaux

en plein centre, 70 m2, chauffés.

Adresser offres écrites à KR 2489 au bureau du journal.

A louer tout de suite

chambre meublée indépendante

tout confort, plein centre.

Adresser offres écrites à LS 2490 au bureau du journal.

A louer, à partir du 1er novembre 1970, à la Neuveville (commune du Landeron)

atelier de 75 m2

Loyer mensuel : 130 fr.

S'adresser au concierge, tél. 7 80 52, au pendant les heures de bureau :

R. Pfister, gérances, Berne, Tél. (031) 22 02 55.

Dem. à louer

URGENT ! On cherche à louer, pour le 1er novembre ou date à convenir,

appartement 3-4 pièces

à Neuchâtel. Ecrire sous chiffres P 36-41.434, à Publicitas, 1951 Sion.

URGENT

Jeune couple sans enfants cherche à louer appartement de 2 ½ ou 3 pièces. Région : Cassarde à Hauterive.

Adresser offres écrites à 710-473 au bureau du journal.

Jeune étudiant demande à louer à Neuchâtel, pour le 10 novembre,

chambre meublée

Faire offres à A. Aemisegger, coiffure dames, 2900 Porrentruy.

CHAMBRES (sans pension)

en ville. Prière de téléphoner le matin, au 5 77 12 ou écrire à : F.E.N., fbg de l'Hôpital 41.

22 02 55.

22 02 55.



recette



saignant ou à point



rôti 3 min. de chaque côté



pour tous, à toute heure



partout



toujours chez



Bell

TV

couleur
noir et blanc

Vente
Location
Echanges
Modèles depuis
Fr. 575.—

Service impeccable
rapide et consciencieux
par personnel spécialisé

hug

Neuchâtel
RADIO-TV

Madame,
les dernières
nouveauautés
viennent d'arriver
chez Gonset.
Chut!
Ne le répétez pas!

A l'intention de la femme élégante, nous avons tout mis en œuvre. Des quatre coins du monde arrive ce qui se fait de chic en pulls, jaquettes et gilets, en bas et collants. Des formes nouvelles, des teintes mode, des coupes dans le vent. Tout ce qui peut souligner votre charme, Mesdames. Mais ne perdez pas de temps, venez aujourd'hui même trouver votre bonheur. Tant il est vrai qu'il y a tous les jours autre chose chez GONSET. Le prix GONSET, c'est le plus souvent la bonne surprise.

Et n'oubliez pas:

Nous sommes là pour vous servir avec le sourire



Pubaco Blinne

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

On vient de loin...

pour visiter
l'étonnante exposition
des Meubles Meyer
à Neuchâtel



grande exposition sur 6 étages **meubles MEYER** neuchâtel
fbg de l'hôpital tél. 038 / 575 05

Un joli cadeau

A PRIX CHOC

assiette «SIGAL»

Ø 30 cm, martelée,
Gravure en relief de la Collégiale

950

avec timbres coop ou 5% rabais

La Treille

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115^m ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police du Val-de-Travers

Forçant l'entrée de la caserne, six individus tentent de pénétrer dans le cantonnement de l'école de recrues! Les sentinelles les repoussent à coups de baïonnettes...

De notre correspondant régional :

Le tribunal de police du Val-de-Travers, composé de MM. Philippe Favarger, président et Gaston Sancey, greffier, a siégé mardi, à Môtiers.

Six jeunes Fleurisans étaient prévenus d'émeute, de voies de faits, d'injures, de menaces, de scandale public.

A LA SORTIE D'UN BAR

Dans la nuit du 17 au 18 mai, à la sortie d'un bar, à Fleurier, un incident s'est produit vers minuit et demi entre les soldats et les officiers d'une école de recrues et des civils stationnés à Fleurier. Un Fleurisain voulut monter les escaliers pour se rendre dans un cantonnement. Il en fut empêché par la sentinelle qui alerta le corps de garde et des officiers qui se trouvaient à l'hôtel de la Poste.

Ordre fut donné, par le commandant de compagnie, à la garde de sor-

tir sa baïonnette au canon. Vu l'ampleur prise par la manifestation, il fallut faire appel à un agent de la police cantonale. Le lendemain, une enquête était ouverte par le juge d'instruction militaire, André Piller, puis par le colonel Henri Bolle.

OTAGES ?

C'est J.-P. A. qui a tenté de gravir les escaliers pour voir dans quel état étaient les cantonnements. Il a été repoussé par la sentinelle et, pris de boisson, il risqua de tomber. Il reconnaît s'être moqué des officiers et des soldats. D. S.-V. a été, involontairement, bousculé par un officier qui lui cassa la cigarette qu'il avait à la bouche. Il demanda qu'elle lui fut remplacée, puis alla mettre le mégot sous le nez du gradé. Il ne se souvient pas s'il l'a injurié.

Pour D. P., le malheur est d'avoir été là. Il a entendu un échange de mots, a reçu un coup de genou d'un officier et a été retenu sur le balcon du restaurant du Stand par les

militaires, en compagnie de S.-V. Tous deux prétendent qu'ils ont été des otages, mais le président leur a fait remarquer que les soldats suisses n'étaient pas des fédays! Parce que les militaires n'ont pas voulu tout de suite le laisser reprendre son vélo, J. L. a été grossier. J.-H. W. avait déjà eu une altercation avec un civil au bar. Il lui fit avaler un... cigare et l'empala sur une barrière de chemin de fer. Il a voulu forcer l'interdiction de passage des soldats et a décoiffé un officier. En outre, il reçut des coups de baïonnette et de crosse.

— Si vous aviez été à la place de la sentinelle, qu'auriez-vous fait ? interroge le juge.

— J'aurais agi comme elle... Pour J.-L. V., les militaires auraient dû prendre cette affaire avec le sourire. Il a entendu quelqu'un dire « On monte les escaliers et on sème la panique dans les dortoirs ». Il trouve l'armée inutile et impertinent envers le président, il a dû s'excuser.

RECRUES :

COMPORTEMENT IMPECCABLE

Selon tous les prévenus, c'est l'arrivée des officiers qui a provoqué le désordre. Ceux-ci ne se sont montrés à la hauteur de la situation. En revanche, les prévenus admettent que les recrues ont eu un comportement impeccable.

Pendant l'interrogatoire, un auditeur, M. D., de Couvet, a voulu mêler son « grain de sel ». Le juge l'interrompt et D. eut l'outrecuidance de répondre :

— C'était pour vous faciliter la tâche...

De l'armée, seul le lieutenant André Grandchamp, de Lausanne, avait porté plainte. Il précisa que l'attitude des civils était menaçante et qu'elle n'avait nullement cet air de bonhomie que les accusés ont voulu décrire.

Le tribunal a décidé d'entendre le commandant de compagnie, le plé Buchs, mis en cause, et a renvoyé les débats à une date ultérieure.

G. DROZ

Il y a 60 ans, Neuchâtel et Genève étaient contre la prohibition de l'absinthe...

De notre correspondant régional :

Le 5 juillet 1908, après une campagne au cours de laquelle les passions furent déchaînées dans toute la Suisse et contre l'avis du conseil fédéral, le peuple suisse acceptait, par 241,078 voix contre 138,669, l'initiative interdisant la fabrication de l'absinthe sur l'ensemble du territoire de la Confédération. Par canton, les résultats avaient été les suivants : Zurich : 44,104 oui, 13,978 non ; Berne : 24,647 oui, 19,905 non ; Lucerne : 6371

oui, 2176 non ; Uri : 1371 oui, 572 non ; Schwytz : 2362 oui, 836 non ; Unterwald - le - Haut : 991 oui, 524 non ; Unterwald - le - Bas : 937 oui, 199 non ; Glaris : 2812 oui, 1067 non ; Zoug : 980 oui, 603 non ; Fribourg : 7216 oui, 4912 non ; Soleure : 9238 oui, 8300 non ; Bâle-Ville : 4710 oui, 2522 non ; Bâle-Campagne : 2902 oui, 2522 non ; Schaffhouse : 4775 oui, 1399 non ; Appenzel - Rh. - Ext. : 4954 oui, 3664 non ; Appenzel Rh. - Int. : 1179 oui, 767 non ; Saint-Gall : 31,939 oui, 10,969 non ; Grisons : 10,296 oui, 2067 non ; Argovie : 22,926 oui, 13,454 non ; Thurgovie : 14,105 oui, 7425 non ; Tessin : 5037 oui, 2330 non ; Vaud : 17,848 oui, 13,949 non ; Valais : 7067 oui, 4377 non ; Neuchâtel : 6337 oui, 11,634 non ; Genève : 5974 oui, 8686 non.

Deux Etats seulement, Neuchâtel et Genève, s'étaient prononcés contre la prohibition.

INTERDICTION

A la suite de ce vote, le Conseil fédéral fut chargé par les Chambres fédérales de décrire une loi précisant que « la fabrication, l'importation, le transport, la vente et la détention pour la vente de la boisson connue sous le nom d'absinthe et de toutes les boissons qui, sans une dénomination quelconque, constituent une imitation de l'absinthe, étaient désormais interdits sur le territoire helvétique. Cette interdiction était également étendue à l'absinthe et à ses imitations à l'état dilué ou diluifié. Le transport en transit des boissons interdites restait permis. Celui qui intentionnellement contrevenait à l'interdiction, serait puni d'emprisonnement jusqu'à 2 ans et d'amende jusqu'à 3000 francs ou de l'une de ces peines seulement. Celui qui y contrevenait par négligence serait puni de l'emprisonnement jusqu'à six mois et d'amende jusqu'à 1000 fr., ou de l'une de ces peines seulement.

La loi fédérale fut insérée au recueil des lois de la Confédération et entra en vigueur le 7 octobre 1910. Soixante ans... Depuis lors, « la fée verte » en a fait voir de... toutes les couleurs aux autorités cantonales et fédérales surtout, jusqu'en 1960, date de la fameuse « razzia » opérée au Val-de-Travers par les inspecteurs de la Régie des alcools, à Berne, qui s'était montrés jusque-là d'une mansuétude à toute épreuve...

G. D.

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

A propos du Dr Edouard Piaget

Monsieur le rédacteur,

A la suite d'une chronique publiée dans la « Feuille d'avis » par M. G. Droz, au sujet du Dr Edouard Piaget, le pasteur A. Roulin, qui fut conducteur spirituel de la paroisse indépendante des Bayards, a apporté d'intéressantes précisions sur ce savant, disparu il y a 60 ans. A la fin de sa communication, M. Roulin pose la question de savoir s'il est exact que la riche collection d'histoire naturelle de Neuchâtel a été cédée par ce dernier au British Museum de Londres.

Dans le long article nécrologique publié dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel » du 13 septembre 1910, sous le plume de mon grand-oncle et homonyme Paul-Albert Piaget, qui fut chroniqueur des Bayards de ce journal pendant une trentaine d'années, il est fait mention que les trésors scientifiques du Dr Piaget sont devenus, en 1905, avec sa précieuse bibliothèque, la propriété, à titre gracieux de la ville de Neuchâtel. Les intéressantes notices biographiques laissées par mon grand-père Fritz Arnold Piaget sur les membres de sa famille ayant vécu aux Bayards à la fin du XVIIIe siècle et au siècle passé, avec une étude généalogique, font également allusion à cette donation, mais sans parler de cession. En revanche, je me souviens que mon père, feu Eugène Piaget, avait laissé entendre que le Musée d'histoire naturelle s'était désisté de ladite collection. La chose mériterait évidemment d'être vérifiée.

Il intéressera peut-être les habitants des Bayards de savoir que le Dr Edouard Piaget a passé les dernières années de sa vie dans la maison de Paul-Albert Piaget-Colomb, où il avait l'appartement du 1er étage. Cette maison doit appartenir encore actuellement aux descendants de Paul-Albert Piaget, la famille Bolle-Piaget me demeure figure encore en bonne place un beau portrait du Dr Piaget, cousin germain de mon arrière-grand-père, présent pour attester de la vénération dont il était l'objet au sein de la famille et pour rappeler le souvenir de cet homme de bien, de ce savant modeste, aux nouvelles générations.

En terminant, je remercie M. Droz et le pasteur Roulin d'avoir évoqué le souvenir de ce membre de ma famille. En un temps où il est de bon ton de faire « table rase du passé » et où les personnalités qui ont fait honneur à leur petite patrie d'origine et contribué à son rayonnement sont souvent trop vite oubliées, de tels rappels sont judicieux. Veuillez croire, Monsieur le rédacteur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Paul-Albert Piaget
Neuchâtel

VAUD

Violent incendie à Yverdon

(c) Un incendie s'est produit, hier, à 17 heures, dans un bâtiment de denrées coloniales, à la rue Haldimand, à Yverdon, plus précisément dans les dépôts, côté voie ferrée. Le feu a pris dans le beureau du toit, en raison d'étincelles qui se sont propagées sous l'avant-toit.

L'enquête déterminera exactement les causes du sinistre. Le poste de premiers secours, fort de quinze hommes sous les ordres de M. Pierre Forestier, s'est rendu rapidement maître du sinistre.

Il a été nécessaire d'utiliser de la mousse pour éviter qu'il y ait trop de dégâts en raison de denrées alimentaires, du sucre en particulier, se trouvant dans les locaux.

EN BREF

● La station pluviométrique d'Yverdon a enregistré 38,6 litres au m² en septembre 1970, contre 59,2 au mois correspondant de 1969. Il faut remonter à 1966 pour retrouver un chiffre inférieur.

● La section d'Yverdon de la Croix-Rouge a organisé une récolte de vêtements usagés qui a permis de recueillir 40 tonnes de vêtements, représentant deux wagons et même un surplus qui devra être probablement revendu séparément.

● M. Aristo Frossard, membre depuis 31 ans de la section d'Yverdon du Club alpin suisse, vient d'être nommé au comité central du Club alpin lors de l'assemblée générale de celui-ci à Zurich. Relevons que M. Frossard est le premier Yverdonnois à être appelé à siéger au comité central. Il sera plus précisément chargé des questions assurances.

● Une classe de troisième année de l'école normale de Soleure, vient de passer une semaine à Yverdon. Ces jeunes étaient logés dans les pavillons du camping des Iris. Ces étudiants se sont livrés à une étude sur les divers aspects de la vie yverdonnoise en particulier. Rappelons que leur maître de classe était M. Winkler, professeur de français.

L'HOMME DANS LE TEMPS LA PENSÉE

La pensée est le propre de l'homme. Elle est un de ses privilèges les plus grands en même temps qu'un réel danger. La pensée engendre la décision, puis l'action. Elle est à la base des plus belles réalisations comme des plus tristes souffrances.

Mesurons-nous toujours la puissance de nos pensées ? Sommes-nous conscients de leurs pouvoirs bienfaisants, ou au contraire, démolisseurs ? Savons-nous que telle une volute protectrice, nos pensées peuvent envelopper ceux que nous aimons ? Ou au contraire les inquiéter, les décevoir et les faire souffrir ?

Une pensée est le bouton prêt à éclorre de l'action ; c'est sa genèse, sa rampe de lancement ! Si dans notre société « survoltée » les pensées nous assaillent comme un essaim, il n'en reste pas moins vrai que la vie des humains est le reflet de leurs pensées, la conséquence de leur choix en elles.

Apprendre à penser n'est-ce pas apprendre à vivre tout simplement ? Le rayonnement de certaines pensées se révèle clairement dans notre vie journalière. Et j'aime ces visages laissant transparaître leur état d'âme comme une eau limpide ; un regard s'accordant à la parole prononcée, c'est une telle vision d'harmonie, de simplicité en même temps que de grandeur !

Il est des visages qui expriment si bien la paix, la sérénité, sans qu'une seule parole soit nécessaire. Il est des expressions qui apportent le genre de pensées ou de la sincérité de l'idéal de celui ou celle qui les possèdent, si fidèlement !

Un sourire est une gerbe de pensées heureuses, aimables, qui nous sont offertes ! Contempler un enfant endormi, un être recueilli, c'est suivre le voile d'un mystère ; c'est al-

TRAVERS

Bientôt une sirène pour alarmer les pompiers

De notre correspondant régional :

Dans les prévisions budgétaires pour l'année prochaine que le Conseil communal a établies, une charge nette de 33,750 francs a été prévue pour les différentes sections de la police communale. Dans ce montant sont compris 17,000 fr. pour le traitement et les charges sociales des agents, 500 fr. pour la signalisation routière. L'entretien du cimetière a été porté à 3000 fr. On a prévu de planter quelques thuyas en bordure de la division ouverte au nord. Toutefois, l'exécutif attend la fin des travaux de la nouvelle route, car il est possible que le mur du cimetière soit démolé pour des raisons... esthétiques. La place de parc n'aura plus son utilité. En effet, les véhicules à moteur pourront stationner en bordure de la route actuelle qui sera rattachée au réseau communal et qui ne desservira plus que l'immeuble du Loclat, la décharge publique et les champs des alentours.

En ce qui concerne l'abattoir intercommunal, malgré les assurances données, on a prévu une dépense de 1500 fr. en prévision d'un éventuel déficit, puisque, pour une partie de l'année 1969, la commune a versé 1694 francs.

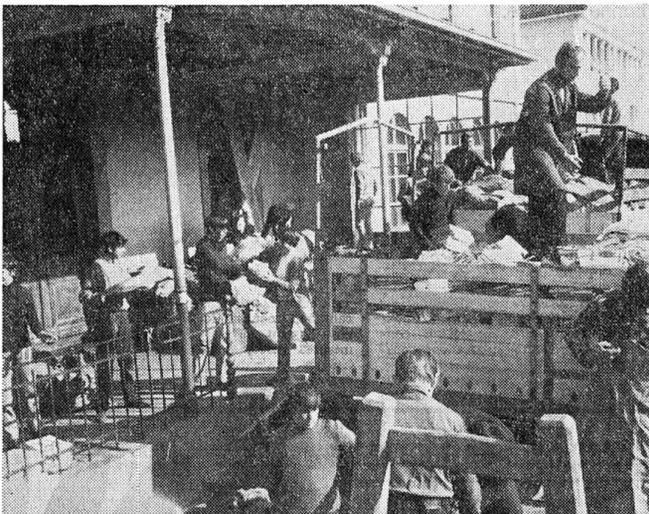
Pour compléter le matériel du corps des sapeurs-pompiers, il est projeté de faire l'acquisition d'un chariot servant au transport des « courses ». Il est aussi prévu d'acheter cent mètres de tuyaux de 40 mm, ce qui occasionnera une dépense de 4400 francs. En 1971, l'intention du Conseil communal est de procéder à l'installation d'une sirène destinée à alarmer la section des premiers secours. On pense fixer cette sirène sur le toit du nouveau collège, qui semble l'endroit le mieux approprié.

LES VERRIÈRES

Plus d'eau !

(c) En raison des travaux entrepris pour relier le réseau communal à celui du Syndicat français, une interruption temporaire dans la distribution est inévitable. Elle aura lieu ce soir dès 22 heures et jusqu'à jeudi matin.

Les élèves de Couvet ont récupéré 30 tonnes de papier



Bon débarras avant l'hiver...

(Avispress - Fyj)

De notre correspondant :

Les élèves de 5^{me} primaire et de la section préprofessionnelle de Couvet ont procédé hier à une vaste récupération de vieux papiers. De 8 à 12 h et de 13 h 30 à 15 h, ils ont sillonné les rues du village avec des petits chars afin d'en rapporter le contenu devant le Nouveau collège où se trouvait le « quartier général » de l'opération.

Un centre de récupération avait été prévu au bas de la rue Jean-Jacques-Rousseau, les sacs étant amenés sur la place des Collèges au moyen d'un char à pont, tiré par

un tracteur. Des garçons ont récupéré plusieurs quintaux de papier.

Dans le courant de la matinée, un camion et sa remorque ont été chargés. Ainsi, une quinzième de tonnes s'en sont déjà allées. Comme il en reste encore plus de dix tonnes, on peut affirmer que cette récupération — qui s'est faite avec le soleil donc dans la bonne humeur — a produit environ 25 à 30 tonnes de vieux papiers.

Le bénéfice de la vente ira grossir les fonds des courses scolaires et des camps de sports.

Les obsèques de M. André Petitpierre

(sp) Hier après-midi, ont eu lieu à Couvet les obsèques de M. André Petitpierre, ancien conseiller national, président du Grand conseil et conseiller communal, décédé dans sa propriété de Plantemont quelques mois après avoir fêté son 80^{ème} anniversaire. Une nombreuse assistance a pris part à l'office funéraire célébré au temple. On notait la présence de représentants des milieux politiques, culturels, hospitaliers, militaires, sportifs, musicaux, journalistiques et administratifs auxquels le défunt a collaboré et appartenu pendant de très longues années.

Le pasteur Willy-A. Perriard a retracé la brillante carrière de M. Petitpierre avant de prononcer un message de réconfort et d'espérance. Au nom du comité administratif de l'hôpital du Val-de-Travers, le pasteur Gustave Tissot a rappelé la fructueuse activité de M. Petitpierre comme membre, puis comme président (de 1956 à 1965), enfin comme président d'honneur (dès 1967) de l'autorité exécutive de l'établissement hospitalier de Couvet.

Au cimetière, après une dernière prière prononcée par le pasteur Perriard, la bannière de la fanfare l'Avenir — dont M. Petitpierre était membre d'honneur — s'est inclinée sur la tombe en guise d'adieu.

Commission de taxation

(c) Après avoir siégé hier matin, la commission de taxation se réunira à nouveau le 28 octobre prochain pour examiner les dernières déclarations d'impôts des contribuables de Couvet.

La saison U.P.N. est ouverte

(sp) Hier soir, a eu lieu à Couvet la première leçon du premier cours que la section régionale de l'Université populaire neuchâteloise organise cet hiver au Val-de-Travers. Il s'agit d'un cycle de quatre séances consacrées à la mycologie par M. Jean Keller, président de la Société mycologique de Neuchâtel. Trois autres cours sont prévus : en novembre, le planning familial ; en février, l'histoire locale ; et en mars, les mathématiques modernes.

Au Ciné-club

(sp) La 13^{ème} saison du Ciné-club du Val-de-Travers s'ouvre ce soir au cinéma Colisée. Au programme, un film de Jacques Tati, « Playtime » qui prolonge la voie satirico-comique déjà tracée par « Jour de fête », « Les vacances de M. Hulot » et « Mon oncle ». L'activité du Ciné-club concerne quiconque aime le bon cinéma, pourvu qu'il ait dépassé l'âge de la scolarité obligatoire.

Soirée « pop »

(sp) Comme nous l'avons déjà signalé, une soirée de « pop music » sera organisée pour la première fois au Vallon samedi prochain ; elle se déroulera à la salle de spectacles de Couvet. Hormis un orchestre de jazz, « Les Vagabonds », deux formations de « pop music » sont à l'affiche : le groupe « After Shave » et l'ensemble « The Golfingers ». Voilà beaucoup de décibels en perspective !

Inspection des chevaux militaires

(c) L'inspection des chevaux militaires se déroulera le 22 octobre prochain, sur la place de la Gare RVT.

BOVERESSE

Limitation de la vitesse

De notre correspondant régional :

Au cours de l'audience tenue lundi, à Môtiers, par le tribunal de police du Val-de-Travers, le juge Philippe Favarger a souhaité que, pendant la belle saison au moins, une limitation de la vitesse des véhicules à moteur soit imposée par des panneaux adéquats, à proximité de la piscine des Combes, à Boveresse, à la nouvelle route Neuchâtel - Pontarlier.

En effet, à cet endroit on note un fort trafic de cyclistes et d'automobilistes qui, pour se rendre à la piscine, doivent faire des manœuvres de présélection, s'ils veulent garer leurs véhicules sur la place de parc. En obligeant les automobilistes qui ne connaissent pas l'endroit, à réduire leur vitesse, on éviterait bien des accidents !

CARNET DU JOUR

CINEMA. — Colisée (Couvet), 20 h 15 : « Playtime » (Ciné-club).
EXPOSITION. — Fleurier, salle F.O.M.H. : exposition Oswald Goetz.
MEDECIN ET PHARMACIEN habitués.

AVIS TARDIFS

Restaurant du Patinage Fleurier
F E R M É
du 8 au 15 octobre inclus pour cause de vacances.

AVIS DIVERS

R. Rubin
Reliure - Encadrements
SAINTE-CROIX
sera à FLEURIER
le jeudi 8 octobre
chez Mme Leuba-Rusea, tabacs-journaux

Ciné-Club du Val-de-Travers

Cinéma Colisée - Couvet
Ce soir à 20 h 15
Ouverture de la 13^{ème} saison avec

PLAYTIME

de Jacques Tati 1967.
Cartes de membres à vendre à l'entrée.

A vendre

5 citernes

à mazout, 1100 l, épaisseur 2 mm, laquées avec pompe à main et jauge, pièce 320 fr.

SCHMUTZ, citernes, Fleurier, tél. 9 19 44.

Le service culturel MIGROS

invite tous les enfants en âge de scolarité à un grand spectacle

BLANCHE NEIGE

par le Théâtre d'enfants de Lausanne.

Salle des spectacles, Couvet.

Dimanche 11 octobre 1970.

Les enfants doivent être en possession d'un billet.

Les billets gratuits peuvent être obtenus dans les magasins Migros de Fleurier et Couvet.

SERVICE CULTUREL MIGROS

Monsieur
seul, 48 ans, bonne situation, cherche compagnie de 35 à 50 ans pour tenir son ménage. Mariage possible, réponse à toute offre sérieuse.

Ecrire avec photo récente, sous chiffres ME 2431 au bureau du journal.

Sur le bureau du Grand conseil neuchâtelois

De nombreuses interpellations, motions et questions ont été déposées lundi après-midi sur le bureau du Grand conseil. Les voici :

Cyanure dans le lac : où en est l'enquête ?

Les deux questions suivantes ont été déposées par M. Pierre-André Huguenin :

« A la suite de l'hécatombe de poissons du 14 juillet 1970, l'attention des autorités a été attirée sur le fait qu'une entreprise de Gorgier - Chez-Bart a construit récemment une nouvelle usine, munie d'installations de galvanoplastie nécessitant l'utilisation de produits toxiques. »

« Il s'est révélé que cette nouvelle usine est entrée en fonction au mois de janvier 1970 sans que l'usine soit dotée des installations de neutralisation des produits toxiques déversés à l'égout. »

La population de la Béroche se demande comment une telle négligence est possible, à l'heure où les corporations de droit public engagent des frais énormes contre la pollution, où des actions sont entreprises de toutes parts pour la protection de la nature et où les fabriques sont pourtant soumises à des prescriptions sévères en matière de lutte contre la pollution.

« Quels sont les moyens d'intervention et de contrôle de l'Etat dans ce domaine ? Quelles sont les sanctions qu'il envisage de prendre ? Que peut-il entreprendre pour éviter la répétition de telles circonstances ? »

« Le 14 juillet 1970, plusieurs tonnes de poissons ont péri empoisonnés, dans le lac à proximité de la berge à la limite des communes de Gorgier - Chez-Bart et de Saint-Aubin - Sauges. L'analyse de l'eau a révélé la présence d'une forte dose de produits toxiques. Cette affaire a sensibilisé la population de la Béroche. L'Etat a aussitôt ouvert une enquête, dont le résultat n'est pas encore connu des autorités communales intéressées. »

Le Conseil d'Etat peut-il renseigner le Grand conseil sur l'état de l'enquête ouverte à ce sujet ? »

Priorités

en cas d'accident

« La maladie de la route est devenue aujourd'hui un véritable fléau national puisqu'elle a provoqué en 1969 1575 morts et 35,105 blessés. L'expérience quotidienne nous montre que trop de blessés vont vers la mort faute de soins rapides. Or, trop d'usagers de la route ne savent pas comment donner l'alerte s'ils sont témoins ou arrivent sur les lieux d'un accident. »

Le Conseil d'Etat ne pourrait-il pas faire distribuer à tous les automobilistes, motocyclistes et cyclistes, lors de l'expédition des bordereaux de taxes de circulation ou de leur paiement, une notice rappelant les règles à observer en cas d'accident, en mettant surtout l'accent sur la priorité à donner à l'alerte : — la gendarmerie en campagne — la police en ville ? »

Question de M. Henri Eisenring.

Fiscalité cantonale

« Le résultat de la votation populaire sur l'initiative du POP en faveur des petits et moyens contribuables a mon-

tré qu'une partie importante des votants désirent une modification de la loi sur les contributions directes. En outre, des organisations opposées à l'initiative ont, durant la campagne qui a précédé le vote, relevé que certains problèmes se posaient en matière d'imposition. Aussi, les députés soussignés demandent au Conseil d'Etat de bien vouloir procéder à une étude de la fiscalité dans notre canton en examinant, avec l'intention d'en améliorer l'application des modalités, entre autres les points suivants :

« Correction du phénomène de la progression à froid ; imposition du revenu de la femme mariée ; atténuation de la différence de traitement du contribuable salarié et du contribuable indépendant ; modification éventuelle du système de perception de l'impôt des personnes morales. »

Motion de M. Jean Steiger et consorts.

Al : des cas nombreux

« Un ouvrier, atteint d'une grave maladie en novembre 1968, constate après un séjour à l'hôpital que, malgré son désir de reprendre son travail, il en est totalement incapable. Annoncé à l'Al en février 1969, il voit son cas refusé et reste sans nouvelles jusqu'en février 1970, date à laquelle il passe une nouvelle visite médicale. Il ne reçoit son avis d'admission qu'en juillet 1970 — avec effet rétroactif — soit après 20 mois d'incapacité de travail. »

« De tels cas sont nombreux. Au désespoir de se voir incapable d'exercer sa profession s'ajoute l'angoisse d'une longue attente et, s'il n'a pas de ressources propres, l'obligation de s'adresser aux services sociaux alors qu'on se croit au bénéfice d'une assurance pour laquelle on a payé des cotisations. »

« Aussi des délais pareils peuvent-ils avoir des conséquences psychologiques dramatiques, voire conduire au suicide. Sont-ils imputables à la loi fédérale (dont l'aspect technique effacérait alors en partie l'aspect social) ou à un lentur inadmissible des services cantonaux ? Le Conseil d'Etat envisage-t-il de prendre des mesures pour remédier à ces inconvénients ? »

Interpellation de Mmes Marguerite Greub et consorts.

Gendarmes et combats de rues

« Le département de police a l'intention d'organiser un cours de formation pour les gendarmes appelés éventuellement à intervenir lors de manifestations de rues. Outre la préparation psychologique, il serait prévu de les familiariser avec l'emploi de moyens de répression en usage dans certains pays. Le Conseil d'Etat peut-il indiquer quels événements de la vie neuchâteloise l'ont incité à prévoir une telle formation nullement nécessaire dans notre canton ? »

Question de MM. Jean Steiger et A. Sandoz.

Sport à l'école et à l'atelier

« Le Conseil d'Etat est prié d'exposer les critères sur la base desquels seront choisis les sports mis à disposition de la jeunesse scolaire et des apprentis. »

Interpellation de MM. Maurice Favre, R. Châtelain et P. Steinmann.

Navigaton intérieure

« Le problème de la navigation intérieure en Suisse est parvenu à une phase critique puisque le Conseil fédéral a demandé à tous les cantons de lui faire part de leur position avant le mois d'octobre 1970. On sait que les partisans et les adversaires de ce moyen de transport mettent tout en œuvre pour essayer d'emporter la décision. Le canton de Neuchâtel étant particulièrement intéressé à ce problème, le Conseil d'Etat peut-il renseigner le Grand conseil sur la réponse qu'il a donnée au Conseil fédéral ? »

Interpellation de M. Frédéric Blaser et consorts.

Pour rentiers AVS et AI

« Le 1er décembre 1969, le Grand conseil acceptait l'entrée en matière pour le projet du Conseil d'Etat posant d'alléger l'impôt sur le revenu des contribuables âgés de plus de 65 ans. Le projet fut ensuite renvoyé à l'examen du Conseil d'Etat pour être amélioré. Jusqu'à présent, celui-ci n'a pas manifesté son intention de présenter de nouvelles propositions. »

« Aussi les députés soussignés, estimant d'une part que le Conseil d'Etat est tenu de donner suite au mandat que lui a confié le Grand conseil et qu'il est d'autre part nécessaire d'alléger l'impôt des bénéficiaires de rentes AVS et AI, demandent au Conseil d'Etat de bien vouloir indiquer quand il a l'intention de faire de nouvelles propositions au Grand conseil. »

Interpellation de M. Charles Roulet et consorts.

Référendum financier ou non ?

« Considérant que l'article 39, alinéa 3, de la Constitution cantonale, instituant le référendum obligatoire pour toute dépense non renouvelable supérieure à 200,000 fr. et pour toute dépense annuelle supérieure à 30,000 fr. loin d'aboutir à une participation plus active du peuple à la gestion des affaires publiques, au contraire, contribué à détourner une fraction importante du corps électoral de l'exercice de ses devoirs civiques au point qu'au cours des dix dernières années, soit depuis l'introduction du suffrage féminin, la participation électorale n'a été que de 16 % en moyenne pour des scrutins nécessités par le référendum obligatoire en matière financière, alors qu'elle s'établissait à 55 % pour les élections cantonales et à 33 % pour les votations dues à des initiatives, contre-projets, référendum et revisions constitutionnelles, »

« que chaque votation nécessite la convocation d'un millier de citoyens pour fonctionner dans les bureaux électoraux et de dépouillement occasion-

nant une perte de temps précieux, un travail considérable et des frais de procédure élevés, »

« que la lassitude et le peu d'intérêt provoqués par des consultations fréquentes sur des objets qui souvent ne posent pas de questions de principe, ne soulèvent aucune opposition organisée et dont l'ordre de grandeur de la dépense lui-même est déterminé par des exigences techniques qui ne prêtent à aucune discussion, tendent à affaiblir nos traditions démocratiques en réduisant de façon inquiétante pour l'avenir le nombre des citoyens et des citoyens qui s'intéressent activement aux problèmes de la vie politique, économique et sociale du canton, »

« Les motionnaires prient le Conseil d'Etat de présenter au Grand conseil un rapport envisageant toutes les possibilités de remédier à ce fâcheux état de fait, soit :

- 1) suppression pure et simple du référendum financier obligatoire, éventuellement liée à une diminution du nombre de signatures requises pour demander le référendum afin d'en faciliter l'exercice par les citoyens non organisés ;
- 2) modification des plafonds de 200,000 fr. et 30,000 fr. qui n'ont pas varié depuis 1949 et qui sont largement dépassés par l'évolution monétaire ;
- 3) institution d'un droit de référendum pouvant être exercé par une fraction déterminée du Grand conseil. »

Motion de M. John Clerc et consorts.

Electeurs en puissances

« Par raison d'équité et pour tenir compte du rôle très important joué dans l'économie de notre canton par les travailleurs étrangers, les soussignés demandent au Conseil d'Etat l'étude des questions suivantes :

- 1. Les étrangers jouissent dans notre canton du droit de vote en matière communale s'ils remplissent les conditions fixées par la loi. Ne conviendrait-il pas de modifier la constitution neuchâteloise de manière à étendre ce droit démocratique au vote en matière cantonale ?
- 2. Les dispositions sur les naturalisations sont plus sévères dans notre canton que dans beaucoup d'autres cantons suisses. Afin de faciliter la naturalisation des travailleurs étrangers qui veulent s'établir durablement dans notre pays et des enfants d'étrangers qui y sont nés, il est donc nécessaire de modifier sur plusieurs points la législation neuchâteloise. Le Conseil d'Etat est prié de faire des propositions dans ce sens au Grand conseil. »

(Motion de M. Jean Steiger et consorts)

Politique opportune ?

« La Banque cantonale neuchâteloise, qui a joué jusqu'ici un rôle heureux de modérateur dans l'évolution des taux d'intérêt hypothécaire, vient d'annoncer à ses débiteurs une augmentation des taux en vigueur de 1/4 % au lendemain de la votation fédérale sur le droit au logement. Cette votation a exprimé clairement le souci de la population dans le domaine du problème des loyers et du renchérissement en général. »

« Le Conseil d'Etat estime-t-il que la politique traditionnelle de la Banque cantonale neuchâteloise était opportune dès l'instant où il a fallu prendre des mesures susceptibles de provoquer des hausses sensibles des loyers à l'issue de ce scrutin, et quelle ligne de conduite pense-t-il suivre à l'avenir ? » (Question de M. Jean-Pierre Béguin et consorts)

Après le Conseil général de Neuchâtel

De gestion électronique à la commune et d'épuration des eaux usées à Chaumont

Après le Conseil général de Neuchâtel de gestion électronique à la commune et d'épuration des eaux usées à Chaumont de Neuchâtel, a été nettement dominé par le projet d'extension du Centre électronique de gestion de l'administration communale, la somme nécessaire était de 1,209,000 francs.

Député M. Ph. Muller (soc.) représentant la minorité de la commission spéciale ayant examiné ce problème, dit n'être pas convaincu de la nécessité d'étendre ce service, dont la rentabilité peut être mise en doute. Mais, ce qui incite surtout l'orateur à s'opposer à cette extension, c'est l'absence de collaboration de l'administration communale avec les services de l'Etat susceptibles d'utiliser les possibilités des installations de la ville.

M. Zahnd (rad.) rapporteur de la commission, représentant la large majorité de celle-ci, dit qu'elle a acquis la conviction d'un travail fructueux et d'un agrandissement justifié. Ce dernier ne sera pas seulement un facteur de clarté et de rationalisation, mais une économie de personnel non engagée. Si, d'autre part, l'Etat s'équipait électroniquement, il serait judicieux que ce soit complétement et non partiellement.

M. Blaise Junier (lib.) estime qu'il faut poursuivre la tâche commencée, compte tenu des rationalisations opérées durant les quatre ans de gestion électronique à Neuchâtel. C'est un investissement rentable.

M. Duvanel (pop) époux, pour une fois les vus de M. Muller. Il critique le climat (hargneux) qui a présidé les séances de la commission et trouve excessive la dépense au moment où, au budget 1970, le poste des écoles a été diminué de 70 mille francs.

M. E. Moulin (soc) dit que son groupe s'abstient de la justification de la dépense manquant de sérieux. Impossible de cautionner une politique à si courte vue ! Aussi le groupe dépose-t-il un postulat demandant que la commune étudie la possibilité régulière d'une collaboration avec l'Etat en matière de gestion électronique.

M. Jaquet (rad.) estime au contraire que les commissaires ont reçu tous les éclaircissements désirés. Il est temps d'aller de l'avant...

M. Pierre Meylan (cons. comm.) relève, en répondant aux opposants, qu'un rapport d'expertise existe bel et bien : il a été fait par l'Université de Fribourg et a servi de base à l'équipement électronique de Neuchâtel après avoir été adapté aux nécessités de la ville, aux problèmes à résoudre. La collaboration avec l'Etat ? M. Meylan l'a dit sans ambages : le Conseil communal s'en est toujours préoccupé. Et le magistrat de lire toute la correspondance entre la commune et le Château, dans laquelle la ville offre ses services et son installation. Aujourd'hui le Centre fait de nombreux travaux pour l'Etat mais l'administration cantonale n'utilise qu'une faible partie de la capacité de l'équipement électronique communal !

Après les brèves interventions de Messieurs Siegenthaler (rad.) et Vaucher (soc), le Conseil général accepte par 20 voix contre 6 (9 abstentions) le crédit demandé de 1,209,000 francs.

310,000 FRANCS DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES

Les crédits supplémentaires qui augmentent les dépenses de l'exercice de 310,000 francs ont donné lieu à un débat ouvert par M. Misteil (rad.), président de la commission financière qui demande au Conseil général de donner son approbation.

M. Leuba (soc.) s'abstient de son groupe avec lui, imitant en cela l'attitude prise lors des votes du budget.

M. Dubois (soc) estime que ce sont là des crédits extraordinaires qui devraient faire, chacun, l'objet d'une demande au Conseil général et non figurer au budget ordinaire.

M. Wildhaber (rad.) félicite la section de

l'information quant à son travail de présentation du Bulletin officiel.

M. Pingon (pop) s'en prend au Conservatoire, à ses structures, à son fonctionnement à propos de l'augmentation de la subvention cantonale et communale. Mais, la présidente Mlle Tilo Frei l'interrompt dans sa foule car son intervention a toutes les formes d'un développement de postulat.

M. Allemann (cons. comm.) dit qu'il serait malvenu de remettre en discussion les statuts des conservatoires peu de temps après la décision du Grand conseil et du peuple d'augmenter leurs subsides, ces institutions étant par ailleurs satisfaites de leurs organisations et de leur fonctionnement.

Les comités de ces institutions ont élaboré un projet tendant à modifier le mode d'élection des professeurs.

Après quelques explications de M. Ph. Mayor (cons. comm.) sur la définition de ces crédits complémentaires, pour répondre à M. Dubois, l'assemblée accepte le rapport de la commission financière concluant à l'adoption de ces sommes qui aggravent d'autant le déficit présumé de l'exercice en cours.

DE L'EAU POUR CHAUMONT, MAIS AUSSI UNE STATION D'ÉPURATION

Pour que Chaumont ne fasse pas les durses expériences de Zermet nagère, M. Wildhaber (rad.) a rappelé la nécessité absolue de trouver une solution à l'évacuation et au traitement des eaux usées du périmètre de Chaumont, au moment où le Conseil général parlait d'améliorer le réseau d'eau potable.

Après les interventions de deux conseillers libéral et socialiste (MM. Ducommun et Dubois), M. Allemann (cons. comm.) a rappelé les études faites il y a quelques années en vue de raccorder les égouts de Chaumont à ceux de la ville via ceux du Bois-de-l'Hôpital quand cette région serait devenue un quartier résidentiel de Neuchâtel.

On en est arrivé aujourd'hui à une autre solution : la création, au sud de Chaumont, au chemin de la Petite-Côte, d'une fosse de décantation qui permette l'évacuation par camions des boues résiduelles des eaux ménagères usées des habitations de Chaumont. Cette étude sera complétée l'an prochain.

Pour M. Schertenleib (rad.) l'évacuation et la préparation des eaux est un problème urgent.

Le renforcement de l'alimentation en eau potable des habitations de Chaumont a recueilli l'unanimité du Conseil général. La condition d'une solution à l'évacuation des eaux usées était sous-jacente.

LES PISTES DE L'AVENUE DU PREMIER-MARS

MM. Pierre Dubois et consorts demandent au Conseil communal par voie d'interpellation, si le tracé actuel des pistes à l'avenue du Premier-Mars était définitif et s'il ne l'estimerait pas dangereux.

Non, répondit M. J.-Cl. Duvanel (cons. comm.) ces pistes recommandées par un expert en circulation urbaine, ont été créées dans la perspective de la nouvelle signalisation lumineuse dont la pose va commencer prochainement. La piste centrale est-ouest est faite pour recevoir ceux qui veulent tourner à gauche pour s'engager dans la rue J.-J. Leemann. Ce n'est pas dangereux dès l'instant où le parking est interdit en bordure du Jardin anglais. Mais, il faudra placer une signalisation avancée qui permette aux étrangers de choisir leur voie alors qu'il sont à la hauteur de la Rotonde déjà.

INITIATIVE POPULAIRE

En ouverture de séance, la présidente — qui venait de saluer le retour du conseiller J.-P. Bailod aux séances du législatif — a pris acte d'une lettre que lui adressait le Conseil communal pour lui annoncer le lancement d'une initiative pour la protection des rives, dont notre journal a parlé hier.

depuis le déplorable événement du 6 septembre, pour renforcer la sécurité sur nos aéroports et à bord de nos avions, démentent à elles seules la pertinence de ces dénégations intéressées. Aussi bien, à notre modeste tour, revendiquons-nous le droit de citer l'adage : gouverner c'est prévoir ! Peut-être nous trouvera-t-on bien entier, quand nous émettons cette opinion. Notre savant collègue de la Faculté de droit de Lausanne, le professeur Marcel Bridel, le 17 septembre dernier, dans la « Suisse » 1), ne s'exprimait pas très différemment de ce que nous venons de faire, quand il écrivait :

« On a beaucoup dit qu'il n'était pas possible d'empêcher les détournements d'avions sans recourir à d'insupportables mesures policières, coûteuses, transgressives et incompatibles avec la rapidité qui est la raison d'être des transports aériens. Soit ! Mais ne vient-on pas de décider de renforcer le contrôle des passagers et des bagages et même de faire monter à bord de nos avions des policiers armés ? Si ces précautions apparaissent aujourd'hui adéquates et supportables, pourquoi ne les a-t-on pas prises plus tôt ? N'était-on pas suffisamment averti de ce qui se tramait ? Le Conseil fédéral déclare qu'il en avait vent depuis un certain temps déjà ! Et, d'ailleurs, l'attente de Kloten, la catastrophe de Würenlingen, les propos vengeurs de certains journaux arabes, n'étaient-ce pas assez pour justifier des mesures draconiennes dans les aéroports et à bord des appareils ? La faiblesse ou la timidité de tel ou tel gouvernement étranger devraient-elles nous mener à une excuse ou nous servir de déplorable exemple à ne pas suivre ? La réticence des compagnies aériennes, surtout soucieuses de la fluidité du trafic, pouvait-elle entrer en balance avec le devoir de nos autorités de tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité des personnes et le respect de la loi ? »

Cette argumentation sans réplique nous amène à notre conclusion. Capitulation ou résistance ? se demandent certains de nos confrères. La seule question qui se pose, c'est de savoir si le Conseil fédéral et particulièrement le chef du département politique ont capitulé, ainsi que le Conseil de guerre le reprochait au maréchal Bazaine après la capitulation de Metz, « sans avoir fait tout ce que commandaient le devoir et l'honneur. »

Eddy BAUER

1) On s'étonne que ces réflexions, marquées au coin du bon sens, n'aient pas paru dans l'un ou l'autre de nos quotidiens lausannois.

LA LIBÉRATION DES PIRATES DE L'AIR PALESTINIENS

Le communiqué du Conseil fédéral, en date du 29 septembre dernier, ne dissipa nullement le malaise qu'a provoqué au sein du peuple suisse quasi unanime, son comportement vis-à-vis du terrorisme palestinien. Il l'accroît au contraire.

« Le Conseil fédéral, a-t-on pu lire, constate qu'en dépit de la destruction des avions, les conditions posées pour une libération des auteurs de l'attentat de Kloten devront être considérées comme remplies dès que le dernier groupe d'otages détenu en Jordanie aura été libéré. »

Qu'est-ce à dire ? A la lecture de ce texte, on croirait presque que c'est M. Pierre Graber qui, avec un fier mouvement de menton, a signifié ses conditions aux assassins du F.P.L.P., alors que ceux-ci, en pillant et faisant sauter l'appareil de la « Swissair », venaient de violer les termes de l'outrageant ultimatum qu'ils lui avaient signifié.

Assurément, le chef du département politique, dans sa conférence de presse du 28 septembre, a affirmé qu'il s'était aligné sur la position adoptée par le gouvernement britannique dans le cas de la tuesue Leila Khalid. Il n'en reste pas moins que, l'avant-veille, au témoignage de son thuriféraire de la radio « romande », il avait déclaré qu'il lui était « indifférent » de savoir qui, des fedayins ou du roi de Jordanie, avait libéré ceux que le communiqué fédéral qualifie d'« otages » comme si cette condition ressortissait à nos institutions démocratiques.

Ce qui démontre, à n'en pas douter, qu'il avait déjà adopté la position de l'abandon. Mais quel empressement à brûler les dernières cartes que nous détenions encore !

« Personnellement, ajoutait M. Pierre Graber que nous citons d'après la « Tribune de Lausanne », je suis convaincu que la population a déjà fait deuil des avions dynamités, et qu'elle pense plus aux vies humaines à sauver, aux otages. »

On en est beaucoup moins convaincu que lui. Mais encore, conviendrait-il de se demander — ce qu'il n'a pas fait — pourquoi il y a eu des « vies humaines à sauver » et l'on répondra à cette question, avec l'énorme majorité de la « population » suisse, que c'est parce que ni lui, ni son prédécesseur, ni le Conseil fédéral n'ont tiré la leçon des criminels attentats de Kloten et de Würenlingen, pour en prévenir la récurrence. Un exemple entre plusieurs : nul n'a-

gnore qu'il existe des réseaux palestiniens en Suisse ; qu'a-t-on fait pour les extirper ?

Soulevons, d'autre part, ce qu'il y a d'impolitique dans ce propos du chef du département autrefois politique. Dans le milieu des terroristes palestiniens, de même que dans les camps du monde arabe qui les accueillent et soutiennent au mépris cynique de la loi internationale, il donnera à penser que puisque le peuple suisse a fait deuil des avions dynamités, il n'y a plus aucune raison de se gêner : la pénitence est douce, nous recommencerons, comme dit la chanson.

Il est vrai que selon le communiqué de ce triste 29 septembre, le Conseil fédéral, concernant ces attentats terroristes, « attend que tous les Etats, les pays arabes compris, assument désormais pleinement leurs responsabilités à cet égard ». Belle formule à la vérité, mais sur les cercueils des 47 morts de Würenlingen, n'avait-on pas déjà proclamé : « Le Conseil fédéral attend enfin que les Etats arabes désapprouvent formellement les actes terroristes commis à l'étranger et qu'ils fassent tout ce qui dépend d'eux pour empêcher de tels actes ? »

Ces chers Etats arabes n'en ayant rien fait — à preuve la récidive du 6 septembre — leur demandera-t-on des excuses et des indemnités ? L'autre jour, la presse à la botte du colonel Boumedienne qui continue de se répandre en grossièretés sur le compte de notre pays, proclamait que l'Algérie ne s'associerait à aucune des mesures qu'on envisage de prendre sur le plan international, pour réprimer la piraterie aérienne des fedayins. Va-t-on interdire l'accès de nos aéroports aux avions d'« Air-Algérie » ?

Quoi qu'il en soit, M. Daniel-E. Margot, correspondant de la « Gazette de Lausanne » au Palais fédéral, tirant son commentaire sur notre dernière humiliation : « Attitude conséquente », nous semble avoir mis dans le mille, pourvu, toutefois, qu'on constate avec ou sans lui que c'est la conséquence dans l'abdication...

QUEL FRONT ?

Cependant que les trois assassins de Kloten recouvrent leur liberté, en violation flagrante de la loi suisse, la « Feuille d'avis de Lausanne » nous annonce que le Conseil fédéral « fera front » c'est-à-dire, nous explique notre confrère du chef-lieu vaudois, qu'il fera front à l'opinion publique, ce qui nous incite à remarquer que ce n'est pas précisément le front que notre exécutif a montré à cette association de criminels du type S.S., qui se dénomme F.P.L.P.

Nouvelle humiliation pour la Suisse

Assurément, dans sa défense, le chef du département politique auquel incombe indiscutablement la principale responsabilité en cette peu reluisante affaire, peut compter sur l'appui d'un front allant du communiste Jean Vincent au libéral Pierre Béguin, en passant par le sociologue-consellier national genevois Jean Ziegler, et cette presse d'information lausannoise dont M. Otto Frei, correspondant de la « Neue Zürcher Zeitung » pour la Suisse romande, signalait le 25 septembre dernier, les évidentes sympathies pour les mouvements arabes de « libération », alors que précédemment elle se passionnait pour le Maghreb, soit encore pour l'Algérie.

Toujours est-il qu'on peut se demander si cette coalition, abstraction faite de la Suisse allemande où elle ne rencontre aucun écho ou peu s'en faut, suffira pour rendre leur prestige à ceux qui ont sollicité de l'Assemblée fédérale l'honneur d'assumer les responsabilités du gouvernement de la Confédération suisse.

Et le correspondant de notre grand confrère zuricois de relever la sévérité avec laquelle, particulièrement sous la signature du vieux luteur Jules Humbert-Droz, la « Sentinelle » a commenté le comportement observé en l'occurrence par nos autorités. En Valais, le député radical François Couchepin ne s'est pas montré moins acerbe dans ses commentaires du « Confédéré » que le conservateur chrétien-social François Luisier dans ses articles du « Nouvelliste du Rhône » et « Feuille d'avis du Valais ». Même écho rébarbatif, écrit-il, dans la « Liberté » de Fribourg et dans la « Tribune de Genève », et l'on pourrait ajouter que dans ses deux dernières correspondances du « Journal de Genève » M. Jacques-Simon Egly ne s'est pas montré beaucoup plus tendre pour le Conseil fédéral.

Quant aux campagnes pro-arabes des journaux lausannois que nous avons signalées plus haut, elles leur auraient valu, selon lui, des protestations de leurs lecteurs, aussi nombreuses que véhémentes.

Il faut savoir le plus grand gré à M. Otto Frei pour cet utile et véridique tour d'horizon romand. Trop souvent, en effet, ce demi-quartieron d'« intellectuels » lausannois qui domine la presse de la métropole lémanique, s'est arrogé le droit de parler au nom de la Suisse romande, et, trop souvent aussi, outre-Thièle on leur a légèrement prêté cette autorité d'oracles romands dont ils se sont affublés avec plus de prétention que de qualification.

Ainsi donc, nos confédérés allemands auront pu apprendre par les soins de la « Neue Zürcher Zeitung » que, sur le sujet qui a les bouleversés à juste titre, Neuchâtelois, Vaudois, Genevois, Fribourgeois et Valaisans, dans leur grande majorité, partagent leur consternation et leur indignation. Et ce sera pour le plus grand bénéfice de l'ensemble du pays.

Comme on voit, le Conseil fédéral aura plusieurs fronts à défendre. Dans cette lutte inégale contre l'évidence, il pourra compter, toutefois, sur l'appui déterminé de cette radio prétenant romande, et qu'on nous permettra bien de qualifier d'arabo-lausannoise, vu le deuil aussi grotesque que pompeux, qu'elle a mené quatre jours durant sur la dépouille mortelle de feu le colonel Nasser.

Il y a malgré tout dans cet appui, que notre radio ne laissera pas de prêter à M. Pierre Graber, une petite difficulté que, très judicieusement, le 14 septembre dernier, M. François Tranchant, chroniqueur radiophonique de la « Tribune de Lausanne » n'a pas laissé de signaler à ses lecteurs : « Il est certain, a-t-il écrit, que les expériences faites à « Temps présent » et à « Table ouverte » où la conduite du Conseil fédéral fut mise en cause montrent que le recours aux questions de téléspectateurs doit être utilisé avec les plus grandes précautions. » Effectivement, tout serait beaucoup plus simple si l'on écartait du micro tous les citoyens suisses qui poussent le mauvais esprit jusqu'à exprimer leur désaccord au chef du département politique. Liberté d'expression pour les monopolistes gauchistes de la Radio et de la Télévision romandes ; silence aux autres citoyens, et nous voici ramenés au temps des baillis !

LE DEVOIR ET L'HONNEUR

Mandaté par la commission des affaires étrangères qu'il préside, le conseiller national G.-A. Chevallaz se dispose à interpellier le Conseil fédéral pour l'informer à s'expliquer sur le détournement d'avion du 6 septembre dernier, sur le comportement qu'il a cru devoir observer en l'occurrence, ainsi que sur les mesures qu'il a prises et entend prendre encore pour assurer mieux que par le passé la sécurité de nos avions et de leurs passagers.

Nos lecteurs, toutefois, auraient tort de s'imaginer qu'à l'occasion de ce dialogue parlementaire, seront élucidées les questions qu'avec quelque angoisse se pose l'immense majorité du peuple suisse, sans distinction de langues et d'opinions.

OFFRES D'EMPLOIS



Nous engageons, immédiatement ou pour époque à convenir :

mécanicien-régleur

pour s'occuper de machines automatiques, avec possibilité de devenir assez rapidement sous-chef de ce département ;

ouvriers

destinés à être spécialisés sur différents travaux de production ;

visiteuses

pour notre département « contrôle statistique » ;

ouvrières

pour être formées en qualité d'opératrices sur automates, travail propre et soigné.

Faire offres ou se présenter, au siège de l'entreprise :

LES FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES
DÉPARTEMENT « G »
Concorde 31. Tél. (039) 5 25 01
2400 LE LOCLE

Nous cherchons collaboratrice

aimant les contacts personnels, ayant le goût des voyages et du penchant pour la couture,

âgées de 20 à 30 ans, en qualité de conseillères en couture auprès de notre réseau suisse de revendeurs et de démonstratrices des machines à coudre Elna dans les expositions.

Le lieu de résidence ne devra pas forcément être Genève.

Connaissance linguistique : français et allemand.

Une formation approfondie est prévue au siège de la société.

Les couturières de profession sont également les bienvenues. Si une telle activité vous intéresse, nous vous invitons à faire une offre, accompagnée d'une photographie et des documents d'usage, ou, si vous désirez de plus amples renseignements, téléphoner au (022) 24 72 97, en demandant Mlle S. Bolt, ELNA S.A., case postale, 1211 Genève 13.

Entreprise de Neuchâtel cherche

OUVRIÈRE

pour travaux d'atelier faciles.

Bon salaire.

Semaine de 5 jours.

Se présenter à la fabrique Biedermann S.A., rue du Rocher 7. Tél. 5 16 31.

NOTRE FEUILLETON

L'Eclatante revanche

par MICHELLE CAMBARDS 40

Plus tard, après un excellent dîner, tout le monde se retrouva au salon. Quelques couples se mirent à danser. Quant à Renata, elle attendait de pied ferme l'offensive de Jean-Marie Laborde à laquelle elle s'était soigneusement préparée.

Le faux diplomate ne perdit pas de temps. Il fut le premier à s'incliner devant la jeune fille :

— Voulez-vous m'accorder ce slow ?

— Certainement, répondit-elle en souriant.

Ils gagnèrent la partie du salon transformée en piste de danse et, dès qu'ils eurent esquissé trois pas, Jean-Marie prononça à mi-voix :

— Etes-vous devenue folle ? Que signifie cette histoire de mariage ?

— Ce serait trop long à raconter maintenant. D'ailleurs, c'est une affaire strictement privée.

— Mais, enfin, ce n'est pas croyable et vous me « devez » des explications. Soyez demain à onze heures sur la place de Cour-Cheverny.

— Impossible. Demain matin, je pars pour Paris.

— Et qu'allez-vous y faire ?

— Pas grand-chose. Une question personnelle à régler.

La main de Laborde se crispa sur celle de la jeune fille.

— Vous, vous savez quelque chose et vous jouez pour votre propre compte. Avez-vous oublié notre pacte ?

— A l'heure actuelle, ce que je sais ne peut vous être d'aucune utilité. Peut-être, après-demain soir, à mon retour de Paris, serai-je en mesure de vous communiquer d'intéressantes informations. Jusque-là, je n'ai rien à vous dire, sinon que je ne vous mets aucun bâton dans les roues. Vous êtes aussi bien placé que moi pour vous débrouiller.

L'orchestre s'arrêta et ils se séparèrent. Laborde s'inclina légèrement comme s'il la remerciait.

— Très bien. Il ne me reste qu'un parti à prendre, murmura-t-il.

— Yvonne de Boulez, souffla Renata avant de s'éloigner.

Favras, Lennox et la belle Yvonne discutaient ensemble dans un coin du salon. Leur conversation était si animée qu'ils ne virent pas immédiatement la jeune fille et celle-ci en s'approchant entendit Antoine prononcer avec colère :

— J'avais pourtant bien dit à Jim de tous les rapporter ici. Pourquoi as-tu gardé cet Utrillo chez toi ?

— Pour appâter Laborde, répondit Mme de Boulez. Sinon, comment... ?

Elle s'interrompit en apercevant Renata.

— Ah ! vous voici chère amie ! s'exclama-t-elle. Mais qu'avez-vous fait de Jean-Marie ?

— Regardez : il a été happé par le jeune Desgrange. Je crois que si vous voliez à son secours il en serait très heureux.

— Vous avez raison, j'y cours, lança Yvonne avec un clin d'œil complice.

La soirée s'éleva, banale et bruyante. Vers minuit, Renata décida de monter se coucher.

— Je file à l'anglaise, dit-elle à Favras. Je veux partir tôt pour Paris. A vendredi, Antoine. Je rentrerai certainement vers quatre heures de l'après-midi.

COMPAGNIE PÉTROLIÈRE

cherche, pour gérer une STATION-SERVICE avec épicerie, située dans la région du LOCLE, à proximité de la frontière française,

UN JEUNE COUPLE DYNAMIQUE ET COMMERÇANT

Appartement à disposition.
Caution demandée : 20,000 fr.
Entrée en fonctions : 1er mars 1971.

Faire offres, avec curriculum vitae, photos et références, à :

M. Bernard SOLIER, directeur régional de TOTAL (SUISSE) S.A.,
144, route de Vernier, 1214 VERNIER (GE).

Fabrique d'horlogerie de la région de Neuchâtel cherche, pour date à convenir,

horloger complet

pour diriger un atelier moderne et bien équipé. Situation d'avenir pour personne capable et dynamique.

Faire offres sous chiffres AS 35,200 N, aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.



Au centre de l'attention...

Une Ford Capri, voilà qui pose un homme... Ou une femme... Impossible de passer inaperçu; tout le monde vous admire et vous envie. Dans les yeux des femmes qui passent, vous surprenez, Monsieur, une lueur de plaisir et leurs charmants visages exprimeront l'approbation. Car, pour elles toutes, la Capri représente le signe d'un goût sûr, d'un dynamisme peu quotidien, bref, d'une personnalité.

Élégante et élancée, la ligne de la Capri séduit dès l'abord.

Quant à son confort, il porte la signature de Ford et c'est tout dire. Les femmes n'ignorent pas non plus que la Capri offre suffisamment de place pour y installer, bien à son aise, une petite famille.

Et vous, Madame (ou Mademoiselle), quand vous roulez au volant de votre Capri, vous serez le point de mire des regards masculins. Les hommes vous envieront de posséder une voiture maniable, nerveuse, puissante, dont la silhouette montre que vous

êtes « dans le vent ». Ils savent que vous avez pu choisir entre 6 moteurs et toute une série d'équipements: base, L, XL, version de sport et de luxe XLR.

Lorsque vous filerez, à leur nez, ils se poseront une question: A-t-elle choisi la Capri 2600 GT dont le moteur V-6, qui développe 125 CV-DIN, permet de goûter à fond le plaisir de conduire? Si c'est oui, alors, leur envie ne connaîtra plus de bornes... Au centre de l'attention...

Ford Capri **FORD RESTE LE PIONNIER**

Neuchâtel : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, 11, Pierre-à-Mazel, tél. (038) 5 83 01 - La Chaux-de-Fonds : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, 8, boulevard des Eplatures, tél. (039) 2 35 05 ; magasin de vente : 92, avenue Léopold-Robert / 102, rue de la Serre - Le Locle : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, 51, rue de France, tél. (039) 5 24 31

LE LOCLE - LE LOCLE

LE LOCLE - LE LOCLE

Dans la salle de gymnastique du collège des Jeannerets Inauguration de la dixième Vente-exposition locloise



Vue partielle de la salle des stands

De notre correspondant : Démontrant une fois de plus que le commerce indépendant de détail ne saurait mourir...

chacun et présenter « son » exposition. Il releva la présence, notamment, de MM. Jean Haldimann, préfet des Montagnes...

PROMOTION

INAUGURATION Le matin s'est déroulé le vernissage de l'exposition de la Chambre suisse de l'horlogerie « L'Enfant et les maîtres du temps »...

C'est en effet en 1950, sous l'égide de commerçants qui souhaitaient apporter au Locle un regain d'intérêt et de nouveauté...

La Vente - exposition locloise, devait dire son président, s'honore d'être le vétéran des expositions dans les Montagnes...

l'effet d'un stimulant sans lequel aucune cité ne peut espérer survivre.

C'est donc un message d'espoir que M. Huguenin a légué aux hôtes de cette exposition...

VITALITÉ

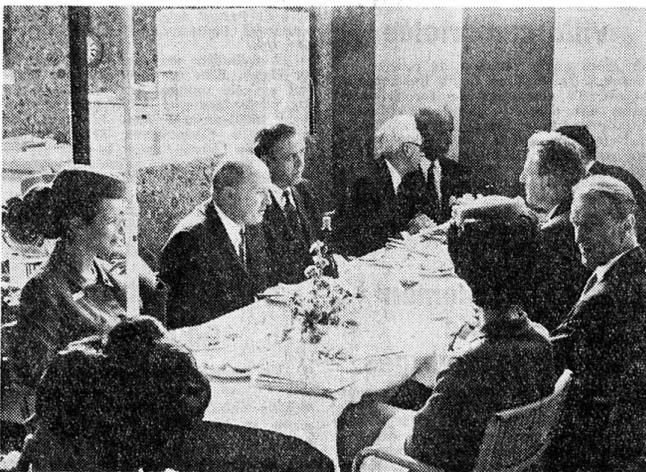
M. Jean Haldimann, préfet des Montagnes, lui succéda à la tribune. Il releva l'importance de la mise en valeur des richesses commerciales que l'on peut trouver dans une ville comme le Locle.

Dernier orateur, le conseiller communal Reymond, qui devait excuser ses collègues retenus par les débats au Grand conseil...

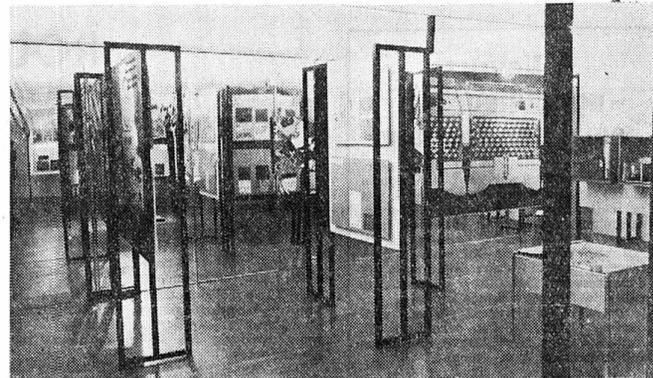
Aujourd'hui, la VEL est ouverte de 14 heures à 22 heures.



Une présentation au goût du jour (Avipress - Roux)

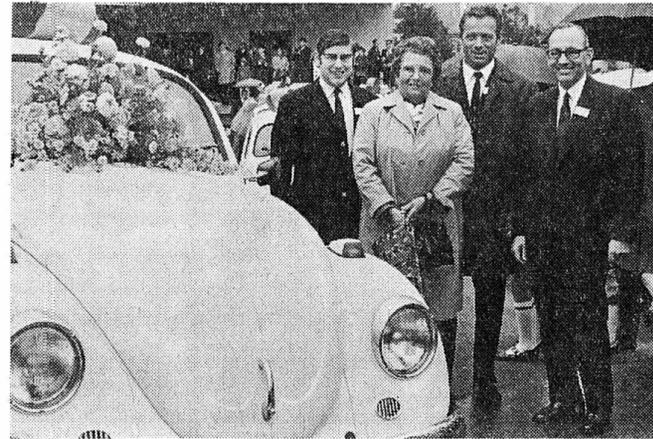


Quelques personnalités invitées, de g. à dr., MM. Guinand, maire des Brenets, Reymond, vice-président du Conseil communal, et Calame, directeur de la fabrique de montres Zodiac



L'exposition « L'enfant et les maîtres du temps »

Cadeau d'une fabrique de chocolat à l'occasion de son anniversaire



La délégation des Ponts-de-Martel en compagnie de M. Rudolph-R. Sprungli, lors de la remise des voitures offertes

La fabrique de chocolat Lindt et Sprungli, à l'occasion du 125ème anniversaire de sa fondation, avait décidé d'offrir une voiture à 25 communes suisses...

sur 27 institutions. Dans le canton de Neuchâtel, ce sont les services sociaux de la commune des Ponts-de-Martel qui ont été désignés...

Priorité oubliée Circulant au volant de son automobile, M. H. J.-D., du Locle, négligent, arrivé au carrefour des rues des Billodes et du Clos-du-Nods...

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

LE LOCLE

EXPOSITION. — 10ème Vente - Exposition locloise (collège des Jeannerets). TOURISME. — Bureau officiel de renseignements Henry Grandjean 5, tél. (039) 522.43.

A LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS. — Corso : 20 h 30 : Belle de jour. Eden : 20 h 30 : Satyricon (prolongations).

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

La buvette du stade à nouveau cambriolée

Pour la deuxième fois en quelques jours, la buvette du centre sportif de la Charrière a été cambriolée.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds, du lundi 7 octobre 1970

Naissances : Beato, Alezio-Domenico, fils de Carmelo, chauffeur, et de Clara, née Quadrelli; Baroffio, Walter, fils d'Antonio, métreur, et de Gabriella, née Losago;

EN MARGE D'UNE INTERPELLATION AU CONSEIL GÉNÉRAL Le problème de la taxe foncière en ville

Dans sa dernière séance, vendredi 30 septembre, le Conseil général a entendu une interpellation de MM. Genilloud et consorts (rad) déposée le 8 septembre...

des immeubles, poursuit M. Moser, dans sa réponse à l'interpellation, a été entreprise dans tout le canton.

par conséquent approximativement le produit de la taxe. Ce produit a passé en 1959 de 724,000 fr. à 1,250,000 fr. en 1969.

LOYER PLUS ELEVE

Actuellement, dans le district du Locle, la procédure est terminée pour ce qui concerne la ville. Il reste la campagne à taxer.

On peut prévoir, poursuit plus loin M. Moser, que le montant relevé de la taxe sera reporté sur les locataires dans les cas de sociétés immobilières ou d'immeubles localisés appartenant à des particuliers.

BRILLANTE FIN DE LA DEUXIÈME BIENNALE THÉÂTRALE

«Mockinpott», de Peter Weiss, par le Centre dramatique de Vidy

La deuxième biennale théâtrale de la Chaux-de-Fonds s'est terminée dimanche par deux lectures de pièces de Pierre Halet et de Gabriel Cousin et par «Mockinpott» représenté par le Centre dramatique de Vidy.

où les crabes les dévorèrent, d'où le terme de «Cycle du crabe». Cousin a traité ce problème dans une langue chargée de poésie.

ciellement du monde. Le Théâtre populaire romand en tirera prochainement un bilan dont nous rendrons compte en temps opportun.

Stop brûlé et collision spectaculaire

Une fois de plus, la rue Dr Coullery, a été le théâtre d'une collision due à l'oubli des signaux stop.

conduite par M. P.C. de la Chaux-de-Fonds, qui descendait en direction du centre de la ville.

LE ROI MIRLIUS

La pièce de P. Halet fut sans doute l'une des révélations du cycle de lectures, lequel fut la source la plus instructive de toute la biennale.

«MOCKINPOTT»

Le dernier spectacle qui mettait fin à cette biennale était la pièce de Peter Weiss «Comment monsieur Mockinpott fut délivré de ses tourments».



Le véhicule renversé

(Avipress - Roux)

VAL-DE-RUZ

VALANGIN

Pasteur pour intérim

(c) Le pasteur du foyer de Valangin, M. André Evard, est absent jusqu'au 17 octobre.

Carnet de deuil

(c) Valangin a appris avec stupéfaction la mort subite de Mme Alfred Wältli.

CERNIER

Vacances

(c) Depuis lundi, les élèves des écoles primaires et secondaires sont en vacances.

Pour la natation

(sp) Un instituteur de la localité, M. Gaston Cuhe, vient d'être délégué par l'Association cantonale neuchâteloise des maîtres d'éducation physique.

CARNET DU JOUR

EXPOSITION. — Chézard : batiks et peintures de J. et B. Sandoz (jusqu'au 18 octobre).

LES GENEVEYS s/COFFRANE

Conférence sur l'éducation

(c) Dans le cadre de sa semaine d'études aux Geneveys-sur-Coffrane, l'Ecole normale organise une rencontre prévue pour jeudi 8 octobre à 20 h.

Cours pour les chauffeurs de camion

(c) Samedi dernier a débuté, dans un garage des Geneveys-sur-Coffrane, le deuxième semestre du cours de perfectionnement et de préparation à l'examen de conducteur de camion.

SAVAGNIER

Vacances et travaux des champs

(c) Les élèves des deux classes de Savagnier sont en vacances depuis lundi. Jusqu'au 19, date de la rentrée, ils se rendront utiles, ne serait-ce que pour conduire aux champs les troupeaux que la fraîcheur des matins oblige à sortir tard.

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

ROUTE NATIONALE N° 1

Ferme intervention du gouvernement fribourgeois auprès du Conseil fédéral

De notre correspondant :
Le Conseil d'Etat fribourgeois vient d'aprouver le projet général de construction du secteur Loewenberg - Châtres de la route nationale No 1. Il l'a soumis au Conseil fédéral.

Dans sa lettre au Conseil fédéral, le gouvernement fribourgeois fait remarquer que le tronçon Greng - Châtres a été scindé en 2 à la demande du Service fédéral des routes et des digues. Cela a été fait

dans le but de ne pas aggraver encore le retard dont souffre le projet définitif, en raison de l'absence de décision sur les deux variantes proposées dans la région de Morat. A divers égards, la commune de Morat est paralysée dans ses travaux à cause de cette situation.

Le Conseil d'Etat souligne fermement qu'il ne saurait admettre qu'un tel retard dans les décisions concernant ces variantes soit une raison de surseoir à l'exécution des travaux. Il estime nécessaire de passer sans retard à l'exécution jusqu'à Greng-Faoug, voire même jusqu'à Faoug - Avenches.

D'autre part, on apprend que le Conseil d'Etat envisage de construire une route d'évitement de deux localités broyardes dangereusement traversées par la route Lausanne - Berne, qui sont Dommidier et Dompierre.

IMPORTANT TRAVAUX ADJUGÉS
Le Conseil d'Etat a adjugé les travaux à entreprendre aux nouvelles halles et à

A Villars-sur-Glâne : villa cambriolée

(c) Alors qu'ils venaient de rentrer de vacances, M. et Mme Louis Rossier, directeur du commerce de fer fribourgeois, ont constaté que leur villa de Villars-sur-Glâne avait été cambriolée, vraisemblablement au cours du week-end précédent. Le ou les cambrioleurs ont pénétré dans le bâtiment par la porte de la buanderie, située à l'arrière non loin d'une forêt. Ils avaient causé du désordre et s'étaient emparés d'une partie d'une installation stéréophonique, d'une somme d'argent et de bijoux. La police enquête.

Le gouvernement bernois reçu aux Faverges

(c) Aujourd'hui, le gouvernement bernois est l'hôte du Conseil d'Etat fribourgeois, à l'occasion de l'excursion annuelle que ce dernier fait dans son vignoble des Faverges sur Saint-Saphorin. Les membres de l'exécutif bernois, conduits par M. Erwin Schneider, vice-président, en l'absence de M. Hans Tschumi, président, retenu par la maladie, seront reçus ce matin dans un hôtel de Fribourg et visiteront les archives cantonales. Un déjeuner leur sera ensuite servi aux Faverges.

la piscine du collège Saint-Michel, à Fribourg, au nouveau pont sur la Jogne, près de Broc, sur la route Fribourg-Berne (bifurcation Schmittlen - café du Muehlelet), sur la route Fribourg-Bulle (sortie de Posieux - carrefour Corpataux - Magnedens), sur la route Bulle - Monthovon (secteur Enney - Villars-sous-Mont) et sur la RN 12 (pose de glissières entre Corpataux et Guin).

INSTITUT DE GRANGENEUVE

D'autre part, le Conseil d'Etat a longuement traité des nouvelles constructions de l'Institut agricole de Grangeneuve, qui occasionneront une dépense de plusieurs millions de francs. Le Grand conseil sera saisi d'un message lors de sa session de novembre.

Dans le secteur de la formation professionnelle agricole et de l'enseignement, sont envisagées la transformation du pensionnat 1, la création d'un pavillon pour l'équipement rural, d'une salle de gymnastique et d'une salle pour cours pratiques sur le bétail. D'autres constructions sont projetées pour la formation professionnelle.

Un centre d'accueil est prévu, qui remplacerait l'actuel Internat. D'autres projets concernent l'infrastructure et les services généraux.

Ces réalisations devraient pouvoir se faire par étapes. Elles ne concernent que l'Institut agricole cantonal et ne doivent pas être confondues avec celles qui interviendront ultérieurement dans le cadre du transfert, à Grangeneuve, de la station fédérale du Liebfeld, pour la recherche en matière de production animale (investissement de plus de 40 millions).

MORAT

Collision : un blessé

(c) Un automobiliste lausannois, M. Daniel Piccard, âgé de 25 ans, circulait hier en direction de Morat. Entre Dompierre et Dommidier, alors qu'un épais brouillard recouvrait la région, il dépassa une colonne de véhicules. Au cours de la manœuvre, il heurta violemment la voiture de M. Samuel Tunken, de Renens. M. Piccard a été légèrement blessé à la tête et aux jambes. Les dégâts s'élevaient à 15.000 fr.

A Corminboeuf, près de Fribourg Il les sauve d'un péril mortel, mais ils protestent au lieu de le remercier...

De notre correspondant :
L'histoire est énorme et parfaitement authentique. Elle s'est déroulée récemment à Corminboeuf, village proche de Fribourg. Un ancien contrôleur-adjoint des champignons, M. Ernest Joye, revenant d'une promenade en forêt, s'arrêta dans un hôtel de Corminboeuf.

Parmi les consommateurs se trouvaient deux personnes d'un certain âge. L'une d'elles, près de la soixantaine, exerce une profession forestière. Ces personnes, dit M. Joye, étaient très fières de la récolte de champignons qu'elles avaient faite dans la journée. Un repas gastronomique était prévu pour le soir même.

M. Joye, intrigué, demanda alors à voir la mirifique cueillette. Il y découvrit deux « Amanites phalloïdes », dont l'ingestion provoque chaque année des empoisonnements mortels, ainsi qu'une « russule émetique », champignon plus ou moins fimo-

que. Mais, lorsqu'il voulut saisir la récolte, il se heurta aux protestations des singuliers champignonniers. Le ton monta, les auteurs de la récolte refusant de reconnaître l'évidence. Finalement, les esprits s'apaisèrent quelque peu. Mais on nous assure que les mycologues non patentés quitteront l'établissement public en « bouddha ».

Nous avons interrogé M. Lucien Vannaz, inspecteur cantonal des champignons. Celui-ci nous a indiqué que fort heureusement, aucun cas d'empoisonnement mortel n'avait été signalé cette saison, à sa connaissance. Plusieurs intoxications relativement bénignes, en revanche, se sont produites.

Faut-il rappeler que « L'Amanite phalloïde » cause la plupart des empoisonnements mortels. Quoiqu'il soit doté d'un anneau et d'un volve caractéristiques, ce champignon est parfois confondu avec la « Russule verte » ou la « Tricholome prétenieux ». L'empoisonnement phalloïdique provoque une commotion nerveuse, mais surtout la destruction des cellules hépatiques, la tère, la dégénérescence du foie et la mort.

A FRIBOURG

Violent choc au « stop »

(c) Hier, vers 13 h 15, une enseignante, domiciliée à Lausanne, Mme Claudine Willemin, circulait au volant de sa voiture, avenue Weck-Reynold, à Fribourg, lorsqu'elle eut sa route coupée par un conducteur qui débouchait du « stop » de Gambach. Mme Willemin a été blessée à la tête. Sept mille francs de dégâts.

Pour obtenir une bourse d'études

(c) De nombreuses demandes de bourses d'études sont adressées au fonds cantonal des études. Pour simplifier la procédure, la direction de l'instruction publique indique aux intéressés que les demandes doivent lui être directement envoyées pour le 25 octobre (établissements secondaires) et le 15 novembre (universités), au plus tard. Les questionnaires sont à disposition dans les établissements scolaires du canton de Fribourg et auprès de la direction de l'instruction publique. Les établissements du canton se chargent de l'envoi des demandes. Les étudiants fréquentant un établissement de l'extérieur doivent adresser eux-mêmes le questionnaire et l'attestation demandée à la direction de l'instruction publique.

Les bourses d'apprentissage ne relèvent pas du fonds cantonal des études.

VIUSTERNENS-DEVANT-ROMONT

Piéton blessé par un camion

(c) Lundi, vers 19 h 30, un camion, conduit par un habitant de Villariaz circulait de Bulle en direction de Romont. Au Heudid « le Raffour », à Viusternens-devant-Romont, il heurta un piéton qui cheminait à droite. M. Henri Chassot, 63 ans, domicilié dans cette localité. M. Chassot fut projeté dans l'encadrement d'une gargoille. Souffrant notamment d'une fracture d'un bras, il est soigné à l'hôpital de Billens.

Le conducteur d'une Land-Rover, qui circulait dans le sens opposé au camion au moment de l'accident, est prié de s'annoncer auprès de la gendarmerie de Romont, tél. (037) 52 23 59, pour les besoins de l'enquête.

MAULES

Il se fracture le crâne en tombant d'un char

(c) Hier, au début de l'après-midi, M. Willy Pasquier, 20 ans, domicilié à Maules (Gruyère) est tombé d'un char et s'est fracturé le crâne. Il est soigné à l'hôpital de Billens.

A Neyruz : agriculteur tué sous son tracteur

Hier, vers midi, un accident mortel s'est produit sur un petit chemin à Neyruz, au lieu-dit « L'Etang ». Un agriculteur, M. Alphonse Auderset, âgé d'une soixantaine d'années, circulait sur ce chemin au volant d'un tracteur attelé d'une remorque et d'un semoir. Dans une descente, le véhicule fut sans doute entraîné par le poids et se renversa sur son conducteur. Lorsqu'il fut découvert, M. Auderset était mort écrasé. Son corps fut transporté à la morgue.

La préfecture de la Sarine et la police de sûreté ont procédé aux constatations.

Plus de 300 jeunes à la course broyarde



Le moment tant attendu de la proclamation des résultats (Avispress - Périsset)

De notre correspondant :
C'est dans la région boisée de Vesin que se déroula, dimanche, la course broyarde d'orientation organisée par M. François Chassot, chef E.P.G.S.

Plusieurs instituteurs et institutrices du district apportèrent leur concours à la mise sur pied de cette compétition. Plus de 300 jeunes prirent le départ dès 10 heures à la sortie de Vesin.

Le parcours plus ou moins parsemé de difficultés selon l'âge des concurrents était

essentiellement tracé à travers la magnifique forêt des Verdrières. C'est d'ailleurs près de la cabane, propriété de la ville d'Estavayer que se jugea l'arrivée des équipes.

En catégorie E (écoliers), la victoire est revenue à Marie-Jeanne Chenevey, de Morens; cat. D (écoliers), Yvan Francey, Grandsviz; cat. C (jeunes filles), Marie-Louise Guinard, Murist; cat. A et B (E.P.G.S.), François Veth, Vesin et Ecole secondaire Estavayer.

La proclamation des résultats eut lieu l'après-midi devant l'église de Cuyg en présence de plusieurs personnalités dont M. Alfred Pillonel, inspecteur scolaire.

A TAVEL :

Une cycliste est grièvement blessée

(c) Hier, vers 10 h 15, Mme Elisabeth Biemann, 34 ans, domiciliée à Tavel, circulait à bicyclette au lieu-dit « Lange-spitze ». Pour éviter un chantier routier, elle passa à gauche de la chaussée et se jeta contre une voiture. Grièvement blessée, à la tête la cycliste a été transportée à l'hôpital de Tavel.

CHEYRES

Bientôt les vendanges

(c) Réunis sous la présidence de M. Léon Pillonel, de Cheyres, les membres de l'Association des vignerons broyards ont fixé au 10 octobre la vendange du rouge et au 14 octobre celle du blanc. La récolte s'annonce excellente et l'on prévoit un encavage de quelque 60.000 litres de moût d'une qualité exceptionnelle.

BIENNE - BIENNE

Accidents de la circulation : deux blessés

(c) Hier vers 14 h 20, à Bienne, une collision s'est produite entre deux automobiles à l'intersection des rues du Ruschli et Neuve. Dégâts.

Vers 16 h 45, rue de la Gurzelen, choc entre deux automobiles. Mme Hany Albrecht, habitant Longeau, souffrant d'une commotion cérébrale, a été hospitalisée.

Vers 18 h 10, Mme Antoinette Colomba, domiciliée route de Reuchenette 45, qui circulait à vélomoteur, a accroché une automobile rue du Marché-Neuf. Elle a été conduite à l'hôpital de district pour contrôle.

Course automobile Orvin - les Prés-d'Orvin

(c) La course nationale automobile de côté Orvin - les Prés-d'Orvin, qui se disputera samedi et dimanche, réunira 178 concurrents. Nous reviendrons sur cette manifestation qui est dotée de 15.000 fr. de prix.

On recherche les témoins

(c) Le 5 octobre, vers 11 h 50, un accident s'est produit route de Madratsch. Une automobile a été heurtée par un camion. Le chauffeur du poids lourd a pris la fuite. Toutes les personnes pouvant donner des renseignements à ce sujet sont priées de téléphoner à la police cantonale, tél. (032) 2 16 21.

VAUD - VAUD - VAUD



L'heureuse maman, Mme Ernest Stoll, a le sourire (Avispress - Leuba)

Les triplés d'Yverdon

De notre correspondant :
Les triplés d'Yverdon, Catherine (plus de 2 kg), Christian (2 kg) et Stéphane (1 kg 600) sont attendus avec impatience au foyer familial par leurs cinq frères :

GRANDCOUR

Culte d'adieu

(c) Dimanche, au cours du culte, la paroisse de Ressudens (Missy, Grandcour, Chevroux) a pris congé du pasteur Charles Meylan, qui avait assuré l'interim depuis le départ, il y a six mois, du pasteur Gysler. Le nouveau conducteur spirituel de la paroisse, le pasteur André Curchoy, sera installé dans ses fonctions le dimanche 18 octobre prochain.

Autres informations vaudoises en page du Val-de-Travers

Jean-Pierre, 15 ans, Eric, 13, Freddy, 12, Willy, 9 et Roland, 5 ans. L'heureux père, M. Ernest Stoll, qui a visité hier la maman à la maternité, célébrait justement son anniversaire.

Une Vaudoise entre dans sa 103me année

(c) Mlle Elisa Mandrin est entrée hier dans sa 103me année, dans une maison de repos de Saint-Léger, au-dessus de Vevey. Née le 6 octobre 1868, à Bex, dans une famille de onze enfants, Mlle Mandrin a vécu à Château-d'Œx, à Lavey-Morcels (sa commune d'origine) et à Leysin, avant de se retirer à Saint-Léger. De santé très fragile dès son enfance, elle n'en a pas moins bravé cent deux ans.

JURA - JURA - JURA - JURA

Quatrième Comptoir delémontain

Le quatrième Comptoir delémontain — que ses organisateurs souhaitent pouvoir dénommer une fois Comptoir jurassien, car en fait il intéresse tout le Jura — ouvrira ses portes le 9 octobre, pour ne les refermer définitivement que le 18 octobre. Sur la base des résultats satisfaisants des comptoirs précédents (43.000 visiteurs l'année dernière), la surface d'exposition est chaque année un peu plus agrandie. Elle a été portée pour 1970 à 3500 m² et ce sont 106 exposants, dont 77 viennent du Jura, qui offriront leurs produits. A peu près toutes les branches du commerce seront représentées : meubles, tapis, rideaux, mode masculine et féminine, chaussures, bijouterie, installations sanitaires et chauffage, appareils ménagers, cuisines, radios, télévisions, appareils électriques, jouets, machines, outils, autos, sports, tapisseries, peintures, etc. Un vaste secteur est aussi réservé à la paysannerie, aux machines agricoles, à des démonstrations d'utilisation et de conservation des fruits et légumes. Enfin, compléments bienvenus de toute organisation de ce genre, le visiteur trouvera sur les 400 m de parcours plusieurs guinguettes, stands de dégustation, et même un restaurant avec bar.

Comme ces dernières années, le Comptoir delémontain s'élèvera sur la place de l'Etang. Les constructions seront encore revêtues d'éphémères parois de toile. Il semble pourtant que l'on s'achemine lentement mais sûrement vers une construction

« en dur » qui permettrait de réaliser certaines économies puisque, actuellement, les seuls montage et démontage de la tente coûtent 170.000 fr. par année! Les dirigeants du Comptoir delémontain ont en effet de grands projets, déjà fort avancés. Ils entretiennent la construction, au sud des voies ferrées, vis-à-vis de la gare, d'une halle de 3800 à 4000 m² de superficie, qui abriterait, outre le Comptoir, d'autres expositions, une salle de fête pour les sociétés locales, probablement une patinoire couverte et une cantine-restaurant ouverte toute l'année. Déjà des avant-projets ont été présentés par les architectes de la place. Cette construction polyvalente coûtera 2 à 3 millions. Elle ne pourra pourtant être réalisée que si les citoyens et citoyennes de Delémont accordent le crédit nécessaire à la construction du passage sous-voies qui permettra de mettre la future halle à deux ou trois minutes seulement de la gare.

Les responsables du Comptoir ne se contentent donc pas seulement d'assurer le succès de la manifestation qui ouvrira tout prochainement ses portes, ils préparent d'ores et déjà l'avenir sur des bases solides.

SAINT-IMIER

S.O.S. nature

(c) La grande opération de nettoyage des forêts, pâturages et autres lieux sera entreprise à Saint-Imier, sur le territoire communal le samedi 10 octobre dès le début de la matinée. Trois secteurs ont été établis : Mont-Soleil, Chasseral et Saint-Imier. En plus des autorités, des écoliers primaires et secondaires, on compte une douzaine de sociétés, groupements, etc. qui prendront part à l'opération. De nombreuses personnes aideront à titre individuel.

Récompense méritée

(c) Le congrès annuel de la Société suisse de chronométrie a décerné le titre de membre d'honneur à M. Edgar Neusel, directeur du technicum cantonal de Saint-Imier pour services rendus.

La nouvelle école de Soyhières



Les habitants de Soyhières ont inauguré leur nouvelle école, ou plutôt leur ancienne école restaurée et adaptée aux impératifs de la pédagogie moderne. Le bâtiment, qui date de 1875, a été complété par l'aménagement d'une place de sport. Il abrite également le local de la bourgeoisie, la salle des archives, le bureau communal et une salle de commune.

La police identifie le responsable de la mort de 12.000 truites à Alle

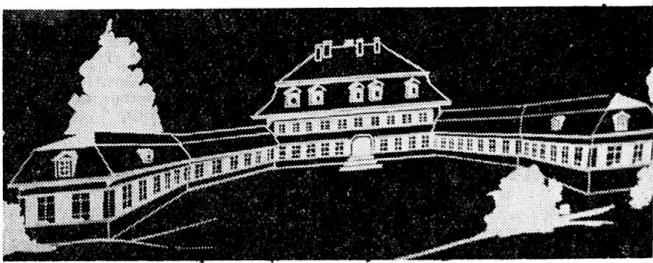
De notre correspondant :

On se souvient que jeudi dernier l'Allaine avait été empoisonnée en amont d'Alle. 12.000 truites avaient péri. Les dégâts s'élevaient à 25.000 francs.

La police vient d'identifier l'auteur de cette hécatombe qui n'a toutefois avoué qu'en présence du juge. Il s'agit de G. R., garde-forestier à Alle, qui l'année dernière, à pareille époque, avait déjà causé un empoisonnement en je-

tant par négligence un produit toxique dans les égouts.

Cette fois, il semble bien qu'il ne s'agisse plus d'une négligence, mais d'un acte volontaire. G. R. a, en tout cas, dissimulé le bidon de débroussaillant qui a causé l'empoisonnement dans un sac pour le transporter, en même temps que différents autres objets, en direction de la décharge publique qui se trouve au bord de la rivière. L'enquête se poursuit.



Un établissement de vingt chambres (Avispress - Bévi)

DANS LES FRANCHES-MONTAGNES UN HÔTEL « BIEN DE CHEZ NOUS ! »

Ce bâtiment aux allures pompeuses, de style normand et « un peu français » comme le définit son maître d'œuvre,

n'est nullement destiné à une campagne française. Il n'est autre que l'hôtel dont M. Jean-Pierre Aubry projette la construction aux Franches-Montagnes. (Voir Express d'hier). Le moins qu'on puisse en dire, c'est qu'il n'est guère adapté au style franc-montagnard ! Mais il permet, paraît-il, une extension future, ses « ailes » pouvant se prolonger sans problème majeur, étant donné les vastes étendues à disposition. Les maisons particulières s'intègrent heureusement mieux dans les pâturages des Franches-Montagnes. (Bévi)

Route Romont - Granges fermée

(c) Dès mercredi, la route Romont - Granges sera fermée pour trois semaines à la circulation, pour cause de travaux de canalisation. Les usagers sont priés de se conformer à la signalisation de détournement.

Halte au cancer !

(c) La caravane No 7 de la Chaîne du Bonheur qui traversera une partie de la Broye jeudi pour la collecte de fonds en faveur de la lutte contre le cancer empruntera l'itinéraire suivant : 12 h Saint-Aubin; 12 h 15 Portblanc; 14 h Glérens; 14 h 15 Grandcour; 14 h 30 Montbrelloz; 14 h 45 Estavayer-le-Lac; 15 h 15 Font; 15 h 25 Cheyres; 15 h 40 Yvonand; 15 h 55 Thonnelle; 16 h 10 Prähins et 16 h 25 Dierrens.

BIENNE - JURA - BIENNE - JURA - BIENNE - JURA - BIENNE - JURA

QUINZAINE CULTURELLE DE MOUTIER

Les comédiens du TPR animent la journée

Pour la cinquième journée de la Quinzaine culturelle, les comédiens du Théâtre populaire romand donneront des spectacles dans les foyers d'usines. Le soir, à la Maison des œuvres, cette troupe présentera son Cabaret 70. Avec ce cabaret les comédiens du TPR ont découvert une nouvelle manière originale : faire revivre au public, par des extraits, les spectacles réalisés au cours d'une dizaine d'années d'existence. Depuis sa création, en 1961, le TPR a donné plus de 2000 représentations dans un effort remarquable pour redonner au théâtre sa véritable valeur, celle d'un moyen d'expression privilégié de notre époque.

« vice de l'éducation et de la pédagogie » Cette conférence ne demande aucune connaissance spéciale. Les pédagogues, qui ont longtemps argumenté sur les possibilités de cette méthode d'enseignement, ont reconnu que l'ordinateur était l'instrument idéal pour utiliser pleinement les avantages pédagogiques de l'enseignement programmé et éliminer certains inconvénients de l'enseignement programmé sous forme de livre.

ATELIER THEATRAL POUR ECOLIERS

Mercredi également à la Halle de gymnastique, à la Maison des œuvres et à la Cave Saint-Germain aura lieu un atelier théâtral animé par les comédiens du Théâtre populaire romand pour les enfants de sept à onze ans.

Mariage mixte: commentaires d'un pasteur de Porrentruy

A la suite de la conférence des évêques suisses sur les mariages mixtes, nous avons demandé au pasteur Willy Gonseth de Porrentruy, président de la Commission des Eglises protestantes de Suisse romande pour l'étude des mariages mixtes de nous donner sa première réaction à la lecture de cette nouvelle.

Les nouvelles directives relatives aux mariages mixtes, rendues publiques par la Conférence des évêques suisses, auront apporté un grand soulagement à tous ceux qui connaissent l'enjeu des débats. La tâche n'était pas facile: il fallait tenir compte de la loi-cadre donnée récemment par le pape et satisfaire les tenants d'opinions divergentes.

Compte tenu de ces servitudes obligatoires, on peut dire que la Conférence des évêques s'est engagée résolument sur un chemin de libéralisation. Il faut féliciter les artisans de cette décision; ils nous ont offert un texte plein de promesses.

LA CONTRAINTE EST ABANDONNÉE Quand on pense à tous les drames vécus par des fiancés et des époux de confessions chrétiennes différentes, il est bon que l'Eglise catholique romaine puisse aujourd'hui prendre en considération la foi du conjoint non catholique; qu'elle ait pour la première fois abandonné totalement le terrain de la contrainte. Il est bon aussi que ce document confie aux deux époux le soin de sauvegarder ensemble la foi chrétienne du couple et des enfants; il est bon que ces époux soient engagés à respecter leurs convictions propres.

Ce sont là des chemins de vie, et les conditions de préparation des mariages mixtes sont donc devenues franchement meilleures. Qu'en sera-t-il de la pratique? Certes, nul prêtre ne peut refuser les dispenses que le catholique doit lui demander, sans en avoir appelé à l'évêché. Les évêques se montrent ainsi désireux de sur-

veiller la mise en pratique — libérale — de ces directives.

Pourtant quelques ambiguïtés subsistent. En particulier, l'appel au non-catholique, lui demandant de « respecter la conscience de la partie catholique et de n'exercer aucune pression sur elle » cette phrase deviendra-t-elle, suivant l'interprétation qu'on lui donnera, un moyen de pression sur la partie non-catholique? Va-t-on ainsi lui faire accepter, pour s'y soumettre, l'obligation de conscience du conjoint catholique? Nous ne le souhaitons pas. Nous souhaitons au contraire que, en toute loyauté et sans esprit de prosélytisme, se réalise partout le désir des directives que le ministère des Eglises chrétiennes soit exercé en commun avant et après le mariage. Nous souhaitons que, en dialogue avec les autres Eglises de Suisse, la conférence des évêques s'emploie à faire reconnaître au sein de l'Eglise catholique, la validité de tous les mariages mixtes. Nous souhaitons enfin que les Eglises, en progrès d'unité concourent au bien de tous ceux qui, dans notre pays, veulent vivre leur mariage en référence au Christ.

Les restaurateurs à l'école à Saint-Imier

De notre correspondant : D'après la loi bernoise, on ne peut plus aujourd'hui exploiter un établissement public sans être en possession d'un certificat de capacité.

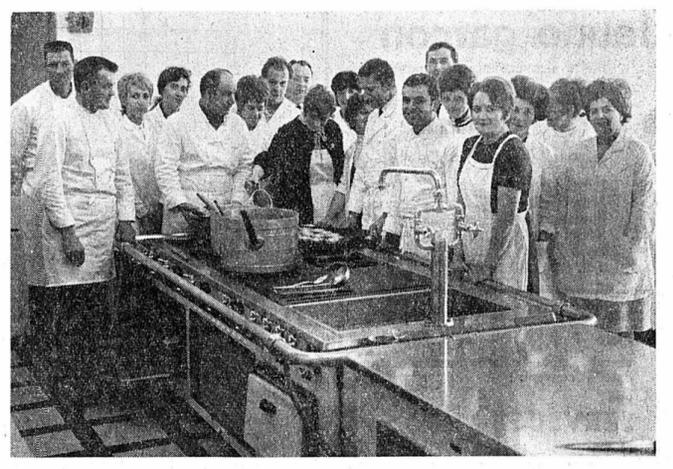
A cet effet, la Société des restaurateurs et cafetiers organisés, deux fois l'an un cours préparatoire en vue de ces examens. C'est à nouveau à Saint-Imier que sont réunis les 19 participants au cours.

D'une durée de dix semaines le cours est réparé en cinq semaines de cuisine et cinq de théorie au cours desquelles les élèves suivent des leçons de droit, de comp-

tabilité, de service, de soin à donner aux vins et boissons sans alcool, denrées alimentaires et tout ce qui a trait à la restauration.

Un examen mettra le point final à ces dix semaines d'études. Pour l'heure les élèves en sont à la mi-temps.

Au cours de la visite que nous leur avons faite l'autre jour, nous avons pu constater qu'en dix semaines il n'est guère possible d'apprendre ce que d'autres ont étudié en 3 ans. Cependant ces cours sont très profitables aux participants et l'ambiance y est bonne.



Les dix-huit participants autour du fourneau, apprenant à faire mijoter quelque merveille culinaire... (Avipress - adg)

CARNET DU JOUR

Apollo (tél. 231 23), à 15 h 15 et 20 h 15 : The Beatles - Let it be, jusqu'au 8 octobre.

Capitole (tél. 225 47), à 20 h 15 : Samedi et dimanche à 15 h 15 : Les Libertines, jusqu'au 8 octobre.

Elite (tél. 3 65 97), à 15 h et 20 h 15 : Une femme douce.

Lido (tél. 3 66 55), à 15 h et 20 h 15 : Le Passager de la pluie.

Mémo (tél. 2 28 87), à 20 h, mercredi, samedi, dimanche à 15 h : Tuo ou meus - Les 3 sergents du Bengali, jusqu'au 13 octobre.

Palace (tél. 2 32 22), à 15 h et 20 h 15 : Ton mari, cet inconnu.

Rex (tél. 2 32 22), à 20 h 15 : Airport Willie Boy, jusqu'au 8 octobre.

Roxy (tél. 2 11 77), à 15 h, 17 h 19 h et 21 h : Mein Bett ist meine Burg, jusqu'au 11 octobre.

Scala (tél. 2 29 45), à 15 h et 20 h 15 : Ellenbogenspiele - Hilfe... Ich bin noch Jungfrau.

Studio (tél. 2 17 37), à 15 h 15 et 20 h 15 : Peter Pan.

Fantasio: Fermé pour cause de réparations.

Seefelds: Disc-Jockey Ringo, Light-Schow.

Restaurant Beau-Rivage: Mercredi, samedi et dimanche, Open-air-dancing.

Hôtel Rotonde: Samedi dimanche, divertissement musical.

Stadthaus Nidau: Le pianiste Léo Freitag.

La Chartreuse: Bar à l'étage, tous les soirs ambiance créée par des pianistes amateurs.

Club-Hôtel-Palace: Le Zigeunerduo «Illes».

DIVERTISSEMENTS

Astoria: L'orchestre, Kappelle Almenrausch.

Bonne Auberge: Chaque samedi soir, divertissement musical.

Café-bar Saint-Pauli: Mercredi, vendredi, samedi et dimanche: divertissement musical. Mercredi, soirée dansante.

City-Center: Vendredi, samedi soir ainsi que dimanche après-midi: Disc-Jockey François Bauder.

Chambord Night-Club: Le pianiste Georges Pascal.

Domino: L'orchestre Meteori-Quintett. Tous les soirs attractions internationales.

EXPOSITIONS

Galerie d'art, Lys: Exposition Peter Thalmann, jusqu'au 11 octobre.

Galerie Pot Art: Exposition Christophe Jelenkiewicz, jusqu'au 14 octobre.

Galerie Flury, rue Centrale: Exposition Chungo, jusqu'au 11 octobre.

Ecole des Prés-Ritter: Exposition d'aquarium et terrarium, jusqu'au 10 octobre.

Jora-Orvin: Exposition Paul Robert, jusqu'à fin octobre.

Galerie Lydie Ray, Palais des congrès: Exposition de Pierre Lambert, jusqu'au 8 octobre.

Médecin de service: tél. 6 55 66 (police renseigne).

Dentiste: dimanche tél. 7 23 85 et 11.

Service permanent du jeudi: Pharmacie de la Gare, av. de la Gare 36, tél. 2 52 57. Pharmacie Centrale, Dr J. Jolissaint, rue de l'Union 16, tél. 2 41 13. Pharmacie Stern, T. Demeny, rue des Maréchaux 9, tél. 2 40 05.

Pharmacie: Service de nuit et du dimanche: Pharmacie Coopérative, rue Centrale 45, tél. 2 49 63.

NOUVELLE RUE COMMERCANTE



Depuis quelque temps, la rue Ernest-Schuler est devenue une des rues commerçantes de Bienne. En effet, elle a été élargie et les petits bâtiments ont été remplacés par de puissants immeubles qui abritent de nombreux commerces en tous genres, ainsi que des bureaux.

La partie sud de la rue sera prochainement elle aussi transformée puisqu'un grand magasin va être démoli et qu'un large immeuble sera érigé à la place.

Distinction au Conservatoire

Le jeune pianiste bâlois **Christophe Delz** a obtenu au Conservatoire de Bienne le diplôme de virtuosité avec distinction. (Classe de virtuosité du professeur Horst Liebrecht.) Le programme de son récital public à la Salle Farel comprenait deux Préludes et fugues de Bach, la Sonate en la bémol majeur op. 110 de Beethoven, les « Tableaux d'une exposition » de Moussorgsky et, préparée sans l'appui du professeur, la Suite op. 14 de Bartok.

En séance close Christophe Delz a interprété le 5me Concerto en mi bémol majeur de Beethoven. Les experts Harry Datyner et Fritz Indermühle, en lui adjuant la distinction, ont souligné son assurance, son sens du stèle et la plasticité de son interprétation. Nous souhaitons à ce jeune artiste qui a réussi son exploit tout en fréquentant le Gymnase de Bâle une belle carrière.

5 musiciens et sa chanteuse ainsi que la revue Chantalar de Neuchâtel, mettront l'ambiance à cette soirée qui méritera certainement le déplacement.

COMMUNIQUÉ

Au Théâtre de poche: un programme destiné aux Romands

Vendredi 9, un jeune chanteur lausannois, André Depp, interprétera au Théâtre de poche des textes de Verlaine, Debronnkart, Paul Fort, Brassens, Corneille, et de sa composition. Albert Urfer, qui a découvert ce jeune artiste, en parle comme d'un poète sensible et délicat, doublé d'un musicien talentueux, qui nous trace un nouveau chemin dans les jardins de la chanson.

Les « Kulturräter », en présentant Depp, suivent la ligne fixée dans leur manifeste: donner la possibilité à de jeunes artistes de s'exprimer.

Pantomimes de bonne fortune, c'est le titre du spectacle que présentera Pradel, un mime baroque, assisté de Dominique pour la partie musicale, les samedi 10 et dimanche 11 octobre prochains. Toute la base de l'art de Pradel est classique, mais à sa technique du mime il apporte sa fantaisie et son humour, délaissant l'aspect mélodramatique qu'ont adopté certains de ses confrères.

Une soirée à ne pas manquer à Sonceboz

La section ASI de Bienne et environs organise samedi prochain, grâce à la collaboration du Cartel des sociétés locales de Sonceboz, une grande soirée dansante, qui aura lieu à la halle de gymnastique de Sonceboz. L'orchestre Edgar Charles, avec ses

Maintenant à la **MIGROS:**

Le pantalon mode aux couleurs mode confortable ... et pratique

(70% Acryl, 30% Viscose-Jersey)

Pour dames: 25.-

Pour fillettes: à partir du 116 jusqu'au 164 dès 17.- jusqu'à 24.-

Mode MIGROS
(Dans les Marchés Migros)

DISCOUNT TEXTILES
RUELLE DUBLÉ 3

pour dames, messieurs, enfants;

UN CHOIX FORMIDABLE DE

PULLOVERS

JAQUETTES LONGUES

Haute nouveauté à des prix étonnants

OFFRES D'EMPLOIS

Nous offrons situations stables avec caisse de retraite à

monteurs-électriciens

au courant des installations téléphoniques B, ainsi qu'à

monteurs-électriciens

au courant des installations téléphoniques A.

Faire offres à Elexa S.A., avenue de la Gare 12, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 45 21.

Jeune garçon

libéré des écoles, est cherché pour aider

à la boulangerie

et pour faire les commissions.

Faire offres à :
Mme E. Birri,
boulangerie-pâtisserie,
Seefeldstrasse 178,
8008 Zurich
Tél. (051) 32 10 08.

La Confiserie Vautravers

Place Pury — Neuchâtel

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :

une SERVEUSE

et une **FILLE D'OFFICE**

Téléphoner au 5 17 70.

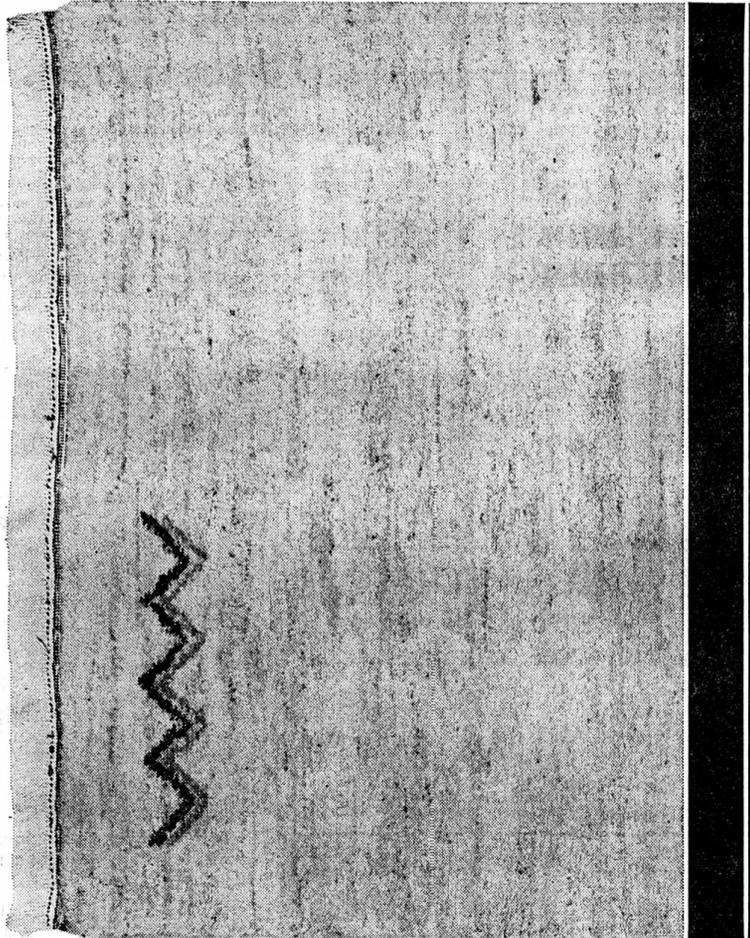
Fabrique Maret, Bôle, engage

OUVRIÈRES

pour travaux propres et soignés, éventuellement à la demi-journée. Transport de personnel organisé.

Tél. (038) 6 20 21.

BAUX A LOYER
en vente au bureau
du journal



Choix Pfister et service Pfister partout en Suisse quel avantage!

GENEVE Servette 53 devant la maison

ZURICH Walcheplatz Parkboy sur place

LAUSANNE Montchoisi 5 dans les environs

BALE Mittl. Rheinbrücke au bord du Rhin 100 m

BIENNE Pl. du Marché-Neuf devant la maison

BERNE Schanzenstrasse 1 Parking Gare.CFF

NEUCHÂTEL Terreaux 7 (Agence) dans les environs

DELEMONT Rue des Moulins 12 devant la maison et environ

LUCERNE Pl. du Lion City-Parking sur place

WINTERTHOUR Steinberggasse rés. cour

SUHR AARAU 1000 Mercredi night-opening

CONTONE/Cadenazzo 500 m dir. Locarno 200

Toutes les succursales:
du lundi au vendredi
Vente du soir jusqu'à
18 h 30, Genève 19 h

1120-70

Choisissez:
Maintenant grand choix de superbes

BERBERES

En provenance des chaînes montagneuses de l'Atlas nord-africain. Noués main, en laine naturelle haute et épaisse. Contrôlés quant à leur qualité. Avec certificat de garantie.

env. 200 x 300 cm

Fr. 590.-

env. 230 x 320 cm Fr. 790.-

Pfister**ameublements sa**

votre spécialiste en tapis

coop NEUCHÂTEL engage pour

LA TREILLE Alimentation

MAGASINIER
responsable du rayon fruits et légumes

Prestations sociales d'une grande entreprise.
Caisse de retraite.

Ecrire ou se présenter à la direction des Grands Magasins Coop, Treille 4, NEUCHÂTEL. Tél. (038) 4 02 02.

coop

Pour notre département montage, nous cherchons :

MANŒUVRES MONTEURS

avec permis de conduire cat. A.

S'adresser à Corta S.A., fabrique de meubles, 2016 Cortaillod. Tél. (038) 6 14 14.



cherche

une achemineuse

pour s'occuper de la distribution du travail dans un de ses ateliers de fabrication, ainsi que de différents petits travaux administratifs.

Les intéressées sont priées de s'adresser au service du personnel de Métallique S.A., rue de l'Hôpital, 2501 Bienne, tél. (032) 3 03 03.

ELECTRONA

Nous cherchons, pour date à convenir :

emballeur-chauffeur

avec permis D.

Horaire d'usine, semaine de 5 jours, caisse de retraite,

et, pour le département redresseurs

mécanicien-électricien

ou

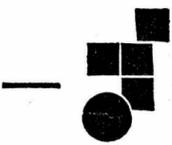
installateur-électricien

pour travaux de contrôle et réparations. Activité variée au sein d'une petite équipe jeune. Nous offrons : situation stable, ambiance de travail agréable, prestations sociales d'une grande entreprise.

Les personnes intéressées sont priées d'écrire ou de téléphoner à M. Tschander.

ELECTRONA

Electrona S.A., Boudry (NE)
Tél. (038) 6 42 46.



Nous engageons

GRAVEUR SUR ACIER

pour exécution de poinçons et étampes de frappe.

Adresser offres ou se présenter chez :

HUGUENIN MEDAILLEURS S.A.
2400 LE LOCLE

Bellevue 32

Téléphone (039) 5 48 93

Nous cherchons pour magasin de la plaine du Rhône (1,000,000.- de fr. de chiffre d'affaires).

GÉRANT

Etude de la ville engagerait

dactylo

au courant du notariat.

Adresser offres écrites à NV 2492 au bureau du journal.

Je cherche

personne

pour raccommodage. Balance 1, 3me à droite, 13 ou 17 h.

Préférence sera donnée à candidat dans la trentaine, formé dans le mouvement coopératif et ayant conduit magasin similaire avec succès. Salaire intéressant. Caisse de retraite.

Adresser les offres avec photo, certificats et références à la :
Direction de COOP VEVEY - BEX,
rue des Narcisses 3, 1844 Villeneuve.

ZENITH

TACHYGRAPHES - TÉLÉPHONIE
La Chaux-de-Fonds

Maison affiliée au groupement

MOVADO - ZÉNITH - MONDIA
HOLDING HORLOGER S. A.

Installé à la RUE DU PARC 119 (bâtiments Movado)

SES FABRICATIONS D'APPAREILS
et désire engager dans ses **NOUVEAUX ATELIERS**
du **PERSONNEL ACTIF** et **ENTHOUSIASTE**

**DAMES et JEUNES FILLES
MESSIEURS et JEUNES GENS**

sans distinction de nationalité

POUR L'EXÉCUTION de travaux fins et divers d'usinage, de prémontage, de montage et de réglage.

ZÉNITH offre :

- des postes de travail modernes
- des salaires adaptés aux qualifications
- l'affiliation à la caisse de retraite
- les horaires suivants :

d'une manière générale 7 h - 11 h 45 et 13 h 30 - 17 h 45
pour les dames 7 h - 11 h et 13 h 30 - 17 h 45
pour les frontaliers 7 h 15 - 12 h 15 et 13 h 30 - 17 h 30

ZÉNITH se préoccupe des transports.

LES PERSONNES INTÉRESSÉES SONT PRIÉES de se faire connaître par écrit ou par téléphone (039 3 22 01 au Service du personnel - SECRÉTARIAT ZÉNITH LA CHAUX-DE-FONDS

coop ENTREPÔT RÉGIONAL PORTES-ROUGES NEUCHÂTEL

cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

AIDE - CHAUFFEUR

Prestations sociales d'une grande entreprise, caisse de retraite.

Adresser offres à la Direction de l'Entrepôt régional COOP, Portes-Rouges 55, Neuchâtel ou téléphoner au (038) 5 94 24.

Pour notre service E.D.P. nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

une perforatrice IBM

Cet emploi d'un genre nouveau pourrait aussi convenir à une employée de bureau jeune et dynamique, habituée à un travail précis. Nous sommes disposés à former candidate capable.

Salaire intéressant. Semaine de 5 jours. Avantages sociaux.

Adresser offres écrites à IA 2422 au bureau du journal.

exlibris
et Guilde du Disque cherche

pour entrée immédiate ou à convenir, pour son magasin de LA CHAUX-DE-FONDS — Rue de la Serre 79,

vendeur vendeuse

qualifié(e), de première force, connaissant si possible la musique et les appareils.

NOUS OFFRONS :

- travail bien rétribué
- place stable
- ambiance agréable

Faire offres manuscrites avec photo, curriculum vitae et références à la direction de

**EXLIBRIS et
GUILDE DU DISQUE**
PLACE DE LA PALUD 22
1003 LAUSANNE

Essai

Quelle merveilleuse impression on ressent lors de l'essai de la nouvelle Simca! On découvre ce que devient une 1100 avec un moteur de 1204 cm³ camouflé sous le capot (75 CV/DIN, 155 km/h).

Tâtez donc de ses qualités de routière. Une insolente tenue de route. (Normal! Traction avant). Examinez l'intérieur, tout de raffinement. Et que de place pour une grande famille et tous ses bagages. (Bien pratique, la 5^{ème} porte!).

Vous êtes invités à l'essayer
SIMCA 1100 SPECIAL
(Fr. 9000.-)

N.B.: Nous réservons une surprise à votre «pilote d'essai en herbe»: un magnifique casque «test-driver» au prix-choc de Fr. 3.50.



Allez l'examiner et l'essayer chez:

Neuchâtel: Garages Réunis S.A., Perrot Duval Service, 18, quai Ph.-Suchard - Neuchâtel: D. Colla, 147, Parc - Boudry: Ricardo-Voitures - Fleurier: E. Gonard - Fontaines: E. Benoît - Les Verrères: A. Haldi - Le Landeron: J.-B. Ritter - Môtiers: A. Durig



POUSSINES

Badock blanche et Warren brune, ainsi que croisée Leghorn Hampshire de 2 1/2 à 6 mois. Santé garantie. A vendre chaque semaine. Livraison à domicile.

S. MATHEY, parc avicole, XIII-CANTONS
1599 Henniez (VD) — Téléphone (037) 64 11 68



Un placement sur obligations de caisse de notre Banque est actuellement encore plus avantageux puisque nous bonifions un intérêt de 5 3/4% pour une durée de 3 et 4 ans et pour 5 et plus

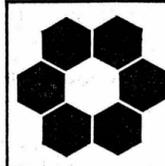
6%

Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse
2001 Neuchâtel, 4, rue du Seyon
Téléphone 038 4 04 04



Wonder bra-Transparent

En vente à notre rayon corseterie



AU LOUVRE
La Nouveauté SA.

ajouter à la cuillère, remuer — c'est prêt!



Sauce liée instantanée

Dès à présent, plus de problèmes pour assaisonner, affiner et allonger votre fonds de cuisson.

Fr. 1.95 pour 11 dl de sauce



Des nouveaux **SACS** pour un nouvel **automne**

Les sacs (dans toutes les variations, couleurs et grandeurs) sont les favoris de la nouvelle mode d'automne.

Vous avez le choix — à la Migros... les prix sont Migros-like!

Velours **30.-**

Velours **30.-**

Larissa **35.-**

Velours **35.-**

Silissa **30.-**

20.-

Croco- et cobra-Vinyl

MARCHÉS MIGROS

OFFRES D'EMPLOIS

Les Grands Magasins

Gonset

cherchent

vendeusesauxiliaires
pour les ventes de fin d'année.Horaires partiels ou complets
Téléphoner au 5 02 52.**Gonset**

NEUCHÂTEL

COUPLE DE GÉRANTS

25-45 ans, dynamique, capable d'entreprendre affaire commerciale importante d'alimentation générale de produits laitiers trouverait emploi dans belle station touristique des Préalpes vaudoises. Convient à personnes désirant se créer une situation enviable.

Le permis de conduire est nécessaire pour le mari.

Un couple travailleur, ayant de l'entregent et de l'initiative conviendrait particulièrement. Notre préférence irait cependant à fromager de métier si le couple répond aux conditions détaillées ci-dessus.

Appartement de 4 pièces, cuisine et dépendances est à disposition des gérants.

Ce commerce est actuellement en plein essor. Si vos qualités correspondent à nos exigences, faites votre offre détaillée, en joignant curriculum vitae pour chacun, références, photos et copies de certificats sous chiffres AS 6302 L, Annonces Suisses S.A. «ASSA», case postale, 1002 Lausanne.

Entrée : 1er décembre 1970.

Salaire de base et commission sur chiffre d'affaires. Avantages sociaux d'une grande entreprise.

**Dans le cadre
du nouveau développement
de notre entreprise**

nous recherchons, pour entrée immédiate ou à convenir :

décolleteurs
qualifiés**aides - décolleteurs**
à former par nos soins**1 mécanicien de précision**

pour s'occuper de l'entretien et de la revision de décolleteuses.

Faire offres, se présenter ou téléphoner :
LES FABRIQUES DE BALANCIERS RÉUNIES S.A.
DÉPARTEMENT DÉCOLLETAGES
2112 MOTIERS — Tél. (039) 9 14 33**MÉTALLIQUE S.A.**
FABRIQUE DE CADRANS BIENNE

cherche

UN RÉGLEUR DE MACHINES

de nationalité suisse, pour son atelier de facettage et décors.

Nous nous intéressons à un candidat ayant des notions de mécanique, un bon sens de l'organisation et l'esprit d'équipe.

La personne qui ne connaîtrait pas la branche serait formée par nos soins.

A 3 minutes de la gare.

Pour tous renseignements, s'adresser au service du personnel de Métallique S.A., 20, rue de l'Hôpital, 2501 Bienne, tél. (032) 3 03 03.

FAVAG

cherche

EMPLOYÉ

pour son bureau de paie.

Entrée immédiate ou à convenir.

Personnes ayant une certaine expérience dans ce domaine de travail, sont priées d'adresser leurs offres manuscrites, avec photo et prétentions de salaire, à :

FAVAG
SAMonruz 34, 2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 5 66 01

OFFRES D'EMPLOIS

UN INGÉNIEUR DE PROJET

Importante société internationale (européenne) travaillant dans le secteur maritime, désire engager pour son bureau d'organisation, d'étude et de vente, nouvellement créé à Fribourg,

Ce poste conviendrait à un ingénieur capable d'élaborer des contrats de projets pour l'industrie « Offshore » pour différents pays d'outre-mer.

Nous demandons une personne ayant :

- une connaissance approfondie de l'anglais
- âge idéal 28-35 ans
- la volonté de voyager fréquemment dans le monde entier.

Nous pourrions offrir un poste de confiance dans une organisation de grandeur moyenne en pleine expansion, à un candidat avec une personnalité dynamique, de l'initiative, étant capable de travailler d'une manière indépendante et ayant la volonté d'assumer d'importantes responsabilités.

La rémunération sera en relation avec la formation et l'expérience du candidat. Les candidats de nationalité suisse ou avec permis C sont priés d'adresser leurs offres avec la documentation usuelle à :

Chef du personnel - Single Buoy Moorings Inc.
Case postale 26 - 1700 Fribourg.**METAUX PRECIEUX S.A.**

2000 NEUCHÂTEL 9

cherche quelques

OUVRIERS

pour ses différents ateliers et laboratoires de production.

Nous offrons places stables et bien rémunérées, dans une ambiance de travail agréable, ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel, qui fournira tous renseignements complémentaires.

Tél. 5 72 31. Discrétion assurée.

**HELVETIA-VIE**

Compagnie d'assurances sur la vie

désire s'assurer les services de collaborateurs efficaces, ayant le sens des affaires, en qualité

d'inspecteurs d'acquisition

Nous offrons des conditions sociales exemplaires, un soutien constant, un salaire bien au-dessus de la moyenne.

Ecrivez ou téléphonez à notre agent général. Il vous recevra volontiers.

Claude STAUFFER, agent général, fbg du Lac 2,
tél. (038) 5 94 44.**NEUCHÂTEL engage pour**son Supermarché
LA TREILLE
à Neuchâtel**VENDEUSES**
(Rayon légumes)

Horaires et conditions de travail intéressants. Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres à la direction des Grands Magasins Coop, Treille 4, Neuchâtel,
tél. (038) 4 02 02.

FABRIQUE D'HORLOGERIE

PRECIMAX

S.A.

MONRUZ-NEUCHÂTEL

cherche, pour entrée immédiate,

EMPLOYÉE

pour son service des fournitures et rhabillages.

Ambiance de travail agréable.

Débutante serait mise au courant.

Faire offres ou se présenter.

PRECIMAX S.A.
Champréveyres 2,
Monruz-Neuchâtel.
Tél. (038) 5 60 61.

Nous recherchons, pour notre succursale à Fleurier, un

magasinier

ayant permis de conduire

Place stable, avantages sociaux.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres à la succursale de la Cidrerie de Morat, à Fleurier, tél. (038) 9 11 17.

Shell

Là où nos clients disent « mazout » et « Heizöl », à la frontière des langues française et allemande, à notre dépôt de Cornaux, nous recherchons une

**employée
de commerce**

consciencieuse et dynamique.

Nous lui confierons, grâce à sa voix sympathique, la prise des commandes par téléphone et divers travaux de bureau.

Nous offrons :

- un bon salaire
- la semaine de cinq jours
- des avantages sociaux qui ne sont pas à dédaigner (par exemple restaurant pour le personnel).

Nous demandons :

- excellent service du téléphone
- connaissance orale de la langue allemande
- expérience de bureau.

Veuillez appeler le No (038) 7 73 35 et demander M. R. Wermeille, Shell, Cornaux. Il vous donnera les renseignements complémentaires concernant votre futur poste.

C'est Shell que j'aime.



Maison de commerce de vieille renommée, établie à Neuchâtel, cherche

un chef de bureau

Age idéal, 30 à 40 ans.

Facilité d'adaptation.

Connaissance de la langue allemande (pas nécessairement écrite).

Esprit d'initiative.

Salaire en rapport avec capacités, prestations sociales dignes de notre temps.

Faire offres écrites, avec copies de certificats et curriculum vitae, à case postale 31998, 2001 Neuchâtel. Discrétion assurée.

Restaurant Saint-Honoré, Neuchâtel, cherche

SOMMELIER (ÈRE)

pour entrée immédiate.

Faire offres ou se présenter au restaurant.

Tél. (038) 5 95 95.

REPRÉSENTANT

pour clientèle particulière est cherché pour région Neuchâtel - Jura bernois, par importante maison et usine (35 ans d'existence) pour vente de tous ses appareils ménagers, machines à laver, aspirateurs, cirousses, etc.

Adresser offres brèves sous chiffres GM 2485 au bureau du journal.

Paul RacineEmpièrage de mouvement d'horlogerie, Boine 20
Neuchâtel - Tél. 5 66 76,

cherche pour travail soigné en atelier

ouvrières

à plein temps ou à la demi-journée.

Travail accessoire

Nous engageons personnes consciencieuses pour distribution de prospectus et d'imprimés pour les localités suivantes : LA CHAUX-DE-FONDS, NEUCHÂTEL, BIENNE. Horaire libre, salaire intéressant. Prière de prendre contact au (022) 25 32 90 pour tous renseignements.

Sommelière

est demandée immédiatement. Eventuellement remplaçante pour 3 jours par semaine. Nourrie, logée. Fermeture le jeudi. Tél. 6 20 40.

**FAN****Saint-Blaise**

Nous recherchons immédiatement, deux

**porteurs (euses)
de journaux**

Horaire : 5 h 30 à 6 h 30 environ.

Un secteur comprend : les rues Bachelin, Crible, Directe, de Neuchâtel, l'autre : la Grand-Rue, Temple, Maigroge, l'avenue de la Gare, l'avenue Dardel, la Perrière, le Châble.

Eventuellement le portage peut être confié à une seule famille. Bonne rétribution. Mise au courant.

Adresser offres à l'administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel, 4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel, tél. 5 65 01.

J'y pense tout à coup...

... si je mettais une petits annonce ?

C'est si simple,
si pratique et
si avantageux !
surtout dans

LA FEUILLE D'AVIS

FAN

OFFRES D'EMPLOIS

Nous engageons

MONTEUR

pour travaux extérieurs (câbles et lignes aériennes).

Nous assurons formation éventuelle pas nos soins.

Grande liberté de travail pour personne de confiance.

Nous offrons :

- très bon salaire
- place stable, possibilité de promotion
- avantages sociaux.

MEILLARD & GLAUS, électricité,
2016 Cortaillod. Tél. (038) 6 41 52.

On cherche :

un

laveur-graisseur

un

aide de garage

Places stables et bien rétribuées.

Se présenter aux garages Schenker, Hauterive (bus No 1).

**Neuchâtel cherche pour
LA CITÉ****VENDEUSES**

à temps partiel (après-midi)

Téléphoner au 4 02 02.

On cherche

personne pour nettoyage des bureaux

S'adresser à Staug, rue de la Serre 4, Neuchâtel. Tél. (038) 5 49 55.

On cherche
nettoyeuses
pour l'entretien de bureaux, de 18 à 19 heures, du lundi au vendredi, quartier de Serrières.
Tél. 5 02 60.
JAN, organisation pour le traitement des sols.

L'hôtel-restaurant Beaux-Arts, Neuchâtel, cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir :

**garçon ou fille
d'office
dame de buffet**

Faire offres ou se présenter au bureau de l'hôtel. Tél. 4 01 51.

**Répondez, s.v.p.,
aux offres sous chiffres...**Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.
Feuille d'avis de Neuchâtel.

Association économique de la Chaux-de-Fonds cherche

SECRÉTAIRE

habile sténodactylographe.

Nous offrons :

- Semaine de 5 jours.
- Travail intéressant et varié.
- Ambiance agréable.
- Entrée en service selon entente.

Prière de faire offres, avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire sous chiffres P. 11-130,794, à Publicitas, 2300 la Chaux-de-Fonds.

AXHOR
TSATcherche
pour sa succursale
de Saint-Martin**visiteuses**

Faire offres à Axhor S.A., 2055 Saint-Martin. Tél. (038) 7 13 66.

Charles of the Ritz

NEW YORK PARIS

la cosmétique de réputation mondiale!

Elle est appelée aussi «cosmétique sur mesure». Peut-elle vous offrir du nouveau? Sa force consiste dans le pouvoir de s'adapter individuellement à chaque femme.



MISS RITZ BLOTTER
Un produit révolutionnaire:
Le «mateur de la peau» de Charles of the Ritz! Enlève le vilain brillant gras de la peau et la garde mate pendant plus longtemps.
Fr. 19.50

Nous vous offrons un traitement de beauté gratuit. Du 6 au 10 octobre, une spécialiste Charles of the Ritz sera à votre disposition. Veuillez prendre rendez-vous

KINDLER

Rue de l'Hôpital 9 ☎ 5 22 69

OFFRES D'EMPLOIS

Une grande entreprise financière suisse à nombreuses succursales couvrant l'ensemble du pays introduit, au niveau de ses cadres, une vaste campagne visant à adapter son organisation structurelle aux exigences d'un style de direction moderne.

Bien que le siège de cette entreprise soit en Suisse allemande, un

RESPONSABLE-INSTRUCTEUR DE LANGUE FRANÇAISE

est cherché pour l'introduction de ses nouvelles méthodes auprès des cadres de Suisse romande.

Il s'agit d'un Romand âgé d'une trentaine d'années, possédant parfaitement l'allemand et nanti d'une solide culture générale. Quelques années d'expérience dans une ou plusieurs entreprises, à des postes proches des problèmes de direction ainsi qu'une activité dans le domaine de l'enseignement seraient très souhaitables. Au début de son mandat, le titulaire de ce poste devra être domicilié en Suisse allemande au siège de l'entreprise.

Des stages de formation sont prévus à l'étranger. Ecrire sous chiffres SA. 65,315 Z aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 8024 Zurich.



2072 SAINT-BLAISE
route de Berne 17
tél. (038) 3 23 23.

cherche

monteur à l'extérieur

pour le montage et l'entretien de machines à souder.

Ce poste conviendrait à un mécanicien-électricien. Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres au service du personnel de FAEL S.A.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

- ★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
- ★ L'EXPRESS

* Jusqu'à fin décembre 1970 pour Fr. 16.50

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

Localité : _____ No postal : _____

Signature : _____

Veuillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ou à L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

CHAUSSURES RICHEMONT

Av. Léopold-Robert - Tél. (039) 2 09 19
LA CHAUX-DE-FONDS

engage immédiatement :

vendeuses débutantes
et
vendeuses de chaussures

Se présenter sur rendez-vous.

FABRIQUE DE MONTRES AVIA Degoumois & Co. S.A.

cherche pour son atelier de terminage

Une finisseuse

pour petites pièces soignées.

En atelier ou éventuellement à domicile.

Faire offres ou se présenter, Ecluse 67,

M. Rauber. Tél. 5 67 01, interne 57.



MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A.

Entreprise branches annexes cherche un

CHEF POLISSEUR

Nous demandons :

- connaissance terminaison de la boîte métal et acier
- acheminement des séries
- contrôle de la qualité et de la production
- contact direct avec la direction

Nous offrons :

- salaire en rapport avec les capacités
- semaine de 5 jours
- prestations sociales, caisse de retraite
- un appartement de 4 pièces à disposition

Faire offres sous chiffres 34-940,089 à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds, avec curriculum vitae et photo. Discretion assurée.

DÉSIREZ-VOUS...

perfectionner vos connaissances en langue allemande tout en ayant l'occasion d'exercer une activité bien rétribuée et fort intéressante, dans une ambiance de travail agréable et dynamique, avec de larges possibilités d'avenir ?

Si oui, vos vœux seraient comblés en briguant l'un des deux postes vacants suivants :

Collaborateur (trice)
pour travaux variés de contrôle et de calculation

Secrétaire
pour la correspondance française et travaux de bureau

Lieu de travail plaisant. Communications ferroviaires directes avec la Suisse romande. Semaine de 5 jours. Sécurité sociale.

Entrée à convenir.

Adresser offres de service à la Direction de la Caisse de compensation de la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, Heinerich-Wirri-Strasse 3, 5001 Aarau.

Tél. (064) 22 48 21. Discretion absolue.

FAN
ICN
FAN
ICN
FAN
ICN
FAN
ICN
FAN
ICN
FAN
ICN
FAN
ICN

L'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A.

engage tout de suite ou pour date à convenir

AUXILIAIRES

pour seconder ses compositeurs, conducteurs d'imprimerie et expéditeurs.

Nous engageons ces collaborateurs en service de jour (44 heures) et en service de nuit (41 heures). Nous désirons personnes sérieuses désirant occuper place stable et bien rétribuée. Travail dans des locaux modernes et salubres.

Veuillez s.v.p. adresser votre candidature au-chef technique de l'imprimerie ou téléphoner au (038) 5 65 01, interne 276 pour fixer un rendez-vous. Nous étudierons vos offres de service avec intérêt et bienveillance.

Caravans International

L'importateur exclusif des marques mondiales Sprite, Eccles, Bluebird, Wilk, Fairholme cherche

EMPLOYÉ (E) DE BUREAU

Entrée à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire, à CARAVANS INTERNATIONAL (Suisse) S.A., 2072 Saint-Blaise.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir :

1 polisseur

pour pierres d'horlogerie terminées ;

1 manœuvre

pour polissage.

Nous offrons un salaire adapté aux conditions actuelles, une ambiance de travail agréable au sein d'une entreprise dotée d'un équipement moderne.

C'est avec plaisir que nous attendons votre téléphone.

A. Flück S.A., fabrique de pierres d'horlogerie, 2542 Pieterlen. Tél. (032) 87 11 42.

Je cherche

dessinateur-architecte

expérimenté, pour entrée immédiate ou à convenir. Appartement éventuellement à disposition. Faire offres à J.-C. Vuffray, architecte, 1, place de la Gare, 1260 Nyon. Tél. (022) 61 66 00.

Restaurant cherche serveuse

éventuellement DÉBUTANTE. Travail facilité par deux horaires. Pas de verres à laver. Tél. (038) 8 12 12.

Je cherche

coiffeuse

pour dames ou mixte. Entrée à convenir. Adresser offres écrites à FL 2484 au bureau du journal.

OFFRES COMMERCES DEMANDES

A REMETTRE, exceptionnel,

ÉPICERIE-PRIMEURS

région Riviera vaudoise, seule dans le quartier, avec appartement de 4 pièces en attique. Affaire de 1er ordre pour couple dynamique qui désire se créer une situation indépendante. Prix raisonnable.

Ecrire à case postale 7, 1906 CHARRAT.

APPRENTISSAGES

Haute Coiffure Stähli Neuchâtel, tél. 5 40 47

cherche une

apprentie coiffeuse

ayant des aptitudes. Se présenter.

Apprentie coiffeuse

est demandée pour le printemps 1971.

Tél. (038) 8 15 06.

Dem. à acheter

ACHAT de vieux bijoux

or et argent. Pierres fines, diamants. Pendules anciennes aux meilleurs prix, à la bijouterie

CLAUDINE VUILLE
Portes-Rouges 46 Immeuble Marché-Migros. Tél. 5 20 81 Neuchâtel.

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL

achète

CHIFFONS

toile et coton, dimensions minimales : 30 cm X 30 cm, propres, blancs et couleurs.



A TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES SORTANT DE L'ÉCOLE AU PRINTEMPS 1971



Notre entreprise vous offre plusieurs possibilités de formation. Venez nous voir. Vous ferez votre choix suivant vos inclinations et aptitudes.

APPRENTISSAGE DE COMMERCE

Durée : 3 ans — certificat fédéral de capacité — cours à l'école professionnelle.

Programmes internes de formation soigneusement établis.

FORMATION INTERNE D'OUVRIERS (ÈRES) SPÉCIALISÉS (ÉES)

Durée 3 ans — certificat interne d'ouvrier (ère) spécialisé (e) — formation de base (culture générale) — formation spécialisée — connaissance des machines — salaire selon convention collective de travail.

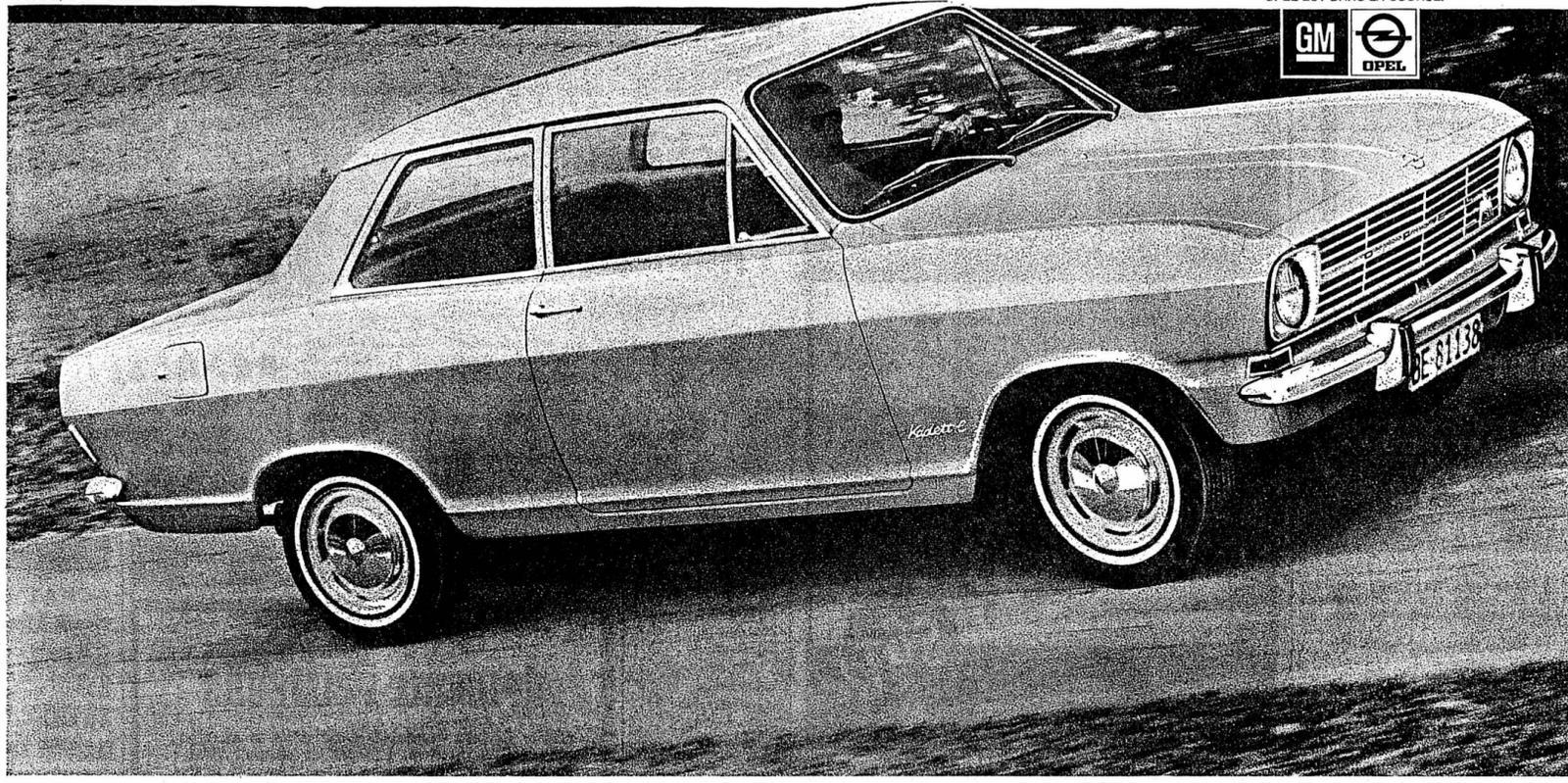
OFFRES ET RENSEIGNEMENTS : SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038 / 5 78 01 2003 NEUCHÂTEL

Non, Opel ne change pas la Kadett... ce sont les conducteurs qui changent pour elle!

Une Kadett reste une Kadett. Cela garantit à la fois une reprise avantageuse, une voiture sportive et moderne dont le moteur Opel est sûr et puissant, tout le confort Opel: 5 places confortables; coffre spacieux de 630 l.; programme de sécurité Opel: freins à double circuit hydraulique, direction de sécurité, zones d'absorption des chocs à l'avant et à l'arrière. Servo-freins et freins à disques à l'avant à partir du modèle 60 CV. Exécution de haute qualité. Traitement anti-rouille spécial. En option (dès 60 CV): boîte Opel entièrement automatique à 3 rapports, vous permettant de ne changer de vitesse que si vous en avez envie! Voilà pourquoi le nombre des adeptes de la Kadett augmente constamment. Mais la raison principale reste son prix: dès Fr. 6'996.— (prix indicatif). Crédit avantageux grâce à GMAC Suisse S.A. Variantes Kadett: Limousines, Coupé sport, CarAVans, versions Rallye. Puissance: 55, 60, 68 ou 103 chevaux. * Exception: Rallye 1,1 SR.

Opel Kadett. C'est «la» voiture

KAN 542/71 De McCann-Erickson



Vente et service OPEL en Suisse romande: Aigle Garage des Mosses 2 14 14, Avenches J.-P. Divorve 75 12 63, Begnins Garage du Jura 66 14 58, Bienne Auto-Besch 4 55 66, Merz & Amez-Droz S.A. 3 53 33, Bulle Garage Majestic 2 84 84, Château-d'Œx Garage du Pont 4 61 73, la Chaux-de-Fonds Garage Guttman S.A. 3 46 81, Delémont Garage des Eaux-Vives 2 35 33, Fribourg Garage de Pérolles 2 38 88, Genève Garage des Délices S.A. 44 71 50, Extension Autos S.A. 32 11 35, Ets Fleury & Cie S.A. 36 62 30, Lausanne Ets Ramuz et Garage Edelweiss S.A. 24 44 04, le Locle Garage du Rallye 5 44 55, Martigny Garage J.-J. Casanova 2 29 01, Montreux Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 61 22 46, Moutier Garage Prévôts 93 16 77, Neuchâtel Garage du Roc 3 11 44, la Neuveville Garage Belcar 7 95 59, Porrentruy Garage des Ponts 6 12 06, Rolle Garage Wurld 75 17 25, Sion Garage de l'Ouest 2 81 41, Tramelan Garage Alouette 97 50 40, les Verrières Garage-Carosserie Franco-Suisse 9 33 55, Yverdon Garage Bouby-Rolls 2 54 60, et nos agents locaux à: Attalens 56 41 10, Aubonne 76 53 04, Bercher 81 82 42, Bevaix 6 63 96, Bremblens 71 19 69, Bussigny 89 11 66, Cheseaux 91 12 29, Chermignon 4 25 10, Chexbres 56 11 56, Colombier 6 35 70, Cossonay 87 15 96, Court 92 91 50, Courtepin 34 12 14, Dombresson 7 18 40, Echallens 81 15 95, Epalinges 32 53 66, Estavayer-le-Lac 68 10 08, Fahy 7 63 20, Fully 5 35 23, Genève 22, rue Carteret 34 42 00, 2, rue Michel-Servet 46 08 17, 7d, rue de Royer 42 50 46, 9, boulevard d'Ivoay 25 28 00, Glovelier 3 71 29, Granges-Marnand 64 10 57, Lausanne 21, place du Tunnel 23 72 17, route de Chavannes 24 26 10, le Crêt 3 65 82, Mézières 93 12 45, Montana 7 23 69, Morat 71 21 21, Morges 71 26 48, Naters 3 24 40, Nods 7 96 17, le Noirmont 4 61 87, Onex 43 22 26, Orbe 7 21 77, Payerne 61 29 80, Petit-Lancy 42 99 84, le Pont 85 12 50, Prilly 24 62 63, Pully 28 94 94, Raron 5 16 66, Renens 34 01 94, Romont 52 22 87, Savigny 97 11 55, Soyhières 3 01 36, Sainte-Croix 6 26 76, Saint-Imier 4 21 55, Saint-Maurice 3 72 12, Vallorbe 83 13 35, Versoix 55 16 94, Vevey 51 88 60, Veyras-sur-Sierre 5 26 16.

A vendre
2 SOMMIERS MÉTALLIQUES et matelas pur crin en parfait état. Tél. (038) 8 15 06.
UN MAGNÉTOPHONE Biennophone avec micro, 55 fr. M. Friedli, Grand-Rue 37, Corcelles, entre 19 et 21 heures.
UN FAUTEUIL type brésilien, très confortable, 100 fr. M. Friedli, Grand-Rue 37, Corcelles, entre 19 et 21 heures.
LIT DOUBLE MODERNE 140 x 190, à l'état de neuf. Tél. 8 13 35.
MAGNÉTOPHONE UHER Royal de luxe, 2 x 10 W. Sinus, état de neuf, prix intéressant. Tél. 8 49 43.
1 BELLE POUSETTE, 1 pousse-pousse bas prix. Tél. 6 23 82.
CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE 4 plaques. Tél. (038) 5 66 77.
TELEVISION, 2 normes, 59 cm, 300 fr. Tél. 6 48 96.
MACHINE A COUDRE électrique portative Singer, ancien modèle, en parfait état; un manteau hiver, noir, une robe écossaise, taille 44. 6 38 64, heures des repas.
UN ENREGISTREUR Philips, 4 pistes, 3 vitesses avec micro 150 fr. Tél. 5 58 53, aux heures des repas.
2 MATELAS DE CRIN, 2 trois coins, 60 fr. Tél. 6 37 45.
MACHINE A COUDRE portative Bernina; porte-bagages réglable pour voiture; mixer Satrap avec accessoires; marmite à stériliser; boule à laver. Tél. 7 01 93.
PERRUQUE, CHEVEUX COURTS, centrés, 50 fr. Un livre de cuisine, allemand, 30 fr. Tél. (031) 95 60 30.
SÉCHOIR A LINGE Schultess, modèle Trambler 3. Adresser offres écrites à HN 2486 au bureau du journal.
PIANO NOIR cordes croisées, cadre métallique; une grande peinture de S. Buff 1864, enfants jouant dans un salon. Tél. (038) 7 74 18, aux heures des repas.
2 JEUNES CHIENS appenzellois, de 2 mois. André Bellenot, Nugelet 23, le Landeron. Tél. (038) 7 82 81.

A louer
CHAMBRE INDÉPENDANTE à jeune fille sérieuse, quartier université. Tél. 5 06 16, dès 9 heures.
CHAMBRE pour monsieur. Tél. 5 00 60, de 10 à 14 heures.
CHAMBRE MEUBLÉE indépendante, eau courante, possibilité de cuisiner. Tél. 6 38 13.
CHAMBRE près de la gare à employée sérieuse. Tél. 5 79 10.
CHAMBRE INDÉPENDANTE pour jeune homme, bain, central, à Neuchâtel. Téléphone 5 66 32.
CORCELLES, 2 chambres meublées, cuisine, douche, confort, pour 2 personnes. Entrée immédiate ou date à convenir. Téléphone 8 18 27.
LES HAUTS-GENÈVEYS, local de 40 m2 environ pouvant servir de magasin, entrepôt ou atelier; bien situé. Tél. (038) 7 01 76.
APARTEMENT MODESTE, de 3 pièces, quartier de la gare, louer 160 fr., pour le 24 octobre. Tél. 4 01 46, dès 18 heures.
PRÈS DE LA GARE chambre à deux lits, seulement à jeunes filles propres et sérieuses; part à la cuisine et salle de bains, 180 fr. Adresser offres écrites à CI 2481 au bureau du journal.
DANS LE HAUT DE la ville, un appartement de 4 chambres et un de 2 chambres. Adresser offres écrites à DJ 2482 au bureau du journal.

Demandes à louer
JEUNE FILLE CHERCHE, pour le 1er novembre, chambre meublée, avec part à la cuisine, en ville, près de la gare. Tél. 5 04 92 dès midi.
APARTEMENT DE 2 à 3 pièces, confort, région Neuchâtel. Tél. (039) 5 53 35.
DAME TRANQUILLE cherche, pour novembre studio meublé avec cuisinette ou appartement 1 ou 2 pièces, côté Evole de préférence. Adresser offres écrites à 710-472 au bureau du journal.
JEUNE HOMME cherche chambre pour le 1er novembre. Tél. 4 47 55, dès 18 heures.
APARTEMENT DE 3 PIÈCES pour couple sans enfants. Portes-Rouges - Hauterive. Tél. 5 31 65, le matin.
JEUNE DAME avec un enfant de 12 ans, cherche appartement de 2 pièces, salle de bain, pour date à convenir. Région Auvernier - Peseux - Corcelles - Hauterive. Adresser offres DW 2493 au bureau du journal.
APARTEMENT 4 PIÈCES, région Neuchâtel ou environs, louer modéré. Adresser offres écrites à CO 2380 au bureau du journal.
ÉTUDIANT EN BIOLOGIE cherche chambre en ville pour le 10 octobre environ. Daniel Strub, Strehlgasse, 8704 Herrliberg. Téléphone (051) 89 26 68.
JEUNE HOMME cherche chambre indépendante, à Neuchâtel. Tél. 5 60 04, M. Rub.

Offres d'emplois
FAMILLE ANGLAISE habitant Londres, avec 4 enfants (3 à l'école), désire engager Suisseuse au pair, pour 6 à 12 mois. Entrée: janvier 1971. Tél. 5 17 64.
FEMME DE MÉNAGE pour un matin et un après-midi. Beaux-Arts. Tél. 5 38 41.
JEUNE FILLE ayant terminé sa scolarité est cherchée par jardin d'enfants, comme collaboratrice, avec possibilité de devenir monitrice. Entrée immédiate ou date à convenir. Adresser offres écrites à EK 2483 au bureau du journal.
ÉCOLIÈRE POUR VACANCES et aider un peu. Région Val-de-Travers. Adresser offres écrites à AG 2479 au bureau du journal.
JEUNE FILLE est demandée pour garder enfants et aider au ménage. Bon salaire et vie de famille. B. Vermeulen, 1 Bachelin, 2074 Marin (NE) Tél. (038) 3 31 61.

Demandes d'emplois
ÉTUDIANT A L'UNIVERSITÉ donnerait leçons de mathématiques. Tél. 3 22 21.
GARÇON POSSEDANT VELOMOTEUR, cherche travail du 12 au 17 octobre. Téléphone 5 19 13.
DACTYLO cherche travail à domicile, libre 4-5 heures par jour. Adresser offres écrites à IO 2487 au bureau du journal.
COIFFEUSE cherche place immédiatement. Adresser offres écrites à JB 2421 au bureau du journal.
JEUNE HOMME (Suisse Allemand), avec certificat de capacité, cherche une place intéressante comme employé de commerce. Entrée: 16 novembre ou à convenir. Adresser offres écrites à CF 2459 au bureau du journal.

Cours de danse

Début samedi 17 octobre,
Restaurant Beau-Rivage
Durée 8 semaines = 16 heures = 65 fr.
Professeur S.-V. Grisel. Inscriptions, renseignements: tél. (022) 46 23 60. (10 h-13 h).

COUTURE

Transformations et retouches de tous vêtements dames
DAIM-CUIR
retouché, réparé, etc. par spécialiste Veston - Pantalon
Toutes retouches Remise à la taille
Pittelloud, couture Temple-Neuf 4 Neuchâtel
Tél. 5 41 23

FAV Pour vos montages de chauffages centraux soignés et rapides, adressez-vous à monteurs travaillant à forfait. Adresser offres écrites à IM 2471 au bureau du journal.

Fabrique d'horlogerie cherche

ATELIER de posage et emboîtement

pour séries régulières, éventuellement avec pose de calendriers et automatiques.

Faire offres sous chiffres AS 35,164 N, aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

COURS DE COUTURE RINGIER

Cours de couture par petits groupes pour débutantes et élèves plus avancées

Cours de couture de 10 leçons de 2 heures. Prix avantageux. Début: 12 octobre 1970; mardi ou jeudi ou à convenir, de 14 à 16 heures ou de 20 à 22 heures.

Renseignements et inscriptions: Mme Marcelle Desmeules, rue des Fahys 195, Neuchâtel Tél. 5 74 61

NOS COURS DU SOIR

viennent de commencer. Il est encore temps de vous y inscrire. Le secrétariat est ouvert les lundis, mardis et jeudis jusqu'à 20 heures.

Bénédict

ÉCOLE DE LANGUES ET DE COMMERCE
13, ruelle Vaucher - Tél. 5 29 81

A vendre
POINTS SILVA
Mondo, Avanti. Prix avantageux. Lesey, case postale 281, 1401 Yverdon. FN Ofa06.853.03

LE JARDIN JOYEUX

Enfants de 3 à 6 ans
Av. du 1er-Mars 20 - Tél. 4 06 26

DÉMÉNAGEMENTS

Petits transports - Suisse et France
POLDI JAQUET
Neuchâtel Tél. 5 55 65

Brevets

d'invention seront obtenus et mis en valeur rapidement et commercialement en Suisse et à l'étranger par le Maître «PÉRISSAC» à Sonce Agence à Neuchâtel, A rue Seyon, tél. (038) 81318. Demandez les prospectus.

Broderies pour enfants

à partir de Fr. 3.90
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9 - Neuchâtel

5 89 79
auto école
J. Rey
FIAT 125
Voiture automatique DAF 55

Fourrures Grand' Chic

D. Glockner
Rue du Temple 10a
rue de Lignerettes
Le Landeron
Tél. (038) 51 14 73

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Demandes à acheter
PATINS BLANCS ET DE HOCKEY, toutes peintures. A. Merlotti, Maladière 32.
ÉQUIPEMENT DE hockey sur glace. Téléphone 3 18 87.
FUSILS, SABRES, PISTOLETS, vieux képis sont achetés au meilleur prix. Tél. (024) 3 17 49.
COFFRE-FORT D'OCCASION, poids minimum 200 kg. Tél. 6 92 91, interne 24.
1 PALAN, 1 fourneau à mazout. Téléphone 8 72 50.
Perdus-Trouvés
PERDU 1 PAIRE DE LUNETTES, dans étui blanc. Récompense. Tél. 8 16 92.
PERDU JEUNE CHAT tigré. Le rapporteur contre forte récompense à Mme Maurice Rochat, Gorges 2, Neuchâtel.
Divers
A DONNER CONTRE BONNS SOINS, gentil caniche moyen, 3 mois. Tél. 8 28 92.

Si vous souffrez des pieds, confiez l'exécution sur mesure de vos

supports plantaires

au spécialiste orthopédiste

YVES REBER

19, fbg de l'Hôpital, tél. 5 14 52

Splendide occasion

meuble radio-gramme stéréo-TV, grand écran, Suisse-France, noyer foncé poli. Prix du catalogue Fr. 2790.— cédé à
1100 fr.
Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager
Seyon 26 - 28 - 30 - Neuchâtel - Tél. 5 45 24

Notre tuyau pour nos prêts personnels

Le nouveau crédit ultra-rapide Renco présente des avantages décisifs. C'est pourquoi vous devez accorder toute votre attention à nos derniers «tuyaux».

Tuyau no 3
L'obtention d'un crédit rapide ne rend service qu'une fois. Vous en profiterez encore mieux si vous bénéficiez aussi d'une limite de crédit supplémentaire — car vous pourrez ainsi obtenir en tout temps de l'argent frais en 10 minutes.

Et rappelez-vous: il existe déjà des crédits Renco avec un intérêt de 5% seulement sur le capital initial, c'est-à-dire 9% par an. Toute personne se trouvant dans une situation financière ordonnée peut obtenir chez nous un prêt de fr. 1000.— à fr. 25000.—.

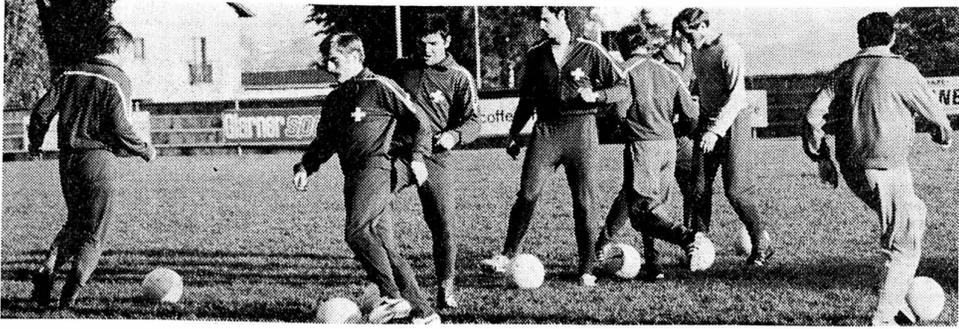
Crédit Renco

1211 Genève, 16, pl. Longemalle
Téléphone 022 24 63 53

8021 Zürich, Strehlgasse 33
Téléphone 051 23 03 34

Bulletin de commande
Veuillez m'envoyer sans retard, et sans engagement, vos formules de demande de crédit.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NP _____ Domicile _____ T/ 391



DU PAREIL AU MÊME. — Professionnels ou amateurs l'entraînement du footballeur revêt les mêmes aspects techniques

football ENTRAÎNEMENT DES AMATEURS SUISSES Beaucoup d'écueils restent à franchir avant Munich

Parce que la première expérience avait été un succès, même si notre équipe nationale ne s'était pas qualifiée pour Mexico, l'ASF a réinscrite notre pays dans la compétition olympique, la formation « amateur » existe donc à nouveau en Suisse et elle va pouvoir briguer une place à Munich. Il fallait, néanmoins, repartir à zéro: les amateurs, en football, ne conservent pas longtemps le droit à cette appellation! ou bien ils reçoivent une autre licence en même temps qu'un salaire, ou bien ils quittent la compétition. Bernard Gehri, grand maître en la matière (chef de « ressort » No 10, pour parler comme dans ASF), a donc dû retrouver les meilleurs éléments. Il y avait eu une première prise de contact, à Fribourg (assortie d'une défaite contre le club local) et, depuis dimanche soir, tout le monde est réuni à Schaffhouse. C'est-à-dire près de Winterthour où, ce soir, nos représentants rencontreront l'Autriche, en match amical. Les choses sérieuses viendront par la suite, avec le Danemark en compétition officielle.

TRAVAIL SÉRIEUR
de importance tout travail sérieux lié à une certaine préparation. Voilà pourquoi au programme de ces trois jours et demi en commun, plusieurs théories, plusieurs entraînements sur le terrain de Schaffhouse, une séance de cinéma concernant un match de valeur et une excursion ont été programmés. Le temps est donc la camaraderie, pour mettre au point une tactique et l'exercer. Ce qui n'est pas facile, car les sélectionnés viennent remarquer que Bernard Gehri a tenu

de nombreux clubs et jouent de façons à conserver une armature montheyssane et veveysanne, ce qui a été rendu quelque peu difficile en raison du passage en Ligue nationale de ces deux clubs. Hier, Louis Maurer, « coach » de l'équipe nationale, était à Schaffhouse: il avait tenu à venir encourager personnellement les efforts des « pou-lains » de Bernard Gehri et de Jean-Paul Pigneron, son adjoint. L'ex-entraîneur de Lugano put ainsi assister à un petit match entre ces amateurs et les vétérans de Schaffhouse. On prend l'adversaire que l'on peut, celui qui peut se libérer surtout!

DÉVOUEMENT
Ils étaient quinze convoqués. Quatorze sont venus: le Bâlois Degen (Nordstern) est entré au service militaire lundi et, sa mission étant de défendre l'aéroport de Genève - Cointrin pour les raisons que l'on sait, il n'était pas question de congé. Bufjoni (Amriswil), blessé dimanche au cours d'un match de championnat, n'a fait qu'un aller et retour, le temps de consulter le médecin qui l'a jugé en trop mauvais état pour jouer. Mingard enfin (Vevey) a eu la gentillesse de venir, mais est reparti lundi après-midi déjà, devant passer ses examens à l'EPUL. Tout a pourtant été arrangé pour lui: il sera en séance ce matin dès 7 h 45, donc libre assez tôt pour regagner Winterthour. C'est dans ces cas que l'amateurisme éclate au grand jour. Restent donc à disposition de Gehri et Pigneron: Buhlmann (Buchs), Griesemer (Amriswil), F. Huguenin (Le

Locle), P.-A. Huguenin (Vevey), Mabilard (Monthey), Merlin (Nyon), Meserli (Monthey), Meury (Delémont), Rupprecht (Frauenfeld), Schaller (Moutier), Soldati (Lucerne) et Tinturier (Servette). Après la rencontre de ce soir, les joueurs resteront ensemble à Winterthour: ils seront libérés demain matin et se retrouveront à la fin du mois pour s'en aller jouer le match-retour à Vienne. Serge DOURNOW

Tirage au sort des coupes d'Europe Bâle affrontera un adversaire particulièrement redoutable

Le tirage au sort de l'ordre des rencontres des huitièmes de finale de la coupe d'Europe des champions et de la coupe des vainqueurs de coupe, qui seront jouées le 21 octobre (aller) et le 4 novembre (retour) a eu lieu à Amsterdam. Le sort n'a pas été particulièrement favorable au F.C. Bâle (qui, comme le F.C. Zurich) jouera son premier match à l'extérieur: Ajax Amsterdam s'annonce comme un adversaire particulièrement redoutable qui en est à sa sixième participation à la coupe d'Europe des champions. En 1968-1969, les Hollandais avaient atteint la finale (perdue par 1-4 devant A.C. Milan) après avoir éliminé Benfica Lisbonne (quart de finale) et Sparta Trnava (demi-finale). Ils avaient, en outre, atteint les quarts de finale en 1958 et 1967.

L'expérience internationale du F.C. Bruges, l'adversaire de Zurich, est moins grande. C'est la première fois que le vainqueur de la coupe de Belgique est en-

gagé dans la coupe des coupes. Après cinq matches de l'actuel championnat de Belgique, le F.C. Bruges est toujours invaincu (troisième).

Coupe d'Europe des champions:

- Waterford (Irlande) - Celtic Glasgow (Ecosse)
- Panathinaïkos Athènes (Grèce) - Slovan Bratislava (Tch)
- Etoile Rouge Belgrade (You) - Ut Arad (Rou)
- Carl Zeiss Jena (All. E) - Sporting Lisbonne (Port)
- Standard Liège (Be) - Legia Varsovie (Pol)
- Cagliari (It) - Atletico Madrid (Esp)
- Borussia Moenchengladbach (All. O) - Everton (Ang)
- Ajax Amsterdam (Ho) - F.C. Bâle (S)

Matches aller le 21 octobre; matches retour le 4 novembre.

Coupe des vainqueurs de coupe:

- PSV Eindhoven (Ho) - Steaua Bucarest (Rou)
- Goztepe Izmir (Turquie) - Gornik Zabrze (Pol)
- CSKA Sofia (Bul) - Chelsea (Ang)
- Real Madrid (Esp) - Wacker Innsbruck (Aut)
- Benfica Lisbonne - Vorwarts Berlin-Est (All. E)
- Honved Budapest (Hon) - Manchester City (Ang)
- F.C. Bruges (Be) - F.C. Zurich (S)
- Cardiff City (Galles) - Nantes (Fr)

hockey sur glace

Le championnat de ligue nationale débute dans 10 jours

La passe de quatre pour La Chaux-de-Fonds? L'équipe neuchâteloise s'annonce de nouveau très solide

Le championnat de ligue nationale le 33me de ligue A et le 24me de ligue B) débutera le samedi 17 octobre, voire le vendredi 16 déjà pour Fribourg et Neuchâtel qui s'affronteront sur la patinoire des Augustins. Pendant les quelques jours qui nous séparent du premier coup de sifflet officiel de la saison, notre journal fera un tour d'horizon des clubs romands participant à la compétition.

A tout seigneur tout honneur, commençons par le champion, La Chaux-de-Fonds. Vainqueur trois fois d'affilée, la formation neuchâteloise réussira-t-elle la passe de quatre? Pour certains, la question ne se pose pas. Gaston Pelletier, l'entraîneur, est plutôt prudent: « Notre tâche devient toujours plus difficile car il évident que (nous l'avons déjà vu la saison dernière) toutes les équipes fe-

ront l'impossible pour nous battre. Par ailleurs, notre participation à la Coupe d'Europe des champions exige de grandes réserves physiques et nerveuses des joueurs. Nous partirons dans ce championnat confiants et conscients de nos possibilités et de notre responsabilité, mais nous savons aussi que notre tâche ne sera aisée en aucun cas ».

quelques jours de ce nouveau « marathon », que cette saison marquera le retour des joueurs étrangers. Ce fait peut modifier les données de la compétition, encore que la valeur de ces renforts doit être vérifiée. Dans ce domaine, il peut se produire des surprises pas nécessairement mauvaises pour la Chaux-de-Fonds. Le champion suisse n'a pris aucun risque sur ce plan; plutôt que d'engager à tout prix un étranger qui se révélerait insuffisant par la suite, il a suivi sa ligne de conduite habituelle (la prospection), suivant en cela le point de vue de Pelletier: « Je suis pour le joueur étranger, précise l'entraîneur, s'il est vraiment supérieur aux autres. Si nous étions sûrs de tenir un Martini, un Robertson ou un Demisno, nous n'hésiterions pas à l'engager. Mais, dans le doute, nous préférons nous abstenir ».

QUATRE BONS

Sage décision, sans aucun doute, que celle prise par les dirigeants chaux-de-fondois. Ainsi, la formation de l'équipe championne ne réservera-t-elle aucune surprise. Les départs de Curchood (retour à Yverdon) et Stammbach (il reste à disposition) devraient être compensés par les arrivées de Neiningger (Coire) et Probst (Grasshoppers). Aucun élément nouveau n'apparaît en défense où la confiance sera encore faite aux Rigolet, Huguenin, Furrer, Kunzi et Sgualdo. Quand nous nous sommes permis de remarquer qu'il n'était peut-être pas très prudent d'entamer une saison avec seulement quatre arrières, Pelletier eut cette réponse délicate: « Certes, nous n'en avons que quatre mais quatre bons; d'autres clubs n'en ont que deux... ».

FORMATION HOMOGENE

Savoir se satisfaire de ce qu'on a, voilà une qualité qui ne fait pas défaut chez Gaston Pelletier. A vrai dire, le Canadien (il pourra lui aussi mettre la main à la pâte si le besoin s'en fait sentir) n'est pas trop à plaindre sur ce plan. Il possède, jusqu'à preuve du contraire, la formation la plus complète et la mieux équilibrée du pays. La Chaux-de-Fonds, qui bénéficie d'une préparation particulièrement poussée, devrait donc être en mesure, une fois de plus, de s'imposer à travers vents et marées. Nous ne prenons pas beaucoup de risques en la qualifiant de favori unique d'un championnat qui s'annonce, toutefois, plus difficile que les précédents. Demain: Genève Servette. F. PAHUD



LA CHAUX-DE-FONDS 70/71. — Au premier rang, de gauche à droite: Rigolet, Reinhard, Turler, le président Fruttschi, Sgualdo, Huguenin, Simon. Au deuxième rang: Berger, R. Berra, Kunzi, Probst, A. Berra, Dubois. Au troisième rang: Neiningger, Furrer, Pousaz, Pelletier (entraîneur), Jeannin, Racine

NEUCHÂTEL ENGAGE UN CANADIEN DE 22 ANS Marc Rioux: des «Renards» d'Iberville à Monruz!

Pantalon vert olive, anorak rouge, un homme patine au milieu des gosses, sur la glace des Mélézes. Dans l'anonymat complet — ou presque — Marc Rioux passe un « examen » devant quatre membres du comité de Neuchâtel-Sports. Arrivé lundi soir de Montréal, ce garçon de 22 ans — il est né le 18 mars 1948 — est la dernière acquisition du pensionnaire de Monruz avant la grande aventure de la saison 1970-1971 (elle commence dans une dizaine de jours à Fribourg). Ainsi, l'équipe neuchâteloise a (aussi) son Canadien. Modeste, jovial, Marc Rioux a vite conquis son monde. « Non, je ne connais pas le hockey suisse », avoue-t-il. Toutefois, l'entraîneur de Fribourg, Lavoie, n'est pas un inconnu pour lui: « J'ai joué

avec lui. La saison passée, il évoluait au Danemark. J'ai également joué contre Jean Cusson, l'actuel entraîneur de Genève Servette. Il est fort. Très fort » précise la nouvelle recrue neuchâteloise.

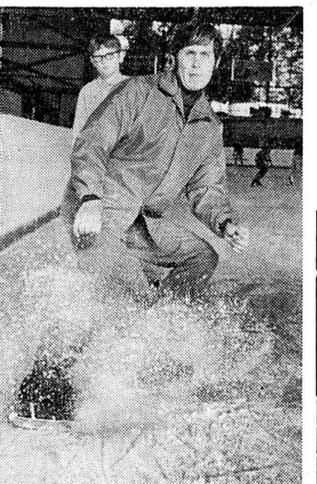
EXCELLENT COMPTEUR

Attaquant par tempérament, Marc Rioux joue de préférence à l'aile gauche, quoiqu'il ne rechigne pas à occuper le poste d'avant-centre. « Je cherche un arrière », reconnaissait Ubersax qui a été engagé comme entraîneur pour une année. Il reçoit un attaquant. Mais, mieux vaut un attaquant de tempérament qui « revient » avec son ailier que rien. Amateur, ce Canadien, qui parle parfaitement (avec un fort accent) le français et l'anglais, l'a toujours été. Ici aussi. Engagé pour une saison, il partagera son temps libre entre l'entraînement des novices et l'Université où il suivra des cours de français moderne. Lors de la précédente saison, Rioux s'est révélé comme le troisième meilleur

compteur de son équipe, les « renards » d'Iberville, en totalisant 52 points contre 80 au premier.

Pas de longs certificats, pas de grands papiers attestant ses qualités, pas de nombreuses coupures de presse relatant ses exploits parmi ses bagages. Juste des livres sur l'entraînement des jeunes et un grand désir: jouer. Inconnu au grand bataillon des Canadiens ou autres Américains désirant venir en Suisse, Marc Rioux entend entrer par la petite porte sur la glace helvétique. C'est de bon augure.

P.-H. Bonvin



LE NOUVEAU. — Marc Rioux est le bienvenu à Neuchâtel (Avipress Baillot)

Sélections suisses A et B pour les prochains matches

L'équipe nationale suisse, en vue de préparer le match international contre l'Italie (samedi 17 octobre à Berne) sera réunie, la semaine prochaine, en stage à Macolin, en compagnie de l'équipe B laquelle jouera le jeudi 15 octobre à Bienne, contre Bienne. Voici la sélection A opérée par Louis Maurer: GARDIENS: Karl Grob (Zurich), Marcel Kunz (Bâle), Mario Prosperi (Lugano). — ARRIERES-DEMIS: Pier-Angelo Boffi (Lugano), Pierre Chapuisat (Lausanne), Koebi Kuhn (Zurich), Karl Odermatt (Bâle), Georges Perroud (Servette), Peter Ramseier (Bâle), Pirmin Stierli (Zurich), Anton Weibel (Lausanne). — AVANTS: Walter Balmer (Bâle), Roif Blaettler (Lugano), Daniel Jean-

dupeux (La Chaux-de-Fonds), Fritz Kunzli (Zurich), Georges Vuilleumier (Lausanne), Peter Wenger (Bâle). **SUISSE B** GARDIEN: René Deck (Grasshoppers). — ARRIERES-DEMIS: Kurt Aerni (Grasshoppers), Marc Berset (Lugano), Fredi Groebli (Grasshoppers), Ulrich Gugisberg (Young Boys), René Hasler (Zurich), Walter Mundschi (Bâle), Bruno Rahmen (Bâle), Flavio Signorelli (Lugano), Hansrud Staudenmann (Grasshoppers), Urs Siegenthaler (Bâle). AVANTS: Otto Dermarmels (Bâle), André « bigi » Meyer (Grasshoppers), Kurt Muller (Lucerne), Jean-Claude Olivier (Servette), Rudolf Schneeberger (Grasshoppers).

divers de l'association des journalistes sportifs

L'assemblée de l'Association suisse des journalistes sportifs, qui groupe actuellement 856 membres et 15 sections, s'est tenue à Saas-Fee. Quatre sections n'étaient pas représentées: Argovie, Tessin, Neuchâtel et les journalistes professionnels.

Après avoir pris connaissance du rapport présidentiel, qui a mis l'accent sur les aspects positifs de l'acceptation par le peuple suisse d'une nouvelle loi encourageant la gymnastique et les sports, ainsi que sur le succès remporté par la cérémonie de remise des érites sportives, l'assemblée a adopté les comptes, à l'unanimité.

cyclisme Nouvelle équipe pour de Gribaldy

Un moment incertain de pouvoir diriger une équipe de coureurs professionnels, le directeur sportif Jean de Gribaldy s'est assuré le patronage d'un nouveau fabricant d'électro-ménager, pour la saison prochaine. Cette nouvelle équipe est pratiquement assurée de conserver le Portugais Joachim Agostinho comme chef de file, et après d'importants remaniements dans les effectifs, elle devrait enregistrer les signatures de néo-professionnels, en particulier du jeune Breton Patrick Peon, et peut-être Duchemin, un des meilleurs amateurs français. D'autre part, Jean de Gribaldy est toujours en pourparlers avec une importante firme d'horlogerie américaine pour faire des propositions concrètes à Eddy Merckx et son équipe.

ELECTIONS
M. Martin Furgler (Zurich) a été réélu à la présidence pour une nouvelle période de deux ans. Le comité central a subi trois modifications: MM. Roger Manzardo (Lucerne), René Béguelin (Vaud) et Frédéric Schlatter (journalistes professionnels) ont en effet, été remplacés, après une élection au bulletin secret, par MM. Edwin Rudolph (Lucerne), Alex Knuschel (Bienne) et Jean-Pierre Baehler (Valais). La vice-présidente a été confiée à M. Paul-Maurice Paratte (Genève), alors que M. Hugo Egli a été confirmé dans ses fonctions de caissier. La prochaine assemblée, qui aura lieu en 1972, a été confiée à la section de Bâle-Campagne, qui fêtera, à cette occasion, son 25me anniversaire. Cette assemblée aura donc lieu à Liestal. Enfin, l'organisation de la cérémonie de remise des érites sportives pour l'année 1971 a été attribuée à la section de Saint-Gall.

karting

Le Belge Goldstein champion du monde

A Thiverval, près de Paris, le championnat du monde du karting s'est terminé par la victoire du Belge Goldstein, qui, bien que déclassé à la onzième place à la suite d'une irrégularité dans les épreuves de qualification, a réussi à remonter tous ses rivaux pour remporter la finale. Parmi les suisses en lice, Erick Hagenbuch n'a pas passé le cap des éliminatoires sur incident mécanique. En finale, le Lausannois Maternini s'est montré le meilleur, finant la sixième place. Classement final: 1. Goldstein (Be); 2. Ferris (GB); 3. Pitors (AD); 4. Steets (GB); 5. Rosberg (Fin); 6. Maternini (S). Puis: 25. Piguet (S); 27. Gysin (S); 29. Corbaz (S).

judo

Succès neuchâtelois en championnat suisse

La première journée du championnat suisse par équipes 1970-71 a été marquée par un succès de Judokwai Lausanne aux dépens de l'ancien champion Ai Do Kan Bâle. Les Lausannois paraissent en mesure de jouer un rôle très important cette saison. **RÉSULTATS:** Elite: Judokwai Lausanne - Ai Do Kan Bâle 14-10; J.J.C. Zurich - Nippon Zurich I 10-14; Nippon Zurich II - Delémont 19-5. Catégorie A - Région 1: Budokan Lausanne - S.D.K. Genève 11-13; Neuchâtel - Fribourg 14-10; Yverdon - Galmiz 8-16. Région 2: Budokan Bâle - Granges 12-12; Judokwai Bâle - Nippon Berne 7-17; Bâle - Bienne 12-12. Région 3: Winterthur - J.J.C. Zurich II 14-10; Klotten - Saint-Gall 8-16. Région 4: Carona - Bellinzona 14-10; Biasca - Muralto I 1-23; Muralto II - Lugano 3-21.

SPORTS dernière

CYCLISME

Au terme de la 8me étape du Tour de Bulgarie pour amateurs, le Hollandais Fedor den Hertog est toujours en tête avec 2'49" d'avance sur l'Italien Ongarato. Ce dernier a remporté l'étape au sprint ce qui, avec la minute de bonification, lui a permis de remonter à la deuxième place du classement général. Deux seulement des Suisses en lice ont terminé dans le peloton, Zwieler et Riengendinger. La 7me étape, qui devait se courir contre la montre sur 30 km, a été annulée en raison des conditions atmosphériques défavorables.

FOOTBALL

En match international d'espérance joué à Nancy, la France et l'Autriche ont fait match nul 2-2.

• Douleurs? • Grippe? • Maux de tête? **Aspro** Nouveau! Egalement présenté en comprimés effervescents. Recommandé même pour les estomacs délicats.

Le contingent

Gardiens:
1. RigoletGérald 26.3.41; 0. Simon Jean-François 3.12.49.

Arrières:
2. Huguenin René 9.8.44; 3. Kunzi Werner 3.9.44; 4. Furrer Gaston 10.5.45; 11. Sgualdo Marcel 18.12.44.

Avants:
6. Berra René 13.2.41; 7. Berra André 25.7.40; 8. Pousaz Jacques 5.8.47; 9. Reinhard Francis 20.5.44; 10. Turler Michel 14.5.44; 12. Jeannin Philippe 11.4.47; 13. Berger Michel 30.3.45; 14. Dubois Guy 14.1.50; 15. Neiningger Tony 10.8.50; 116. Probst Paul 3.5.50; 17. Pelletier Gaston 16.11.33.

Entraîneur:
Gaston Pelletier, Canada, ancien.

Vingt-deux, v'là les sœurs!

Dans l'Arizona, un vieux garçon cinquagénaire a vu sa maison envahie par 22 sœurs françaises dont l'autocar était tombé en panne. Le malheureux dressa son lit dans le garage et leur ceda la maison jusqu'à la réparation du véhicule.

Afin de vous permettre de faire face à des visites imprévues, nous vous signalons que Meubles Meyer, faubourg de l'Hôpital, à Neuchâtel, présente un choix étonnant de couches et divans transformables. Pour les solutions désespérées, ils mettent même à votre disposition des lits à deux étages. Une visite s'impose!

MALIVEAU à MIGROS



Boisson instantanée au cacao

califora instant

Se dissout instantanément! 2-3 cuillerées à thè de «califora instant» dans du lait chaud ou froid, remuer — et savourer l'arôme entier et délicieux.

«califora» une composition supérieure: sucre et sucre de raisin, cacao fortement dégraissé, lécithine et vanilline. Contient les vitamines A, B₁, B₂ et C nécessaires à la croissance et au métabolisme.

Dans sa nouvelle boîte rectangulaire.

500g seulement

2.40

A VENDRE

FIAT 128, blanche, 12,000 km
 FIAT 850 SPORT COUPE, moteur élaboré
 FIAT 1500, modèle 1965
 JAGUAR MK II, 1963
 MG MIDGET, 1965
 OPEL KADETT Caravan, 1969
 OPEL KADETT Caravan, 1966
 Chaque voiture est expertisée avec garantie écrite.

GARAGE DU LAC

LA NEUVEVILLE - Tél. (038) 7 92 04

L'OCCASION DU JOUR

Citroën ID 20

Modèle 1969, rouge,
 18,000 km
 Fr. 10,200.—



A vendre

Opel Caravan

modèle 1962,
 pour démolition,
 moteur 25,000 km,
 pneus neige.
 Tél. (038) 9 66 62.

A vendre

Mercedes 280 SE

1968, 44,000 km, à l'état de neuf.
 Tél. (066) 6 61 24 / 7 15 88.

PRÊT-À-PORTER pour toutes les tailles



Vous serez bien servis

PEUGEOT 403

toit ouvrant avec store, moteur, batterie et pneus Michelin X en bon état. Plus 3 pneus Michelin X et 2 pneus neige état de neuf. Prix à discuter. Téléphoner au 4 36 14 aux heures des repas.

A vendre

NSU Prinz 4

modèle 1968, blanche 18,000 km, en très bon état.

Garage du Val-de-Ruz
 Tél. (038) 6 91 90.

Véhicules à moteur et accessoires

3 CV DYANE 6

1969, 26,500 km, parfait état (antenne radio, 4 pneus à neige). Fr. 4450.—

Tél. (022) 43 52 00, interne 21 (heures de bureau); (038) 7 95 83, samedi et dimanche.

A vendre

Opel 1700

modèle 1967, blanche, 40,000 km, 4 portes, Etat impeccable.

Garage du Val-de-Ruz
 Tél. (038) 6 91 90.

Particulier vend VW 1200

expertisée, bon état, 1300 fr.
 Tél. 4 25 24, de 19 h 30 à 20 h 30.

CHRIS - CRAFT occasion

26' CAVALIER 1965

8 m X 2 m 83, 185 CV, 600 h, 4 couches, W.-C., cuisine, tente soleil, hardtop, projecteur phares avant, banc arrière, dinette, grande cabine, bon état.

Fr. 25,000.—
 Tél. (021) 27 65 55 de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 heures.

A vendre :

Opel Caravan

1900 L, modèle 1967, expertisée, blanche.

Prix : Fr. 5200.—

NW 1200

modèle 1964, expertisée, couleur grise (neuve).

Prix : Fr. 2000.—

Garage Simonet, 2012 Auvèrner.
 Tél. (038) 8 10 10 et 6 46 24.

A vendre

DS

46,000 km.
 Tél. 5 39 59.

A vendre

NSU Prinz 1000 TT

Modèle 1967
 Limousine
 5 places
 première main
 Expertisée
 Garantie 3 mois
 Prix : Fr. 4300.—
 Grandes facilités de paiement

Garage R. Waser
 Seyon 34
 Neuchâtel

Fiat 124

1969 - 27,000 km

Fiat 1500

1966 - 54,000 km

Peugeot 404

1968 - 67,000 km

Garage BARDO
 Neuchâtel
 Tél. 4 18 43.

La meilleure des occasions c'est la 404



PEUGEOT

Construites pour durer, les voitures PEUGEOT 404 et 204 vous offrent un maximum de sécurité avec un minimum de frais d'entretien, même achetées d'occasion.

Venez essayer et choisir en confiance, votre occasion PEUGEOT dans le beau choix que vous offre en ce moment

L'AGENCE PEUGEOT DE NEUCHÂTEL

Voitures expertisées et garanties. Facilités de paiement. Essais sans engagement.

GARAGE DU LITTORAL

M. et J.-J. SEGESSEMANN & Cie

Pierre-à-Mazel 51 Tél. 5 99 91 Début route des Falaises

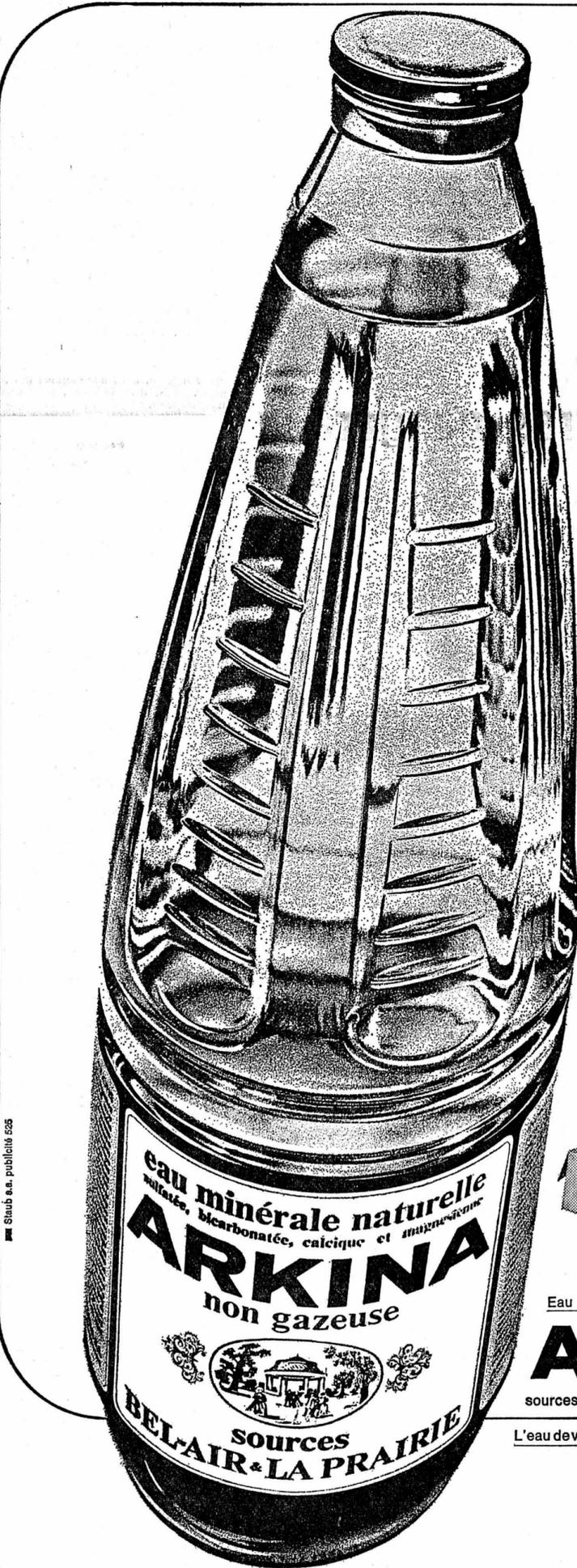
PRIX CHOC

AUTOS-MARCHÉ CORNAUX VENTE - ACHAT - ÉCHANGE

Nous manquons de voitures d'occasion; nous reprenons votre voiture au meilleur prix, conditions sur toutes voitures neuves et de toutes marques.

- VW 1300, 1966 Fr. 3 900
- FIAT 850, 48,000 km. Fr. 2 800
- OPEL KADETT Fr. 2 500
- CORTINA GT, 1966. Fr. 3 500
- AUSTIN 1100 SPIDWELL, 1967. Fr. 3 900
- OPEL KAPITAN, 1966, 6 places, crochet 14 CV Fr. 5 900

Grandes facilités de paiement, voitures expertisées, garantie et service après-vente. Tél. 7 76 12, 7 06 40, 7 73 54.



Nouveau

maxi ARKINA

1 1/2

LITRE

mini-poids, maxi-contenance

Pratique

La nouvelle bouteille superlégère ARKINA va faciliter la vie de toutes les femmes modernes. Plus légère qu'une bouteille traditionnelle et pourtant... elle contient un demi-litre de plus. La nouvelle bouteille maxi-ARKINA ne pèse en effet que 50 grammes.

Sans consigne

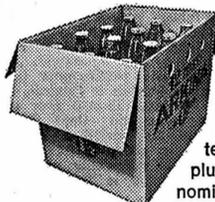
Finis les problèmes de consigne, d'encombrement dans la cuisine, de retours ennuyeux au magasin. La nouvelle bouteille superlégère ARKINA se jette quand elle est vide. C'est aussi simple que ça.

Curative

La bouteille est différente mais le contenu est le même. Une eau minérale naturelle non gazeuse, sulfatée, bicarbonatée, calcique et magnésienne. C'est l'eau minérale des familles qui veulent rester en bonne santé. Sa faible teneur en sodium en fait la boisson idéale des régimes amaigrissants sans sel. Digestive, diurétique, ARKINA est l'eau de votre bien-être.

Economique

Pour profiter des vertus curatives d'ARKINA, il vous faut en boire régulièrement. Achetez maxi ARKINA par carton de 12 bouteilles. C'est tellement plus simple et plus économique.



Eau minérale curative naturelle non gazeuse

ARKINA

sources Bel-Airet la Prairie

L'eau de votre bien-être

ITALIE Les mauvaises habitudes sont déjà revenues Six matches nuls dont quatre zéro à zéro

Il aura donc suffi de la deuxième journée pour constater que rien n'est changé dans les habitudes du « calcio ».



DE L'ENERGIE. — Il s'en dépense beaucoup dans le championnat de la ligue fédérale allemande, ainsi qu'en témoigne cette phase du match Francfort - Hambourg.

place, toutes les autres rencontres — six — n'ont connu ni vainqueur, ni vaincu!

ROMAINS GATÉS Les spectateurs romains ont été particulièrement gâtés puisque plus de la moitié des buts réalisés le furent au cours de la confrontation Lazio - Cagliari.

LE DOUBLE... Sampdoria est la seule formation qui ne compte aucun point à son actif.

Restent les quatre rencontres qui se termineront pour un 0-0. Parmi celles-ci, Juventus - Bologne. Les visiteurs montreront d'emblée la couleur en laissant... un seul homme à l'attaque.

ALLEMAGNE Un samedi insolite Uwe Seeler en... « balayeur »

Cette neuvième journée du championnat de la ligue fédérale a été celle de l'insolite. C'est ainsi que Rotweiss Essen a subi sa première défaite sur son terrain depuis le 18 janvier 1968.

Curieuse hésitation de Bayern Munich

Bayern Munich, l'équipe de Beckenbauer et Gerd Muller, ancien champion de l'Allemagne occidentale, continuera à participer à la coupe d'Europe des villes européennes.

FRANCE Marseille se révèle très dangereuse

Les joueurs Stéphanois, battus à Cagliari (3-0), avaient promis à leur entraîneur de se racheter. Ils ont réussi à gagner (1-0), mais pas à se qualifier.

Opinions La carrière des Rhénans en coupe d'Europe nous dira ce que valaient les Russes On espère de Bâle qu'il confirmera son succès remporté devant Spartak

Records exploits, sensations, le public adore ça. La nouvelle « coup de poing en pleine bille », il en redemande de préférence à ces vagues nouvelles vite jugées et expédiées d'une lippe dégoûtée.

J'ai jusqu'à m'interroger sur la réelle valeur de Spartak Moscou et sur celle du football russe, en général. Spartak est-il vraiment aussi fort qu'on a bien voulu nous le dire?

Comme il est doux de se mettre dans la peau d'Américains battant l'Angleterre, ou, suprême délice, dans celle mordorée de Coréens aplatisant l'Italie.

D'aucuns me verront volontiers dans le rôle de rabat-joie, ce qui ne gênera pas mon sommeil. Mon candidat espoir vaut pour les clubs comme pour l'équipe nationale.

ANGLETERRE Leeds consolide sa position en tête L'accent est porté sur le jeu offensif

Leeds a consolidé sa position en battant le néo-promu, Huddersfield, sans connaître de grands problèmes. Le « petit » n'a cependant pas fait mauvaise figure.

quelques pouces de terrain. Les « Spurs » ont été tenus en échec par Derby County à l'extérieur. Quant à Chelsea, il a perdu par 1-0 sur le terrain de Liverpool.

PREMIER SUCCES DE WEST HAM Tottenham et Chelsea, qui marchaient pas à pas sur les traces d' Arsenal, ont cédé

Crystal Palace, devenu amer après deux défaites successives, s'est vengé de ses déboires sur Southampton. Ses onze points constituent une surprise pour une équipe qui a risqué de tomber en deuxième division.

LA GUERRE DES GOALS • LA GUERRE DES GOALS • LA GUERRE DES GOALS

Le fendant commence à prendre un goût de piquette

Les Romands n'ont pas brillé durant ce week-end. Du reste, ils n'ont récolté que des miettes et certainement aussi quelques rhumes.

Amez-Droz a-t-il fait le Serment de sauver l'assiette au beurre pour son club? Silvan tourne, rien n'est impossible.

d'avance sur le peloton toujours plus compact. 8 buts: Doerfel (Servette), Wenger, (Bâle), Grabb (Grasshoppers) Durr (Lausanne).

Il lui manque des joueurs plus expérimentés, plus « truqueurs ». Mais c'est là un bois dont ne se chauffe pas Albert Batteux.

Association cantonale neuchâteloise de football

COMMUNIQUÉ OFFICIEL No. 10

AVERTISSEMENTS Benoit Dominique, Le Parc Juniors B.; Kunzi Christian, Corcelles I. Bosset Gérard, Floria I; Piazza Giovanni, Saint-Imier II.

L'étoile de Carouge brille à nouveau

En ligue B, l'étoile de Carouge brille à nouveau au firmament genevois, surtout grâce à Marcardur le bien nommé. Une douche froide administrée aux Neuchâtelois par les Eaux-viviens; ça sent le Roussy chez Facchinetti, faute de... ga(r)barit.

Sur la pointe des pieds, Brunnenmeier et Mabilard s'avancent à la hauteur des Grangeois alors que Nusch et Muller remplissent les vides en seconde position.

Une place au soleil pour les « sans grade »

II° LIGUE VAUDOISE Important succès de Renens

Deuxième ligue. — Renens a remporté une très importante victoire en gagnant à Assens, chez son rival numéro un. Le voilà donc parti du bon pied à la conquête du titre.

deuxième du classement, Laconnex, sont maintenant menacés par Satigny. Fribourg Deuxième ligue. — Richemond-Daillettes ayant dû se contenter d'un match nul chez le genjamine Courtépin, le voilà serré de près par Central qui a battu l'autre néo-promu.

Troisième ligue. — Dans le groupe III, Echallens, chef de file, était au repos, et Moudon en a profité pour le rejoindre en tête de classement grâce à une victoire obtenue dans son derby de Mézières.

Genève Deuxième ligue. — Lancy et Onex continuent à mener ensemble au classement. L'ex-club de Ire ligue, Campagne Meimier s'enfonce dans les régions obscures.



CLASSEMENTS

Table with 3 columns: Team, Matches, Goals. Lists teams like Rennes, Marseille, Sochaux, Metz, Nantes, Angoulême, Saint-Etienne, Ajaccio, Nîmes, Nice, Sedan/R.C.P., Lyon, Red Star Paris, Strasbourg, Bastia, Angers, Valenciennes, Bordeaux, Nancy.

Table with 3 columns: Team, Matches, Goals. Lists teams like Leeds, Manchester City, Arsenal, Liverpool, Crystal Palace, Chelsea, Newcastle, Wolverhampton, Southampton, Stoke, Everton, Derby, Coventry, West Bromwich, Manchester United, Nottingham Forest, West Ham, Huddersfield, Ipswich, Blackpool, Burnley.

Table with 3 columns: Team, Matches, Goals. Lists teams like Naples, Cagliari, Bologna, Juventus, Fiorentina, Inter, Milan, Turin, Véronne, Lazio, Catane, Rome, Varese, Vicence, Sampdoria.

Table with 3 columns: Team, Matches, Goals. Lists teams like Bor. Menchengl., Hertha Berlin, Bayern Munich, Eintr. Braunsch., Schalke 04, Rotweiss Essen, Kaiserslautern, Stuttgart, Bor. Dortmund, Cologne, Eintr. Frankfurt, Arminia Bielefeld, Rotw. Oberhausen, Duisburg, Kickers Offenbach, Hambourg, Werder Brême, Hanovre.



Cela valait la peine d'attendre.

Les voitures Alfa Romeo sont aussi produites en série; toutefois pas en très grandes séries: nous attachons plus d'importance à la qualité qu'à la quantité. Sécurité, confort et performances sont pour nous des critères déterminants. Les automobilistes suisses le savent et choisissent de plus en plus un de nos modèles.

Beaucoup d'entre eux ont préféré attendre une

Alfa Romeo plutôt que de choisir une autre marque.

Cela est une preuve de confiance dont nous les remercions. Maintenir ces caractéristiques de haute qualité, si importantes pour un marché aussi exigeant que le marché suisse est pour nous un engagement.

Voilà pourquoi il valait la peine d'attendre: la récompense de votre patience est la qualité Alfa Romeo.

Limousines: 1300 ti Fr. 10'390.-
1600 Super Fr. 12'390.-
1750 Berlina Fr. 14'500.-



Coupés: GT 1300 Junior Fr. 13'800.-
1750 GTV Fr. 17'950.-

alfa romeo

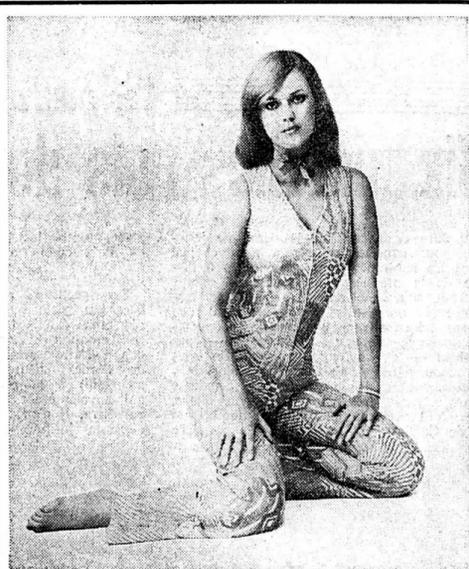


Alfa Romeo (Svizzera) S.A. — 170 Concessionnaires et Agents officiels dans toute la Suisse.



Q 70 I Werbeagentur Urs Tschan Basel

Neuchâtel: A. Schweizer, exposition et bureau de vente, Gouttes-d'Or 17 - Boudevilliers: Garage du Val-de-Ruz, H. Vuarraz - Buttes: Garage Tivoli, A. Grandjean
Neuchâtel: Garage Elite, E. Knecht, faubourg du Lac 29



Pour vaquer à vos occupations quotidiennes, sortir en ville, adoptez cet ensemble allround. Avec ou sans blouse, vous serez toujours pimpante et bien mise.

Confortable et avantageux, ignorant délibérément le repassage, cette création Beldona vous enchantera.

Ensemble pantalon Beldona 4119 Fr. 75.-
Tailles: 36 à 44
Coloris: rouille et vert



2000 Neuchâtel, Croix-du-Marché

Fermé lundi matin
Fermé mardi - samedi 12 h 30 - 13 h

centre
loisirs — Neuchâtel
Tél. 4 17 13

Cours d'équitation en plein air

60.- 6 leçons de 1 heure

Equitation
Inscription

Nom : _____
Prénom : _____
Domicile : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Année de naissance enfants : _____

Coop Relations publiques
Neuchâtel Treille 4

Maculature
en vente au bureau
du journal

Hep! là-bas dans l'herbe!

A supposer que vous veniez en ville par l'un des points cardinaux qui vous est le plus familier, vous tombez inmanquablement sur les feux rouges de la poste. De-là vous longez la place Numa-Droz par le nord, bien à l'ombre des platanes laissés là par la municipalité, en passant vous trempez votre doigt dans la fontaine, histoire d'en prendre la température et de goûter un peu l'humeur du jour, puis sans savoir que vous ne le saviez pas, vous lui tombez dessus, juste en biais du collège latin, pleine bise et soleil matinal, sa petite vitrine encapuchonnée d'un store écarlate, voilà votre Mini-Shop à gadgets, votre boîte à idées bourrée à craquer des jointures, qui saura seule vous sauver du désastre en vous procurant à temps tout ce qu'il faut pour offrir à tantine, tonton, mère, père, frère, sœur, amie ou bonne amie, client ou relation, proches et moins proches...

MINI-SHOP cadeaux, rue du Bassin 12.

Pour l'automne
et l'hiver
très belle occasion de

JUPES

Tissus mode
Coupes impeccables

JUTZELER
Hôpital 3 — Neuchâtel

Nouveau: «Le prêt comptant à 150 francs»

La Banque Rohner vous donne la possibilité de réaliser vos désirs grâce à de petites mensualités. Payez plus facilement votre machine à laver, votre réfrigérateur, vos tapis au moyen

de notre crédit. Sans charger votre budget vous pouvez déjà avec des remboursements mensuels de Fr.150.- disposer des montants suivants:

Fr. 3000.-	en 23 mensualités
Fr. 3750.-	en 30 mensualités
Fr. 4500.-	en 37 mensualités
Fr. 5250.-	en 45 mensualités
Fr. 6000.-	en 53 mensualités

Banque Rohner

9001 St-Gall, Neugasse 26
Téléphone 071 233922

8021 Zurich, Strehlgasse 33
6901 Lugano, Piazza Dante 8
6830 Chiasso, Corso San Gottardo 6b

«Le prêt comptant à 150.- francs» — votre avantage:

Nos prêts sont toujours plus avantageux qu'un achat à tempérament.

C'est pourquoi: Paiement comptant au lieu de financement. — Prêt comptant au lieu d'achat à tempérament.

Coupon

Je suis intéressé par un
 prêt comptant «50.- francs»
 prêt comptant «100.- francs»
 prêt comptant «150.- francs»
 prêt comptant «200.- francs»
(veuillez indiquer au moyen d'une croix le prêt désiré)

Veuillez m'envoyer sans engagement votre documentation:

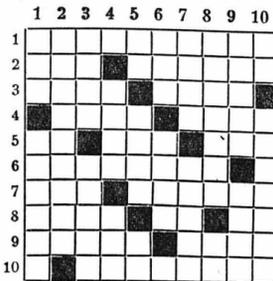
Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
Domicile: _____ K/391

Bien recevoir
c'est tout
d'abord offrir
un Bitter
CAMPARI
l'apéritif * * *

QA

MOTS CROISES

Problème No 220



HORIZONTELEMENT

1. Elle s'ouvre au début du printemps. 2. Représentant. — Ceux d'Alexandre Dumas sont nombreux. 3. Doit son nom à une grande tribu d'Indiens. — Ou il n'y a pas d'écueil. 4. Fut capitale en Auvergne. — Américain y naquit. 5. Symbole. — Série d'articles. — Qui manque de variété. 6. Pièces de bois étroites et plates. 7. Régna sur Juda. — Qui a peu d'ornements. 8. Son modèle est froid. — Possessif. — Renaît en hiver. 9. Régner. — S'accroche à la cheminée. 10. Soignent leurs effets.

VERTICALEMENT

1. Petite quantité. — Grande division. 2. Il aime son prochain. 3. S'étend le long des voies. — Son infusion est calmante. 4. Le mettre, c'est rétablir la paix. — Poil. 5. Conjonction. — Chef-lieu du Hainaut. — Note. 6. Mets délicat. — Jours du calendrier romain. 7. Sa raison justifie bien des actions injustes. — Elargit une ouverture. 8. Machine pour cartes perforées. — Article. 9. Entre dans une mortaise. — Brame. 10. Préposition. — se taisent pendant une grève.

Solution du No 219



HOROSCOPE

D'heureuses influences permettront la réalisation de projets longtemps élaborés. L'après-midi et la soirée verront des désaccords entre parents qui risqueront de dégénérer en querelle. Naissances: Les enfants de ce jour auront une nature portée au pessimisme; ils seront tourmentés et constamment inquiets.

BÉLIER (21/3 - 19/4) Santé: Si vous êtes fatigué, massez votre nuque. Amour: Montrez-vous plus confiant. Affaires: Petit heurt possible avec vos collègues.

TAUREAU (20/4 - 20/5) Santé: Attention aux petites blessures ou égratignures. Amour: Ne rendez pas jaloux l'être aimé. Affaires: Approuvez les idées de vos supérieurs.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6) Santé: Ne faites pas d'excès. Amour: On vous critiquera, essayez de vous justifier. Affaires: Soyez diplomate.

CANCER (22/6 - 22/7) Santé: Évitez les courants d'air. Amour: Ne faites pas trop de promesses. Affaires: Ne manifestez pas votre hostilité.

LION (23/7 - 23/8) Santé: Vous mangez beaucoup trop vite. Amour: Soyez fidèle à vos engagements. Affaires: N'accordez pas votre confiance à n'importe qui.

VERGE (24/8 - 23/9) Santé: Une bonne douche matinale vous stimulera. Amour: Montrez-vous plus entreprenant. Affaires: Rendez un travail impeccable.

BALANCE (24/9 - 23/10) Santé: La dépression nerveuse est proche. Amour: Soyez plus réaliste. Affaires: Il vous sera demandé un effort supplémentaire.

SCORPION (24/10 - 22/11) Santé: Ne négligez pas de prendre vos médicaments. Amour: Ne brusquez pas les choses. Affaires: Soyez prêt à assumer de nouvelles responsabilités.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12) Santé: Votre tension artérielle doit être surveillée. Amour: Ne vous laissez pas aller au découragement. Affaires: Ne vous livrez pas à des dépenses inutiles.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1) Santé: Douleurs dans le dos d'origine rhumatismale. Amour: Suivez les conseils de l'être aimé. Affaires: Attention aux observations désobligeantes.

VERSEAU (20/1 - 18/2) Santé: Essayez de dormir une ou deux heures de plus. Amour: Ne courez pas deux lieues à la fois. Affaires: Soyez compréhensif envers vos collègues.

POISSONS (19/2 - 20/3) Santé: Stimulez vos fonctions intestinales. Amour: Profitez pleinement des moments. Affaires: Faites preuve d'initiative.

LETTRÉ DE LONDRES Les conservateurs britanniques face aux grèves

Maladie épidémique de l'Angleterre d'aujourd'hui, la grève continue d'opérer ses ravages, dans tous les secteurs de la vie nationale. En huit mois, le nombre des journées de travail perdues par suite de conflits sociaux a déjà atteint celui de toute l'année dernière.

En la série se poursuit: grève partielle des camionneurs de la presse, privant de journaux des millions de Londoniens grèves perlées dans les services municipaux — voirie, pompes funèbres, transports publics — grèves dans les mines, l'industrie automobile.

C'est un ancien ministre socialiste du travail, M. Ray Gunther, qui exposait fort justement l'automne passé que, dans de nombreux cas, la grève n'est qu'une manœuvre de chantage, dépourvue de toute légitimité. Et il dénonçait l'extraordinaire puissance acquise par « une bande de meneurs syndicaux » ambitieux et prêts à tout.

Pour sauver un régime qu'il sentait aller à vau-l'eau, M. Wilson avait, l'année dernière, échaudé péniblement une législation anti-grève. On publia même un Livre blanc, « Au lieu de conflits », pour l'expliquer en détail. Le chef travailliste considérait — et il déclara publiquement à plusieurs reprises — les mesures envisagées comme indispensables à l'assainissement économique et financier du pays. Mais, devant l'opposition intransigeante de syndicats tout puissants, il abandonna tout.

FERMETÉ, MAIS...

La situation chaotique héritée par les conservateurs les oblige à agir fermement et rapidement. Un projet de loi destiné à réformer ce que l'on appelle prudemment « Les relations entre les salariés et le patronat » est en route. On parle, notamment, de respect de la « discipline », un mot qui heurte les délicates consciences de la gauche et les fomenteurs professionnels de grèves sauvages, déjà déchainés contre ledit projet. Accordons un bon point à M. Heath: il a annoncé être décidé à aller jusqu'au bout, « jusqu'à faire face à une grève générale s'il le faut », pour imposer les mesures nécessaires.

Malheureusement, on n'est pas très sûr que tous les membres du gouvernement conservateur partagent, avec leur chef, la même fermeté de décision et de principe. M. Robert Carr, ministre de l'emploi et de la productivité, par exemple, a cru devoir affirmer que, nonobstant les mesures disciplinaires indispensables, « le droit de grève doit être inaliénable dans une libre société ». Vraiment? La

grève telle qu'on la pratique de nos jours, est au contraire, à écrit Anthony Le jeune, « une abnégation de la responsabilité personnelle, une insulte à la dignité du travail, une confession d'émère servilité ».

En effet, ajoutait-il, « un homme libre qui veut davantage d'argent, et pense que son ouvrage vaut davantage, mais ne peut l'obtenir de son patron actuel, s'en va chercher un autre emploi. Les Trade-unionistes, eux, conspirent pour forcer leurs employeurs ».

Il est évident que la majorité de la nation partage cette opinion, et l'hebdomadaire de l'élite socialiste, « New Statesman », l'a ouvertement reconnu. Encore faut-il préciser que la facilité avec laquelle on se met en grève de nos jours en Angleterre provient aussi d'une absurdité majeure: la substantielle aide financière qu'accorde, au nom de la sécurité sociale, l'Etat aux grévistes pour leurs familles, allant jusqu'à couvrir les frais de loyer, à accorder par-dessus le marché de larges réductions fiscales. Et cela, que l'arrêt du travail soit, ou ne soit pas, officiel.

« Manifestement, le système actuel encourage à la grève », a conclu le « Financial Times ».

Pierre COURVILLE

« Bouchons » à Berlin

BERLIN (AP). — Les autorités frontalières de Helmstedt, au terminus en Allemagne de l'Ouest de l'autoroute venant de Berlin-Ouest et traversant la RDA sur son 170 km, ont annoncé lundi que les voyageurs venant de Berlin ont signalé avoir subi des retards de 2 h 30 lors des contrôles opérés par les gardes d'Allemagne de l'Est à la sortie de la ville.

Selon ces autorités, aucune concentration de troupes n'a été notée.

Les Allemands de l'Est ont annoncé que les plus importantes manœuvres militaires jamais faites par les pays du Pacte de Varsovie sont sur le point de commencer, mais n'ont indiqué aucune date.

Grappa à gogo

UDINE (ANSA). — La production italienne de grappa a augmenté de 8 fois en 10 ans pour atteindre cette année le niveau record de 30 millions de bouteilles, 4 millions de plus qu'en 1969.

La grappa, qui est une sorte d'eau-de-vie tirée du marc de raisin, a toujours été considérée en Italie comme la liqueur du pauvre, vu son prix très abordable.

BULLETIN BOURSIER

Bourse de Neuchâtel

Table with columns: ACTIONS, 5 octobre, 6 octobre. Lists various banks and companies with their share prices.

Table with columns: OBLIGATIONS, 5 octobre, 6 octobre. Lists various bonds and government securities.

Cours des billets de banque étrangers

Table with columns: Achat, Vente. Lists exchange rates for various countries like France, Italy, Germany, etc.

Marché libre de l'or

Table with columns: Pièces suisses, Pièces françaises, etc. Lists gold prices for various currencies.

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâtoise

ZURICH

Table with columns: OBLIGATIONS, 5 octobre, 6 octobre. Lists various bonds and government securities.

ACTIONS

Table with columns: Swissair nom., Union Bques Suisses, etc. Lists various stocks and their prices.

REGARD: « La maladie de Walter ». Critique of a film about mental illness, featuring a young designer-architect who falls ill.

A LA TV AUJOURD'HUI

Table listing TV programs for various regions: Suisse Romande, Suisse Alémanique, Svizzera Italiana, France I, France II, Allemagne I, Allemagne II.

RADIO

Table listing radio programs for various stations: Sottens et télédiffusion, Beromunster et télédiffusion.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL: Auditoire des Terreaux: 20 h, L'Amérique des Terres australes, par J.-C. Spahn. Théâtre: 20 h 30, Les Nonnes. Théâtre de poche: 20 h 30, Les Témoins de notre petite stabilisation. EXPOSITIONS: Musée cantonal d'archéologie (hôtel Du Peyrou): Exposition. Musée d'ethnographie: Art océanien. THÉÂTRE DE POCHÉ: Exposition de photos Forster. CINÉMAS: Studio: 15 h et 20 h 30, La Bataille du désert. 16 ans. Bio: 15 h, 18 h 30 et 20 h 45, Le Passager de la pluie. 16 ans. Apollo: 15 h et 20 h 30, L'Incident. 18 ans. Palace: 15 h et 20 h 30, Les Infortunes de la vertu. 16 ans. Arcades: 15 h et 20 h 30, Serafino. 16 ans. Rex: 15 h et 20 h 30, Mon nom est... Femme! 20 ans.

De tout pour faire un monde

Jamais de buée sur le miroir. Il suffisait d'y penser: en incorporant une résistance chauffante dans les miroirs des salles de bains, on évite toute formation de buée. Cette idée vient d'être mise en pratique par une société australienne de Melbourne. La résistance chauffante est incorporée dans le cadre même du miroir, ce cadre étant fabriqué en fibre de verre. Comme ce cadre est en même temps conçu pour amortir les chocs, le miroir se trouve de la sorte protégé des éventuelles maladroites des utilisateurs.

Emplois en tous genres pour les plastiques

Des objets en plastique destinés à travailler dans des conditions difficiles sont actuellement en cours d'évaluation par des experts de la Commission à l'énergie atomique britannique. Ces expérimentations ont pour but de sélectionner les meilleurs plasti-

Radio-activité et millésime des vins

En mesurant la teneur d'un vin en carbone radio-actif, et en la comparant avec celle d'un vin dont le millésime est connu, on peut déterminer si le vin à analyser est bien du même millésime que l'échantillon. Cette méthode de datation des vins a été mise au point par des chercheurs appartenant à l'Institut national de la recherche agronomique. Elle est basée sur le fait que, depuis que des expériences atomiques sont effectuées, la teneur de l'atmosphère en carbone radio-actif varie d'année en année. La quantité de carbone radio-actif présent dans l'alcool des vins varie donc d'une récolte à l'autre.



LAUSANNE: B. C. Vaudoise, Crédit Fonc. Vaudois, Innovatoin S.A., Rom. d'électricité, Ateliers constr. Vevey, La Suisse-Ve. Bourse de New-York: Tendance à la hausse en clôture à Wall Street, après un début de séance qui avait été marqué d'avances substantielles éponées par des prises de bénéfices.

ARCADES
5 78 78

AUJOURD'HUI 15 H - 20 H 30
DERNIER JOUR: **SERAFINO**

LE SPECTACLE DÉBUTE PAR LE FILM

DÈS DEMAIN
14 H 30 - 20 H

LE PLUS GRAND FILM DE TOUTE L'HISTOIRE DU CINÉMA!
Metro-Goldwyn-Mayer présente le chef-d'œuvre de
WILLIAM WYLER

BEN-HUR
Un récit des temps évangéliques

LE PLUS GRAND FILM DE TOUTE L'HISTOIRE DU CINÉMA

11 OSCARS! Pour la première fois en 70 mm
12 ANS stéréo

Les travaux et installations suivants sont mis en soumission concernant les constructions mentionnées ci-après :

- 1. Une maison familiale à 2014 Bôle**
maçonnerie, carrelages, couverture, ferblanterie, gypserie, peinture, vitrerie, revêtement de sols, stores à rouleaux, serrurerie, installations sanitaires, installations électriques, chauffage central au mazout, nettoyages.
- 2. Une maison familiale à 2022 Bevaix**
maçonnerie, carrelages, couverture, ferblanterie, gypserie, peinture, vitrerie, revêtement de sols, stores à rouleaux, serrurerie, installations sanitaires, installations électriques, chauffage central au mazout, nettoyages.

Les formules de soumission sont adressées par la direction des travaux :

WINCKLER S.A. 1701 Fribourg
où elles devront être retournées jusqu'au 30 octobre 1970.

Auvernier fête sa vendange

Vendredi 9, dès 18 h, danse jusqu'à 2 h du matin
Samedi 10, dès 16 h, danse jusqu'à 2 h du matin

Roue des millions, attractions saucisses grillées, croûtes au fromage, taillautes et ramequins, etc. Dans les restaurants : menus sur assiette, friture de bondelles, 1 ballon de Neuchâtel, ou 1 saucisse au foie, salade aux pommes de terre, 1 ballon de Neuchâtel, et toutes les spécialités.

Prêts express
de Fr. 500.- à Fr. 10 000.-

- Pas de caution: **Votre signature suffit**
- **Discretion totale**

Adressez-vous **uniquement** à la première banque pour prêts personnels.

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
tél. 038/5 44 04
ouvert 08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00
fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé

NOUVEAU Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

Très grand choix de
DISQUES 45 tours
au rabais
yé-yé, chansons françaises, italiennes, allemandes et américaines, orchestres, etc.

DE 50 c. à Fr. 1.50

Comaz Automatic
Ecluse 21 - Tél. 5 24 02 - Neuchâtel
FERMÉ LE SAMEDI

10 000
dessins publicitaires à choix au
● **CLICHÉS-SERVICE**
G. Salomon, Lausanne
& Frédéric Marché
Tél. 021/22 27 68

On prendrait encore quelques
chevaux de selle
pour l'hiver ou à l'année.
Tél. (038) 9 66 62.

VICHY
SOURCE DE BEAUTÉ

la ligne moderne de soins du visage et du corps, en vente exclusivement chez votre pharmacien. Laissez-vous conseiller par votre pharmacien.

Un BON de réduction pour un soin VICHY peut, à votre demande, vous être offert.

Institut de beauté Vichy
fbg de l'Hôpital 26, Neuchâtel
tél. 5 94 48.

Mme A. Dudan, esthéticienne diplômée, vous accueillera volontiers pour vous aider à résoudre vos problèmes de peau.

VICHY
VOUS AIME TOUJOURS PLUS BELLE!

Maurice SAUSER

Meubles de magasin
Ebenisterie
Menuiserie

Neuchâtel
Ecluse 17
Tél. 5 22 65

AUTO-ÉCOLE

SIMCA 1000 Permis professionnels pour camions et taxis
OPEL

A. MAIRE Tél. bureau 5 67 70 domicile 3 32 66

SERVICE ACOUSTIQUE

COVULATON
O. VUILLE
diplômé au C.N.A.M.P.

☎ 038/31176

NEUCHÂTEL Case postale 193
80, rue de la Dime
Trolleybus No 7

Consultations tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 heures (autres heures, mercredi et samedi, uniquement sur rendez-vous).
Sur demande, à domicile.

Fournisseur conventionnel de l'assurance invalidité, renseignements et démarches.

Vous aussi, épargnez au Crédit Suisse

Client de cette banque, vous bénéficiez de toutes les prestations de service d'un Etablissement moderne.

Epargnant, vous recherchez la sécurité... et vous savez que le Crédit Suisse jouit, depuis des générations et dans le monde entier, d'une solide réputation.

Au Crédit Suisse vos économies sont prospères et en sûreté.

notre nouvel éventail:

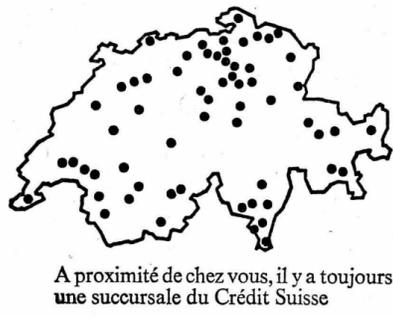
Carnet d'épargne 4%*
Versements et retraits: à nos guichets ou par la poste. Carnet nominatif ou au porteur. Retraits jusqu'à Fr. 3000.- par mois sans préavis.

Carnet d'épargne «Jeunesse» 5%
Versements et retraits: à nos guichets ou par la poste. Pour les jeunes jusqu'à 20 ans. Dépôt maximum: Fr. 20 000.-. Retraits jusqu'à Fr. 3000.- par mois, sans préavis.

Compte privé 3½%**
Pour paiements privés en espèces ou par virements, achats et ventes de valeurs, encaissements de dividendes et intérêts, etc.

* Tous nos anciens «livrets de placement» sont devenus des «carnets d'épargne».

** Tous nos anciens «comptes-dépôts» ainsi qu'une partie de nos «livrets de dépôts» s'intitulent maintenant: «comptes privés».



CRÉDIT SUISSE

la banque de votre choix

La Tarentule Théâtre de poche de Saint-Aubin

Jeu, vendredi et samedi à 20 h 30

FREE SITAR
musique indienne avec SERGE FRANKLIN.

Location: tél. 6 71 65 et à l'entrée.

ATTENTION!

La dame qui a été dans le restaurant de l'hôtel CITY, dimanche 20 septembre, et qui, par erreur, a confondu un manteau bleu marine, est priée de se mettre en rapport avec le tél. (038) 5 54 12.

SWISSAIR

SOCIÉTÉ ANONYME SUISSE POUR LA NAVIGATION AÉRIENNE

Emprunt 6 ½ % 1970 de Fr. 60,000,000

But de l'emprunt: couverture partielle de ses besoins financiers futurs pour l'achat d'avions nouveaux et d'installations d'exploitation y relatifs.

Durée: au maximum 15 ans

Prix d'émission: 99,40 % + 0,60 % moitié du timbre fédéral sur titres = 100 %.

Libération: au 20 octobre 1970.

Cotation: aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich.

De cet emprunt SWISSAIR se réserve un montant de Fr. 10 000 000. Les banques soussignées ont pris ferme le solde de Fr. 50 000 000 et l'offre en souscription publique du

7 au 13 octobre 1970, à midi

Toutes les succursales en Suisse des banques mentionnées ci-après acceptent sans frais les souscriptions et tiendront des prospectus et des bulletins de souscription à la disposition des intéressés.

Crédit Suisse

Union de Banques Suisses **Société de Banque Suisse**
Groupement des Banquiers Privés Genevois
Banque Leu S.A. **Banque Populaire Suisse**
Ehinger & Cie **Société Privée de Banque et de Gérance** **A. Sarasin & Cie**
Union des Banques Cantoniales Suisses

Du plus simple au plus luxueux - Meubles Meyer Neuchâtel

Actualité suisse et romande

En visitant la Suisse, l'équipage d'Apollo 13 raconte... Les astronautes souhaitent la collaboration d'autres Etats

BERNE (ATS). — Devant un auditoire intéressé, les trois astronautes d'Apollo-13, Lovell, Haise et Swigert, ont décrit, hier matin à Berne, l'échec de leur mission et leur dramatique retour sur terre...

lesquels l'ambassadeur américain à Berne, MM. Shelby Cullom Davis, Siegener, professeur à l'EPF de Zurich et le professeur Hochstrasser, directeur de la division de la science et de la recherche du département fédéral de l'intérieur...

L'équipage d'Apollo-13, qui s'est rendu dimanche à Zurich et lundi à Berne, se rendra mercredi à Lucerne. En qualité d'envoyés spéciaux du président Nixon, les astronautes ont un voyage qui les conduira encore en Grèce, en Irlande, en Islande et à Malte...

A l'issue de leur conférence de presse, les trois astronautes ont été reçus au Palais fédéral par M. H.-P. Tschudi, président de la Confédération, après avoir rendu visite au Conseil national.

CAPSULE

Avant cette conférence, les représentants de la presse et les hôtes, parmi

Les Etats votent le projet relatif aux indemnités de départ aux travailleurs

Le rapport sur la coordination scolaire adopté

BERNE (ATS). — Le Conseil des Etats reprend l'examen des articles du code des obligations. Sans discussion, l'assemblée approuve diverses propositions de la commission qui précisent les cas dans lesquels le contrat de travail ne peut être résilié.

Un bref débat s'engage à propos de l'indemnité de départ versée aux travailleurs âgés de 50 ans au moins et dont les relations de service avec la même entreprise prennent fin après 20 ans.

Le délai dans lequel les Chambres devraient se prononcer sur cette initiative arrive à échéance le 1er octobre 1971.

Considérant que tout le problème de la coordination scolaire est à l'étude auprès de la conférence des chefs de départements cantonaux l'instruction publique, que cette conférence est sur le point d'adopter un projet de concordat qui répond pour l'essentiel aux vœux des promoteurs de l'initiative...

LA VOTATION DU 7 JUIN

Sans opposition, le Conseil des Etats accepte la proposition du collège gouvernemental.

Il prend acte des résultats de la votation populaire du 7 juin (initiative contre l'emprise étrangère) puis entend M. Tschudi, chef du département fédéral de l'intérieur, répondre à une interpellation concernant la construction de canaux le long des routes nationales pour le transport d'énergie.

Après quelques observations sur les perspectives ouvertes maintenant à notre pays en direction du Marché commun, le Conseil approuve le rapport sans opposition. Il manifeste la même unanimité en faveur du rapport concernant les modifications du tarif d'usage des douanes suisses.

DEFENSE ECONOMIQUE

En fin de séance, le président met en discussion le 8ème rapport sur les mesures de défense économique envers l'étranger.

SUITE

National: loi sur la monnaie

La discussion continuera aujourd'hui, et on attend naturellement l'exposé du conseiller fédéral Celio. Une certaine divergence de vue est apparue, au cours du débat entre les orateurs, quant au rôle que devait assumer le directeur de la Banque nationale suisse, dans une telle éventualité.

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES DE L'AVS

En début de séance, le Conseil national avait refusé de se rallier au Conseil des Etats en ce qui concerne les divergences sur les prestations complémentaires à l'AVS.

Le résultat des collectes en faveur du Pérou

ZURICH (ATS). — Le résultat des collectes organisés depuis quatre mois par l'Aide au Pérou (Aide suisse pour les sinistrés du tremblement de terre du Pérou) a maintenant dépassé le total de 490.000 francs.

VAUD

La médecine du travail dans le canton de Vaud

LAUSANNE (ATS). — En septembre 1969, le Grand conseil vaudois votait un crédit pour la création d'un institut de médecine sociale et préventive.

L'un des départements de cet institut se consacre aujourd'hui à la médecine du travail et à l'hygiène industrielle, sous la direction du Dr Lob, qui avait déjà fonctionné comme médecin du travail de la Confédération pour la Suisse romande.

lyses de l'air et les analyses biologiques qu'exigent la médecine du travail et l'hygiène industrielle.

Avant même d'être complètement organisé, le département universitaire de médecine du travail a fait des visites et examens des travailleurs et des conditions de travail dans vingt-six entreprises et organisé des consultations pour malades professionnels. Depuis le début de 1970, il a procédé à une vaccination préventive de huit cents ouvriers, à des campagnes contre le bruit avec enregistrement de courbes audiométriques chez une centaine d'ouvriers...

Pas de sauf-conduit pour le traître évadé qui intente un procès à la Confédération

LAUSANNE (ATS). — Maître Josef Barwirsch, avocat résidant en Autriche, qui en tant que citoyen suisse, a été condamné pour trahison, a porté plainte contre la Confédération. Un sauf-conduit, demandant qu'il puisse assister personnellement au procès qu'il a entamé, lui a cependant été refusé en trois instances.

Barwirsch, qui est d'origine autrichienne, mais qui a été naturalisé en 1931 aux Grisons, a été condamné en 1946 à une peine qui aurait dû le priver de sa liberté pendant 20 ans et de ses droits civiques pendant dix années.

En raison de l'opposition de certains cantons... La P.M.I. n'a pas été affectée à la surveillance des aéroports

BERNE (ATS). — Dans une petite question adressée au Conseil fédéral, le conseiller national Egli, CCS de Sursee, a demandé pourquoi la police mobile intercantonale (PMI) n'avait pas été affectée à la surveillance et au contrôle des aéroports de Zurich-Kloten et de Genève-Cointrin, alors que la décision avait été prise de confier un tel service au corps de police intercantonal.

Voici la réponse du Conseil fédéral: «Le Conseil fédéral est aussi d'avis que la police mobile intercantonale (PMI) qui, sur proposition de la conférence des directeurs cantonaux de justice et police, devrait être créée sur la base d'un concordat, constituerait l'organisation adéquate pour remplir les missions de sécurité sur les aéroports de Zurich-Kloten et Genève-Cointrin. Un corps de police mobile de ce genre ne serait pas seulement formé et équipé pour de telles tâches, mais aurait de plus l'avantage d'être rapidement à disposition. Ledit accord intercantonal du 28 mars 1968 n'est toutefois pas encore entré en vigueur. Sa réalisation s'est heurtée à de l'opposition dans certains cantons où les décisions sur l'adhésion à ce concordat n'ont pas encore été prises. C'est pourquoi le Conseil fédéral n'a pu mettre sur pied la PMI et n'est pas en mesure de remplacer les unités militaires par la PMI. Les préparatifs incombant à la Confédération pour la création de la PMI sont faits.»

M. Graber en visite à Amsterdam

AMSTERDAM (ATS-AFP). — M. Pierre Graber, conseiller fédéral, chef du département politique fédéral, est arrivé hier matin à l'aéroport international de Schiphol-Amsterdam. M. Graber a été salué à son arrivée par M. Joseph Luns, ministre néerlandais des affaires étrangères. M. Graber fait aux Pays-Bas une visite officielle de quarante-huit heures au cours de laquelle il s'entretiendra avec son collègue néerlandais des rapports bilatéraux entre la Suisse et les Pays-Bas, et de divers problèmes dépassant le cadre bilatéral (Europe, pollution des eaux du Rhin, etc.).

Un hélicoptère militaire fait une chute: quatre blessés

BERNE (ATS). — Lundi soir, un hélicoptère de l'armée suisse du type «Alouette III» s'est trouvé en difficulté en vol et est tombé au sol d'une hauteur relativement faible, dans la région de Melchsee-Fraut, dans le canton de Lucerne. L'appareil a été complètement détruit et ses quatre occupants sont blessés.

Voici le communiqué du D.M.F. au sujet de cet accident: Un hélicoptère militaire du type «Alouette III» a été complètement détruit et ses quatre occupants légèrement blessés, au cours d'un accident qui s'est produit lundi à 16 heures, dans la région de Melchsee-Fraut, dans le canton de Lucerne. C'est à la suite d'une manœuvre d'évitement que l'appareil est entré en difficulté et a heurté une pente.

perrier eau minérale gazeuse naturelle à la maison le magnum

Il en profita pour s'évader vers l'Autriche. En 1968, il présenta au Tribunal fédéral une plainte, demandant que celui-ci condamne la Confédération à lui payer une somme considérable, dont il fixe le minimum à 1.687.000 francs. Il prétend que sa condamnation pénale serait due à certaines mesures officielles, qu'il croit illégales et contraires au droit des gens. Il prétend, en outre, avoir été mal soigné pendant sa détention, et se plaint que la Confédération ait empêché son retour à la nationalité autrichienne.

En pénétrant sur sol suisse, Barwirsch risque d'être arrêté par la police. Par conséquent, il a proposé au ministère public de la Confédération de lui accorder un sauf-conduit pour son procès. Barwirsch a reçu l'assurance que, même au cas où il serait emprisonné, il pourrait suivre le déroulement de son affaire devant le tribunal. En ce qui concerne une audience préparative du Tribunal fédéral, le ministère lui a cependant refusé le sauf-conduit puisque sa présence n'y était pas indispensable.

C'est maintenant aux cantons qu'il appartient de décider de l'adhésion au concordat. Le Conseil fédéral reste convaincu qu'un tel corps de police mobile, comme veut le créer l'accord pour le renforcement des mesures policières de sécurité, répond à une nécessité.

Barwirsch a en effet été dûment représenté. Un recours dirigé contre la décision du ministère public a été rejeté par le département fédéral de justice et police, et la Cour de droit administratif vient d'en faire autant en ce qui concerne le cas de cette audience préparative.

Les écrivains démissionnaires ne veulent pas de négociation

OLTEN (ATS). — Les écrivains qui avaient démissionné en mai dernier de la Société des écrivains suisses se sont réunis à Olten en fin de semaine, pour étudier la proposition de la SES d'ouvrir une négociation sur leur éventuel retour dans la société. Ils se sont finalement refusés à une telle négociation, et ont publié un communiqué pour expliquer leur refus: «... Les soussignés ont décidé à l'unanimité de renoncer à engager avec la Société des écrivains suisses la négociation qu'elle désire. Ils ne peuvent approuver son indifférence politique et estiment insuffisants ses efforts syndicaux. Le groupe a décidé de se réunir prochainement afin de poursuivre ses travaux.»

Le communiqué est signé des 26 noms suivants: Peter Bichsel, Jean-Louis Cornuz, Walter M. Diggelmann, Friedrich Durrenmatt, Ernst Eggimann, Juerg Federspiel, Dieter Fringelli, Max Frisch, Vahe Godel, Walter Gross, Ludwig Hohli, Frank Jotterand, Roger-Louis Junod, Peter Lehner, Kurt Marti, Herbert Meier, Adolf Muschg, Werner Schmidli, Manfred Schwarz, Jerg Steiner, Yves Velan, Walter Vogt, Alexandre Voisard, Otto F. Walter, Walter Weideli et Heinrich Wiesner.

SUISSE ALÉMANIQUE

Bâle: une tour de 70 mètres pour la Banque de règlements internationaux

De notre correspondant de Bâle: Un bureau d'architectes bâlois vient de présenter à la commission de la ville de Bâle le projet de la Banque de règlements internationaux aux BR) dont les locaux actuels — qu'elle occupe depuis quarante ans — sont depuis longtemps trop petits. Il s'agit d'une tour ronde et légèrement conique de 70 mètres de haut et de 30 mètres de diamètre en son milieu, qui s'élèvera entre la Nauenstrasse, la Heumattstrasse et la Gartenstrasse, c'est-à-dire à proximité de la gare centrale. La tour comprendra 23 étages, dont quatre souterrains. Le 4ème étage souterrain abritera les archives, le 3ème un garage pour 130 voitures et un abri antiaérien pour 350 personnes, le second un garage pour 109 voitures, des installations techniques et éventuellement une salle de gymnastique et une piscine, le premier des locaux pour des archives, la poste et certains dépôts de matériel.

Scolarité, orientation professionnelle et apprentissage

MORSCHACH (ATS). — Comme nous l'avons annoncé dans notre dernière édition, des représentants de l'économie, de l'école et des autorités se sont réunis lundi et mardi à Morschach (SZ), à l'occasion de la session de travail des offices cantonaux suisses alémaniques de formation professionnelle. La formation que devrait apporter aux jeunes gens la neuvième année de scolarité obligatoire instituée par le concordat de la conférence des chefs de l'instruction publique, la question de savoir si la formation professionnelle complète doit être dispensée par l'école professionnelle ou acquise au sein des entreprises et les éléments composants d'une politique culturelle aussi complète que possible ont constitué les trois thèmes du forum de mardi.

Le conseiller d'Etat Bruecker, chef du département de l'instruction publique du canton d'Uri, s'est ensuite fait le porte-parole de ses collègues pour exprimer la satisfaction de voir les offices d'orientation professionnelle prendre à cœur les problèmes qui se posent actuellement et s'attacher à leur donner la solution la plus adéquate possible. C'est enfin à M. H. Dellsperger, délégué de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, qu'il a appartenu de mettre un point final à ce congrès en approuvant les efforts accomplis jusqu'ici et en brossant un rapide tableau des préoccupations, des travaux de l'organisme qu'il représente.

Un cycliste tué par un camion

SOLEURE (ATS). — Hier matin, à Soleure, un jeune cycliste, qui se laissait tirer par un cyclomoteur, est tombé en lâchant celui-ci après qu'un camion ait klaxonné pour le dépasser. Le malheureux a été écrasé par les roues arrière du camion. Il est décédé lors de son transport à l'hôpital. Il s'agit du jeune Armin Loertscher, âgé de 15 ans, de Soleure.

Crime dans le canton de Zurich

HORGEN (ATS). — Une femme a été tuée lundi après-midi à Horgen, dans le canton de Zurich. Le coupable est en fuite. C'est la fille de la victime qui a téléphoné vers 17 heures à la police pour dire que sa mère gisait sans vie dans son appartement avec des blessures à la tête. La victime, Mme Lydia Balajew, avait 41 ans. Les soupçons les plus forts pèsent sur le mari de la victime, Kurban Balajew, 51 ans, manœuvre apatride, qui est en fuite.

Disparition

STANS (ATS). — M. Fritz Fischer, âgé de 46 ans, de Lucerne, a disparu dimanche, dans la région du Stanserhorn. Les recherches entreprises par la police mévaldienne sont demeurées vaines jusqu'ici.

M. Fischer, qui est connu pour être un habitué du Stanserhorn, s'est rendu dimanche à vélo de Lucerne à Stans; c'est à pied qu'il a atteint le sommet. Il a été aperçu pour la dernière fois dimanche vers 12 h 30.

Incendies

(c) Lundi soir un incendie d'origine accidentelle, probablement provoqué par un court-circuit, a ravagé un atelier de peinture d'une usine de Châtelaine. Les pompiers parvinrent à maîtriser rapidement le sinistre, mais en employant les grands moyens. Ils mirent en effet en action un matériel considérable. Deux ouvriers ont été légèrement blessés par une explosion, mais ils ont pu quitter l'hôpital mardi matin.

Les dégâts sont très importants, toutefois on se refuse à les évaluer à la direction de l'entreprise, car on attend les conclusions des experts.

Tard dans la soirée de lundi, alors que les pompiers venaient à peine de maîtriser le feu à Châtelaine, un autre incendie sollicitait leur intervention. Le sinistre a éclaté — dans les combles de l'école des Crochettes, derrière la gare de Cornavin. Les sapeurs ont dû démolir un plafond pour combattre les flammes qui ravageaient des poutres. Les dommages sont également importants.

Issue fatale

(c) Un piéton de 76 ans, M. Ernest SorDET, Genevois domicilié 50, route de Collex, avait été hospitalisé dans un état critique, vendredi dernier, après avoir été renversé par un automobiliste sur un passage de sécurité, au quai Wilson. Les blessures du vieillard étaient si graves que celui-ci est mort à l'hôpital cantonal sans avoir repris connaissance. Le chauffard a été inculpé puis remis en liberté par la police.

Un bataillon prête serment

KLOTEN (ATS). — Le bataillon de fusiliers 67 renforcé a prêté serment, lundi après-midi, sous la conduite de son commandant, le capitaine J.-P. Cornaz, près du monument de Mittelholzer, à proximité de l'aéroport de Kloten. Cette unité doit relayer les troupes du bataillon de carabiniers de montagne 6 AB qui ont été les premiers à accomplir une mission de surveillance de l'aéroport de Zurich-Kloten, dans le cadre des mesures décidées par le Conseil fédéral: 500 hommes de troupes ont participé à cette cérémonie qui s'est déroulée en présence du président du Conseil d'Etat zuricois, M. Rudolf Meier, et de plusieurs représentants des autorités et de la compagnie Swissair.

VALAIS

Le col du Grimsel praticable

SION (ATS). — La police cantonale valaisanne communique que le col du Grimsel est praticable normalement. Les cols de la Furka et du Nufenen restent fermés à la circulation jusqu'à nouvel avis.

GENÈVE

Cointrin: nouvelle unité militaire sur place

GENÈVE (ATS). — Prenant la relève du bataillon 30, chargé de la surveillance de l'aéroport international de Genève-Cointrin, le bat. fus. 54 a prêté serment mardi. Après la prise du drapeau et la lecture des articles de guerre de l'armée, les quelque 500 soldats, qui effectuent une période de service actif, ont prêté serment en présence, notamment, du colonel-brigadier Robert Christ, commandant de la zone territoriale 1, et les chefs des départements militaires cantonaux de Bâle-Ville et Genève, les conseillers d'Etat Franz Hauser et André Ruffieux.

Après une tentative de meurtre: imbroglio complet

(c) Nous avons relaté le sauvage agression dont a été victime samedi matin un directeur d'entreprise, M. Alfred Dutoit, 39 ans, à son domicile de la rue du Vuache. L'homme fut en effet poignardé vers 6 heures du matin et ce n'est que peu avant midi qu'il fut secouru, après avoir perdu son sang en abondance. La police a pu interroger la victime, en dépit de la gravité de son état. M. Dutoit n'a pas pu aider les enquêteurs. Il a été incapable de fournir un signalement valable de l'individu qui le lacéra d'un coup de couteau, lui perforant un poumon. Il ignore même son identité... et ne s'explique pas les mobiles de cette agression.

Prochaine ouverture d'un tronçon de l'autoroute du Léman

VEVEY (ATS). — Le secteur de l'autoroute du Léman (N9) conduisant de la jonction de Villeneuve à celle de Vevey sera ouverte au trafic public dans les deux directions, à la fin de l'après-midi du mardi 10 novembre 1970.

Nouveau tuteur général

LAUSANNE (ATS). — Le tribunal cantonal vaudois a nommé tuteur général M. Michel Gardlon, à Lausanne. M. Gardlon est licencié ès sciences sociales de l'Université de Lausanne depuis 1964. Il succède à M. Henri Savary, qui prend sa retraite après avoir occupé le poste de tuteur général depuis sa création en 1946.

PRINCESSE

* La princesse héritière Beatrix des Pays-Bas a visité ce week-end le siège du Fonds mondial pour la nature (WWF), à Morges. Elle y a été reçue par M. Fritz Vollmar, secrétaire général, qui l'a renseignée sur l'œuvre du WWF au service de la conservation de la nature. La princesse Beatrix fait partie depuis peu du conseil de la fondation du WWF et elle a l'intention de participer activement à son travail, en particulier dans les pays en voie de développement.

* Venant de Hambourg, le ministre des finances de la Nouvelle-Zélande, M. Hon R. D. Muldoon, est arrivé à Zurich. Il fera ensuite une visite à l'Association suisse des banquiers. Le ministre Muldoon a eu des entretiens à Zurich avec des représentants des grandes banques.

PAUSE-CAFE ELAN RENOUVELLE

Washington: pas de pourparlers tant que l'Egypte n'aura pas retiré ses fusées

Mahmoud Riad: nos missiles resteront où ils sont

NATIONS UNIES (AP). — Les Etats-Unis ont informé les trois autres grandes puissances, mardi, qu'il était inutile de poursuivre les discussions sur les grandes lignes de la paix au Proche-Orient tant que l'Egypte n'aurait pas procédé aux «rectifications» demandées.

D'après une source américaine ordinairement bien informée, les autorités américaines ont fait connaître leur position au cours d'une réunion privée des représentants adjoints des quatre grands.

L'ambassadeur américain, M. Phillips, a demandé également la suspension des réunions des représentants adjoints qui travaillaient sur des points spécifiques afin d'aider M. Gunnar Jarring dans sa mission.

Les réunions des chefs de délégation se poursuivaient cependant.

M. Phillips aurait fait observer que le déplacement de SAM2 et de SAM3 dans la zone de cessez-le-feu laissait douter du désir sincère de l'Egypte de contribuer à la paix.

L'ambassadeur américain aurait réaffirmé l'appui du gouvernement américain à la résolution du Conseil de sécurité de novembre 1967.

NON DIT RIAD

«Nous ne sommes pas disposés à retirer une fusée du canal de Suez, et s'il nous est possible d'en doubler le nombre, nous le ferons, car il n'est pas logique que nous permettions aux avions américains d'attaquer, de détruire nos positions et de tuer nos hommes», a déclaré M. Mahmoud

Riad, ministre égyptien des affaires étrangères, dans une interview à la télévision égyptienne.

M. Mahmoud Riad a poursuivi: «Nous n'accepterons pas un cessez-le-feu permanent sur le canal de Suez, car cela signifierait la capitulation de l'Egypte».

LE PÉTROLE

M. Mahmoud Riad a lancé un avertissement aux Etats-Unis en déclarant que les Arabes pourraient être contraints à utiliser leurs ressources pétrolières comme moyen de pression sur Washington.

Le ministre des affaires étrangères a souligné que son pays poursuivait la même politique en ce qui concerne la crise au Proche-Orient. «C'est-à-dire la libération des territoires occupés, le rétablissement des droits du peuple palestinien et la réalisation d'une paix basée sur la justice».

LUTTE OUVERTE

Le comité central de l'Union socialiste arabe a adopté mardi une déclaration politique dans laquelle il annonce que la lutte contre Israël doit être «intensifiée dans tous les domaines».

Le comité central annonce également sa décision de renforcer ses relations avec l'Union soviétique.

Cette déclaration qui a été diffusée par Radio-le Caire laisse prévoir que l'Union socialiste arabe poursuivra la même politique que le président Nasser mais jouera sans doute un rôle plus important dans la détermination de la politique.

LA SUCCESSION

L'Union socialiste arabe s'est réunie à huis clos pour ratifier la nomination de M. Anouar el Sadat à la présidence de la République pour une durée de six ans.

Le groupe parlementaire du parti, qui a la même composition que l'Assemblée nationale avec ses 360 membres, devrait approuver à l'unanimité le choix des 150 membres du comité central.

Le même groupe doit se réunir mercredi, mais cette fois au parlement pour confirmer publiquement le choix du nouveau président.

La désignation du vice-président et du

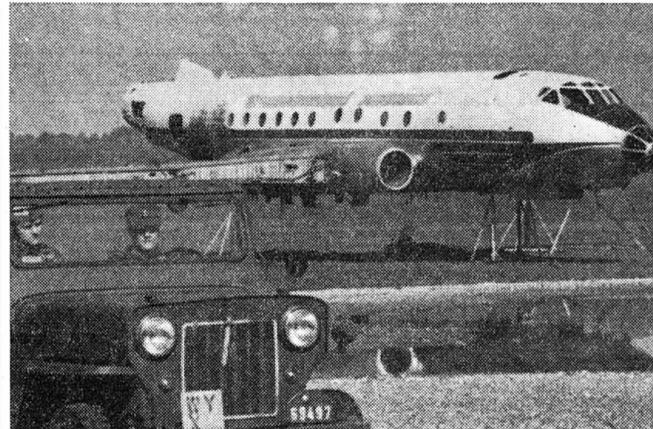
président du conseil revient de droit au président de la République.

Le nom de M. Hussein Chafei a été évoqué pour la vice-présidence. M. Chafei est secrétaire général de l'Union socialiste arabe.

M. el Sadat et Chafei sont les deux derniers de l'équipe des «officiers libres» de 1952 à être encore au pouvoir.

ÉCHOS D'ISRAËL

Le quotidien israélien du soir «Yedioth Aharonoth», commentant le choix d'Anouar el Sadat en tant que candidat de l'Union socialiste souligne pour sa part que ce choix reflète le désir de continuité et de stabilité du groupe dirigeant égyptien. Le commentateur des affaires arabes du journal estime qu'Anouar el Sadat voudra probablement partager le pouvoir avec un premier ministre qui pourrait fort bien être, toujours d'après le journal Hussein el Chafei, Ali Sabri prenant en main en ce cas le parti unique de l'Union socialiste.



Le «Tupolev»... helvétique

ZURICH (AP). — La Suisse, qui place des gardes armés sur tous les vols internationaux de la Swissair depuis la vague de détournements d'avions du mois dernier, entraîne ces gardes sur un avion soviétique.

Il s'agit d'un «Tupolev 124» de la compagnie tchécoslovaque «CSA» qui avait fait un atterrissage sur le ventre le 18 août dernier à Zurich et qui a été racheté par la Suisse pour y simuler des tentatives de détournement et étudier les moyens d'y parer. (Téléphoto AP).

LA MORT DU POÈTE

VIENNE (Reuter). — Le poète Stanislav Neumann, dont la mort a été annoncée le mois dernier en Tchécoslovaquie, s'est donné la mort et a laissé une note dans laquelle il exprimait ses déceptions à propos du parti communiste tchécoslovaque, indiquant des informations reçues à Vienne, en provenance de Prague.

Les informations sont cependant contradictoires quant à la cause de la mort du poète. Certaines disent qu'il s'est empoisonné, d'autres qu'il s'est pendu.

Neumann n'était pas considéré à Prague comme un très grand poète. Mais, au sein du parti, on admirait son exemple et la façon dont il pouvait servir le communisme au moyen de ses vers. Lorsque l'organisation locale du parti l'avait expulsé du P.C. en raison de ses sympathies pour M. Dubcek, le comité central n'avait pas sanctionné cette décision, estimant sans doute que son maintien au sein du parti était utile.

Neumann avait obtenu le prix Clément Gottwald de poésie dans les années 50. Il avait, d'autre part, été attaché culturel à Varsovie et avait part cipe activement aux affaires culturelles du parti.

Nixon fait cette nuit une importante proposition de paix sur le Viet-nam

WASHINGTON (AP). — Le président Richard Nixon a fait savoir mardi qu'il prononcerait mercredi soir un important discours sur la politique américaine au Viet-nam et que la délégation américaine proposera jeudi une nouvelle proposition de paix à la conférence de Paris.

Le chef d'Etat américain n'a fourni aucune indication sur la teneur de la nouvelle proposition de paix.

S'adressant aux journalistes à l'improvvisé, il a précisé qu'il prononcera un discours au pays à 21 h mercredi (2 h, jeudi, heure suisse).

DU NOUVEAU

«Au cours des dernières semaines, nous avons eu, au sein du gouvernement, des discussions concernant notre position de négociation. Ceci constituera la déclaration la plus complète jamais faite sur ce problème depuis le début de cette guerre difficile. Nous ne considérons pas que ce sera un acte de propagande.»

Il a ajouté qu'il avait délégué à M. David Bruce, chef de la délégation américaine aux négociations de Paris, de sou-

mettre la proposition à la prochaine réunion jeudi.

Le chef d'Etat américain a souligné que la déclaration qu'il prononcera avait fait l'objet de discussions avec les gouvernements du Viet-nam du Sud, du Cambodge et du Laos et avait reçu leur approbation.

M. William Rogers, secrétaire d'Etat, doit s'entretenir avec les représentants des gouvernements étrangers intéressés.

Aujourd'hui, le président Nixon informera le cabinet de sa décision à 22 heures suisse. Il rencontrera les chefs des groupes parlementaires au Congrès à 23 heures suisse.

Son conseiller, M. Kissinger aura deux entretiens avec les journalistes.

Le vice-président Ky a déclaré mardi

qu'il avait été invité à regagner immédiatement Saïgon par le président Thiệu. «Je viens juste de recevoir un message du président me demandant de revenir, a-t-il déclaré à l'Associated Press, je ne sais vraiment pas de quoi il s'agit.»

Comme on lui demandait si sa présence à Saïgon était nécessaire en raison du discours que doit prononcer le président Nixon sur le Viet-nam, il a répondu: «Je ne sais pas sur quoi portera la déclaration du chef d'Etat américain.»

UN FAIT PAR JOUR

Un certain choix

Ayant fait, la semaine dernière, le portrait de Sadat, nous n'avons pas à y revenir, mais seulement à expliquer la raison de ce choix.

Pour le comprendre, il faut d'abord se souvenir que le nassérisme fut, à l'origine, un fait typiquement égyptien. Pour renverser Farouk derrière le dos de Néguib, pour exalter jusqu'au délire le sentiment de ses compatriotes, pour nationaliser le canal de Suez enfin, Nasser, n'est pas allé chercher, à droite ou à gauche, à Washington ou à Moscou, des enseignements ou des références. C'était l'époque où Nasser aurait pu dire, lui aussi: l'Egypte d'abord, et c'est sous ce signe qu'il a triomphé.

Durant son règne, il a d'ailleurs fait ici et là, musclant aussi bien l'opposition de gauche — et les communistes égyptiens en savent quelque chose — que celle de droite, et les «Frères musulmans» ne l'ont pas oublié. D'une certaine manière, Nasser était en somme la voie moyenne. Ceux qui ont choisi Sadat espèrent qu'il prendra le même chemin.

La désignation de Sadat, c'est aussi la victoire de l'arabisme. Nasser avait voulu devenir le prophète de la nation arabe, et c'est pourtant sous ce symbole qu'il trébucha. A chaque fois que le «raïs» fut égyptien, avant de vouloir être quelque chose comme le chef des croyants, ses projets devinrent des réussites. A chaque fois qu'il prétendit regarder plus loin, le réveil fut brutal. Par deux fois, notamment, il tomba dans le piège syrien, d'abord avec les baasistes de droite au moment de la création de la RAU, ensuite avec les baasistes de gauche, en préface à la guerre des Six jours.

La pensée de Sadat s'apparente à ce que nous venons d'écrire. Etre Arabe et musulman, pour tout dire être croyant, c'est non seulement une philosophie mais, pour Sadat, c'est aussi un moyen, un but, une politique. C'est dire combien il sera intéressant d'examiner, au fil des jours, quelle sera sur le plan intérieur, la politique du président désigné. Il faudra voir aussi, en acceptant l'hypothèse que Sadat puisse se maintenir longtemps au pouvoir, de quels hommes il décidera de s'entourer, ce qu'il fera notamment de cette Union socialiste arabe dont «Al Abram» disait jadis qu'elle était destinée à cimenter l'alliance entre les «paysans, les ouvriers, les soldats, les intellectuels et les capitalistes nationaux».

Nous saurons, avant peu, si le nouveau président aura l'autorité voulue pour mieux équilibrer la société égyptienne, pour contrôler ceux que l'on appelle «les enfants gâtés du régime», cette nouvelle classe dont les conditions de vie sont bien souvent ancrées à la pénurie dans laquelle se débat le plus grand nombre. Ce serait, en effet, une erreur de croire que seuls les événements extérieurs peuvent faire réussir ou échouer Sadat. Le nouveau promu n'est qu'un passage. Pour se maintenir, il est obligé de vaincre et d'abord chez lui. Et puis, qui sera chef du gouvernement, qui sera le chef du parti unique?

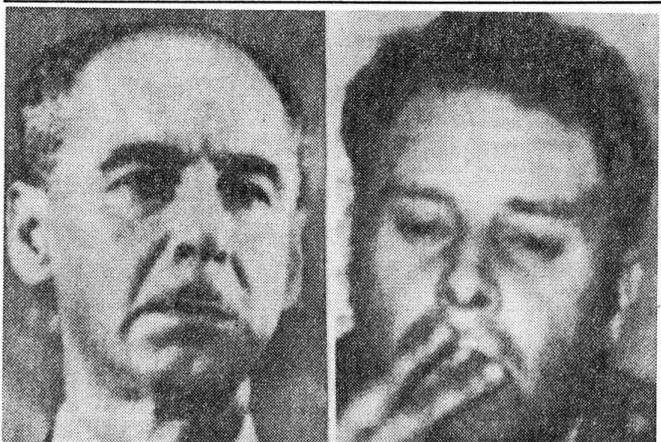
Mais, naturellement, tout nous ramène aux conséquences que peut avoir l'élection de Sadat sur le plan extérieur. Nasser n'était pas communiste, et le marxisme lui était sans doute parfaitement étranger. Il n'empêche qu'il avait fait avec les Soviétiques un bon bout de chemin et que ceux-ci sont tout disposés à suivre la même route. La désignation de Sadat ne les en empêchera pas. Au contraire, Kossyguine peut estimer qu'il n'est pas déplacé à l'aise dans cette voie moyenne, qui les met à l'abri de toute surprise, et leur permet de poursuivre leur politique de pénétration au Proche-Orient.

Pour réussir, et venir à bout de la gigantesque entreprise qui se présente à l'Est, le Kremlin a besoin au Proche-Orient d'une certaine forme de paix. A chaque jour sa conquête, à chaque année son bilan. Sadat les séduit dans la mesure où l'homme n'est pas trop marqué, dans la mesure aussi où il se montrera vis-à-vis des Israéliens un interlocuteur au moins aussi difficile que Nasser.

C'est de temps dont ils ont besoin, et Sadat va le leur donner. Le temps de reprendre les fils bien embrouillés de la négociation Rogers.

On apprendra peut-être un jour que Sadat vaut bien une fusée. En attendant la suite.

L. GRANGER



Ovando (à gauche) qui vient de démissionner et l'un de ses successeurs (à droite), le général Miranda. (Téléphoto AP)

Un général chasse l'autre en Bolivie

LA PAZ (AP). — La guerre civile a éclaté mardi en Bolivie où la démission du général Alfredo Ovando de ses fonctions de chef d'Etat a provoqué une lutte pour le pouvoir entre l'aile gauche et l'aile droite de l'armée.

L'armée de l'air qui soutient le général Juan José Torrez, chef de file de l'aile gauche et favorable au président Ovando, a bombardé le palais présidentiel ainsi que plusieurs positions tenues par la droite dans le centre de la Paz.

Les troupes soutenant le général conservateur Rogelio Miranda ont riposté par des tirs de DCA.

Les forces du général Torrez ont déclaré qu'elles s'étaient emparées de Cochabamba dans le centre de la Bolivie.

L'attaque aérienne sur la Paz a duré environ un quart d'heure.

TRIUMPHIRAT

Le général Miranda, chef d'état-major de l'armée, qui a pris l'initiative de la révolte contre le général Ovando, dimanche, a nommé un triumvirat militaire, mais a décidé de rester à l'écart sans titre officiel.

Ce triumvirat est présidé par le général Efraim Guachalla, représentant l'armée de terre et comprend le général Fernando Sattori, commandant en chef de l'armée de l'air et ancien partisan du général Ovando, et le contre-amiral Alberto Albarracín, commandant en chef de la marine.

Le triumvirat ne restera que huit à dix jours au pouvoir, jusqu'à l'élection d'un président de la junte militaire qui a pris le pouvoir, précise le texte publié à la Paz et créant officiellement ce triumvirat.

Après avoir démissionné, mardi matin, de ses fonctions de président de la République, le général Ovando a demandé asile à l'ambassade d'Argentine.

COMMUNIQUÉS

Un groupe d'officiers de l'armée de l'air, partisans du général Ovando, ont pris immédiatement position en déclarant «président du gouvernement révolutionnaire» le général Torrez qui a été relevé de son poste de commandant des forces armées, il y a deux mois et demi.

Avant que n'éclatent les combats, les camps avaient échangé pendant plusieurs heures des communiqués. Le général Torrez avait menacé d'entreprendre un raid sur les casernes des forces fidèles au gé-

ral Miranda si ce dernier ne renonçait pas à briguer le pouvoir.

Selon les déclarations des commandants des divers secteurs, tant à la Paz que dans l'ensemble du pays, les nouveaux dirigeants bénéficieraient de l'appui de toutes les forces armées, à l'exception de la garnison groupée autour du général Torrez dans l'aéroport de la Paz. L'aviation elle-même, qui soutenait au départ le général Ovando, semble s'être retirée de l'affaire.

Chez les civils, les universitaires ont manifesté leur opposition à l'installation d'un gouvernement populaire. Ces manifestations se sont, toutefois, déroulées dans les seules enceintes universitaires et n'ont donné lieu à aucun affrontement avec les troupes. De son côté, la confédération ouvrière bolivienne a décidé de déclencher une grève générale.

POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR

EUROPE

Le C.I.C.R. à court d'argent

GENÈVE (AP). — Le comité international de la Croix-Rouge a annoncé mardi qu'il est à court d'argent pour couvrir ses dépenses relatives aux secours en Jordanie. Déjà, précise-t-il, ses dépenses pour organiser les secours ont dépassé le montant des recettes provenant des dons reçus ou attendus qui totalisaient 842,770 francs.

Le Premier roumain grièvement blessé

PARIS (AFP). — Deux médecins français ont quitté le Bourget pour un avion spécial à destination de Bucarest pour se rendre au chevet d'une haute personnalité roumaine grièvement blessée dans un accident de route. Selon des informations non confirmées recueillies à l'aérodrome, il s'agirait du premier ministre roumain.

Les deux médecins français sont les professeurs Legrain, néphrologue réanimateur à l'hôpital Foch, et Thomeret (spécialiste de la chirurgie thoracique et cardio-vasculaire).

Prison à vie pour les meurtriers de Mme McKay

LONDRES (AP). — Les deux frères Arthur et Nizam Hossein ont été reconnus coupables du meurtre de Mme Muriel McKay et condamnés à la prison à vie.

D'autres accusations d'enlèvement, de chantage et de menaces de meurtre, leur ont valu, en outre, pour Arthur 25 années supplémentaires de détention et pour Nizam, 15 années, qui se confondent avec la première peine. Tous deux avaient plaidé non coupables.

L'enlèvement de Mme McKay le 29 décembre avait causé une sensation énorme en Grande-Bretagne où le mari de la victime occupe les fonctions de directeur-adjoint du magazine «New of the World».

Tito en Belgique

BRUXELLES (AP). — Le maréchal Tito est arrivé mardi à Bruxelles. Sa visite officielle en Belgique est la première que le chef de l'Etat yougoslave ait faite dans un pays occidental depuis plusieurs années.

Etudiant enlevé à Gênes

GENÈS (AFP). — Un étudiant italien, Sergio Gadolla, 19 ans, a été enlevé par des bandits armés sous le portail de l'immeuble où il habite avec sa mère. Celle-ci veuve d'un très riche entrepreneur, a reçu un coup de téléphone d'inconnus qui lui ont demandé une rançon de 200 millions de lires pour la libération de son fils. Elle a alerté la police qui a aussitôt entrepris des recherches dans la ville et la région environnante avec la participation des carabinieri.

Entre Bonn et Varsovie

BONN (AP). — Les négociations germano-polonaises en vue de la mise au point d'un traité normalisant les relations entre les deux pays étaient toujours dans l'impasse, mardi.

Pour la deuxième journée, M. Winiewicz premier vice-ministre des affaires étrangères, s'est entretenu avec le représentant de Bonn, M. Duckwitz.

Explosion à Gorizia : huit morts

GORIZIA (AFP). — Sept carabinieri sont morts et de nombreux autres ont été blessés par suite de l'explosion d'une chaudière à Gorizia, près de Trieste.

Troisième vol de tableaux en Italie

MILAN (AP). — De retour de son voyage de noces, un riche milanais, M. Pascali, a découvert que 25 tableaux de grande valeur ont disparu de son appartement. C'est le troisième vol d'objets d'art important en une semaine en Italie.

Il s'agissait d'œuvres italiennes, notamment un Giorgio de Chirico estimé à plusieurs centaines de milliers de francs.

Lundi, quarante tableaux valant plus d'un million de francs avaient disparu d'une galerie de Milan. La semaine dernière des tableaux valant plus de 880,000 francs avaient été volés à Venise dans la villa d'un industriel.

OTAN : M. Brosio démissionne

BRUXELLES (Reuter). — Un porte-parole de l'OTAN a confirmé que M. Manlio Brosio a décidé de donner sa démission de secrétaire général de l'Organisation atlantique.

Un source proche de l'OTAN, on parle beaucoup de M. Joseph Luns, ministre néerlandais des affaires étrangères, comme ayant le plus de chances de succéder à M. Brosio.

J.-J. S.-S. étrillé à Bordeaux paraît vouloir se mettre en veilleuse

J.-J. S.-S. a fait hier son entrée à l'Assemblée nationale et, après l'échec de Bordeaux, une rentrée politique d'une discrétion et d'une modestie peu habituelles au personnage.

J.-J. S.-S. était l'hôte de la presse parlementaire en attendant de siéger aujourd'hui pour la première fois à son banc de député de Nancy qu'il n'avait encore pu occuper, le début des vacances parlementaires ayant coincidé avec son élection.

SOLITAIRE

Mais, sur quel banc J.-J. S.-S. va-t-il siéger? Au parlement français, il faut au moins trente députés pour pouvoir constituer un groupe parlementaire. Socialistes et radicaux se sont associés pour réunir ce chiffre statutaire. Logiquement, J.-J. S.-S. devrait donc s'inscrire avec ses amis radicaux au groupe social-radical vestige de celui de la défunte fédération de la

gauche démocratique et socialiste. Mais, après les aventures bordelaises et l'empoignade avec M. Savary, premier secrétaire du parti socialiste et quelques heures candidat à Bordeaux, l'état-major socialiste semble souhaiter que le perturbateur J.-J. S.-S. aille siéger ailleurs.

L'enjeu est d'importance: si les radicaux quittent le groupe parlementaire, ils ne seront pas assez nombreux pour en constituer statutairement un. Ils deviendraient «non inscrits» perdant ainsi la possibilité d'être élus dans les commissions parlementaires et perdant même certaines possibilités d'intervenir à la tribune de l'Assemblée lors des débats.

FORFAIT

Avec modestie, J.-J. S.-S. a informé la presse parlementaire qu'il ne veut pas créer des difficultés aux radicaux et qu'il est prêt à renoncer à son inscription au

groupe parlementaire social-radical et à rester «non inscrit».

J.-J. S.-S. donne l'impression d'avoir choisi de se mettre au moins provisoirement «en veilleuse». C'est ainsi qu'il a annoncé qu'il ne sera pas personnellement candidat lors des prochaines élections municipales générales.

CHASSEZ LE NATUREL...

Dans le reste de son entretien avec les journalistes parlementaires, J.-J. S.-S. a ce pendant retrouvé son style vigoureux et agressif pour dénoncer la politique gouvernementale: «Le parlement n'est plus actuellement qu'un théâtre d'illusions... Le prochain vote de confiance demandé à l'Assemblée par M. Chaban-Delmas relève de la mise en scène et non de la démocratie... Je ne participerai pas à ce «cinéma», etc.

Jean DANES